



Rapport d'Activités 2021

Version au 16 avril 2022

Date : Mars 2022

Rédaction-compilation : Ophélie Bories, Claire Lataste, Melvina Malo, Pierre Migot, Frédéric Palet, Hnaéla Pierson, Srian Sadimoen

Données et illustrations : Bio Calédonia

Crédits Photographiques : Bio Calédonia

Table des matières

Liste des illustrations :	4
1. Vie Associative	6
a) Administration de l'association de Bio Calédonia	6
b) Adhésions	10
c) Groupes Locaux	14
d) Groupes de Travail	17
2. Les salariés	18
a) L'équipe salariée	18
b) Formation des salariés	20
c) Plan de Charge Direction	21
3. Coordination territoriale de la certification biologique	23
a) La gestion du système de certification et la défense du signe	23
b) Labellisations	26
c) Volumes de production	30
d) Province des Îles Loyauté : difficulté d'animation	33
e) Province Nord : un développement continu	39
f) Province Sud, des perspectives	51
4. Formation à l'inspection	61
5. Développement de la filière Bio	63
a) Système de Garantie par Audit : SGA ou la labellisation SPG par audit externe pour la transformation	63
b) Commercialisation : une filière en construction	65
c) Filière Bovine bio : des résultats prometteurs	66
d) IFAP : formation en Agriculture Biologique	68
e) Conversion en agriculture biologique : une approche de terrain	69
f) SMQ : le suivi Qualité de notre système SPG	72
g) Projet Base de Données : Outil de gestion des données	72
h) Relation POETCom	74
i) PROTEGE : des opportunités pour construire la filière agriculture biologique	78
6. Partenariat	84
7. Défense du signe	86
a) Réseaux sociaux	86
b) Accompagnement pôle SIQO	86
8. Communication	88
a) Actualisation de notre site internet : agriculturebio.nc	88
b) Revue de Presse	90
c) Réseaux sociaux	91
d) Outils de communication	91
e) Newsletter : la Bio du Caillou	92
9. Projets 2022	93
a) Dynamiser la structuration de la filière	93
b) Perspectives	95
ANNEXE	97
1. Suivi Système Management de la Qualité v5 au 31/12/2021	98
2. Processus de labellisation par Système Participatif de Garantie	101

Liste des illustrations :

Figure 1-1 : Administrateurs de Bio Calédonia 2020-2021	6
Figure 1-2 : Administrateurs de Bio Calédonia 2021-2022	7
Figure 1-3: Assemblée Générale, Farino	7
Figure 1-4 : Mobilisation des administrateurs 2019-2021	9
Figure 1-5 : Adhérents 2021	10
Figure 1-6 : Détails des effectifs 2021, par province	11
Figure 1-7 : Évolution du nombre d'adhérents, par province	12
Figure 1-8 : Adhérents 2015-2021, par statuts	13
Figure 1-9 : Réunions des Groupes locaux	14
Figure 1-10 : Le SPG, investissement bénévole.....	16
Figure 2-1 Mouvement du personnel de Bio Calédonia et organigramme.....	18
Figure 2-2 :Assemblée Générale (Farino).....	19
Figure 2-3: Équipe (Rencontres de la Bio, Oua Tom)	19
Figure 2-4 Temps de travail Direction (% temps de travail annuel 2021).....	21
Figure 3-1 : Le Comité territorial de Certification, CTC	23
Figure 3-2 : Une forte demande en labellisation Bio Pasifika	24
Figure 3-3 : Comité Territorial de Certification (CTC) 2011-2021.....	25
Figure 3-4 : Temps de Travail dédié à la coordination du SPG Bio Calédonia.....	25
Figure 3-5 : La gestion du processus de labellisation dans ses diverses missions	25
Figure 3-6 : Producteurs Bio Pasifika par Province	26
Figure 3-7 : Producteurs Bio Pasifika 2017-2021	27
Figure 3-8 : Productions labellisées Bio Pasifika	28
Figure 3-9: : Productions labellisées Bio Pasifika par atelier en 2021.....	28
Figure 3-10 : Produits Bio Pasifika	29
Figure 3-11 : Volumes de productions par Provinces.....	30
Figure 3-12 : Volume de production biologique en Nouvelle-Calédonie (2010-2021)	31
Figure 3-13 : Production biologique par Provinces (2021).....	32
Figure 4-1 : Formation à l'inspection, Poindimié	61
Figure 4-2 : Formation à l'inspection, Lifou.....	61
Figure 4-3 : Formations à l'inspection, 2021	62
Figure 5-1 : Système de labellisation proposé par Bio Calédonia, SPG et SGA.....	64
Figure 5-2 : Article des Nouvelles Calédoniennes, le bœuf bio arrive sur les étals	67
Figure 5-3 : Formation en agriculture biologique, constitution des groupes thématiques	68
Figure 5-4 : JIPAB du 29 avril 2021	69
Figure 5-5 : Fiche de synthèse du bilan de la 1 ^{ère} matinée Conversion en Agriculture Biologique.....	70
Figure 5-6 : Et si vous passiez en bio ? Cycle de matinées d'échanges	71
Figure 5-7 : Expression de la demande, une application web de saisie et suivi des producteurs et adhérents Bio Calédonia	73
Figure 5-8 : Arborescence de l'application projet dans le cadre du projet tuteuré (UNC)	73
Figure 5-9 : Visuel de l'interface proposée (UNC)	74
Figure 5-10 : Sommet des Nations-Unis sur les Systèmes Alimentaires	76
Figure 5-11 : Talanoa, rassemblement des membres de la POETCom, mai 2021.....	76
Figure 5-12 : Membres du Board élu de la POETCom (2021).....	77
Figure 5-13 : Pré-conférence de l'IFOAM sur les SGP, témoignage de Bio Calédonia	78

Figure 5-14 : Projet Régional Océanien des Territoires pour la gestion durable des Écosystèmes	78
Figure 5-15 Bio Pasifika à travers le réseau des fermes PROTEGE (source PROTEGE, CPS 2021).....	79
Figure 5-16 : Atelier de restitution de la consultation (Guide de lecture NOAB)	81
Figure 5-17 : Concertation des acteurs, ateliers guide de lecture NOAB.....	82
Figure 5-18 : Focus sur l'homologation des intrants utilisables en agriculture biologique	82
Figure 7-1 : Focus sur les actions réalisées sur internet (juin-septembre 2021)	86
Figure 8-1 : identité visuelle agriculturebio.nc.....	88
Figure 8-2 : Extrait du communiqué de presse	89
Figure 8-3 : site internet.....	90

1. Vie Associative

a) Administration de l'association de Bio Calédonia

Assemblée générale - AG

L'Assemblée Générale de l'association s'est tenue le 17 avril 2021, à Farino.

Elle a réuni 90 adhérents et 138 ont participé au vote des délibérations.

Le tiers sortant a été tiré au sort.

Figure 1-1 : Administrateurs de Bio Calédonia 2020-2021

		Statut	Nom	Prénom	Fonction	Groupe local	Tirage au sort
CONSEIL D' ADMINISTRATION	BUREAU	Producteur C1	SOURY-LAVERGNE	Franck	Président	LA FOA	
		Producteur C1	CARLEN	Thomas	Vice-Président	HOUAÏLOU	Sortant
		Consommatrice C3	THION	Cécile	Secrétaire	LA FOA	
		Producteur C2	SANSONI	Mickaël	Trésorier	PAITA	
		Producteur C1	POINRIN-NAOUNA	Francis	Secrétaire-Adjoint	VKPP	
		Producteur C1	WAIMADRA	Pierre	Trésorier-Adjoint	HOUAÏLOU	
		Producteur C1	BICIW	Simon		LIFOU	Sortant
		Producteur C1	MAGNIN	Aaron		LA FOA	Sortant
		Consommatrice C3	FONTFREYDE	Chloé		NOUMEA	
		Producteur C1	SALO	Charles		MARE	

À la suite de l'Assemblée Générale un vote a été réalisé pour élire le tiers sortant du CA élu en 2019. Le CA a élu son nouveau Bureau et désigné son Président.

Pour rappel :

- tiers sortant en 2020
 - Daniel Meindu
 - Albert Piou
 - Mickaël Sansoni
- tiers sortant en 2021
 - Simon Biciw
 - Thomas Carlen
 - Aaron Magnin
- tiers sortant en 2022
 - Franck Soury-Lavergne
 - Charles Salo
 - Cécile Thion
 - Pierre Waïmadra

Figure 1-2 : Administrateurs de Bio Calédonia 2021-2022

		Statut	Nom	Prénom	Fonction	Groupe local
CONSEIL D' ADMINISTRATION	BUREAU	Producteur C1	SOURY-LAVERGNE	Franck	Président	LA FOA
		Producteur C1	NEIMBO	Joachim	Vice-Président	CANALA-KOUAOUA
		Producteur C1	POINRIN-NAOUNA	Francis	Secrétaire	VKPP
		Productrice C1	GALLOIS	Myriam	Secrétaire-adj	PAÏTA
		Producteur C2	SANSONI	Mickaël	Trésorier	PAÏTA
		Consommatrice C3	FONTFREYDE	Chloé	Trésorière-adj	NOUMEA
		Producteur C1	MAGNIN	Aaron		LA FOA
		Producteur C1	SALO	Charles		MARE
		Consommatrice C3	THION	Cécile		LA FOA
		Producteur C1	WAÏMADRA	Pierre		MARE

Figure 1-3: Assemblée Générale, Farino



Les principales décisions prises en assemblée générale sont (voir également le site internet de l'association - <https://agriculturebio.nc>) :

- La validation des comptes 2020 (résultat de -554 846 FCFP) et du rapport d'activités de l'année,
- L'approbation du rapport d'activité 2020
- La présentation et la validation des perspectives 2021-2022,
- L'approbation des membres de du Conseil d'Administration

Conseil d'administration - CA

Neuf conseils d'administration ont été tenus en 2021 malgré le contexte sanitaire contraint et les confinements.

Ils ont eu lieu à Nouméa et ont rassemblé une moyenne de 9 membres sur 10 élus.

Bureau

Le Bureau s'est réuni à cinq reprises pour préparer des réunions de CA et dans le cadre de la gestion des ressources humaines (entretiens annuels d'échanges).

Rencontres de la Bio

• **Oua Tom, LaFoa, les 17 et 18 juillet 2021**

Une centaine d'adhérents, de tout le territoire, venus pour échanger et partager afin de trouver des solutions innovantes, construites collectivement, aux problématiques rencontrées.

De ces 3e Rencontres de la Bio permettent de poser une base aux changements attendus pour répondre aux enjeux que l'agriculture biologique doit relever.

Elles ont permis d'échanger sur les projets en cours ; d'avancer sur la mise en place du Système de Garantie par Audit, une première pour notre SPG qui peut ainsi labelliser des transformateurs aux process industriels ; de partager des connaissances sur le bienfait de certaines plantes comestibles et aussi de visiter des parcelles conduites en bio.

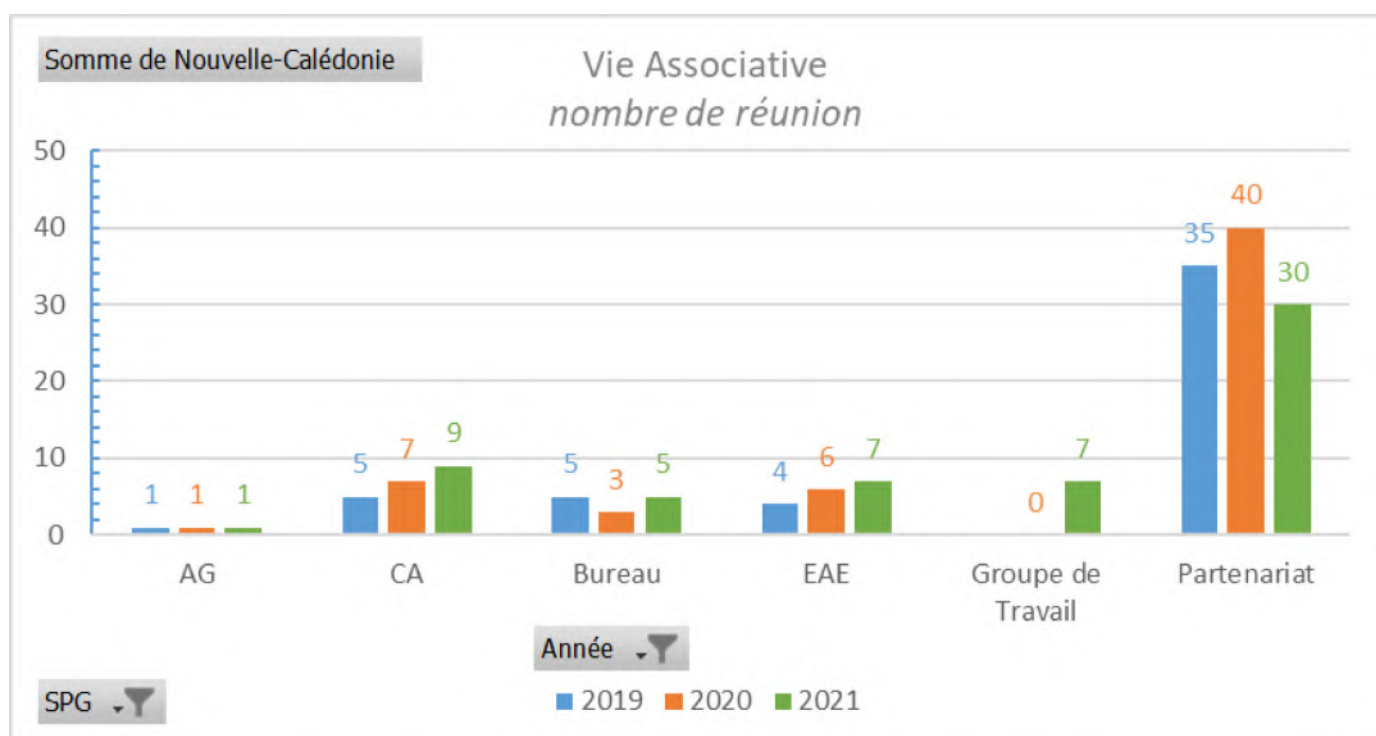
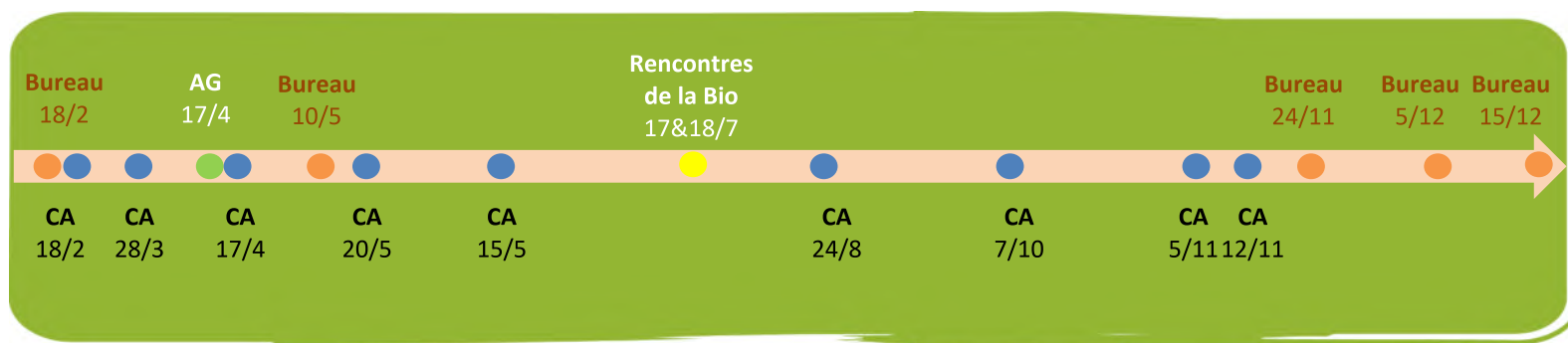
Ce rendez-vous devait se tenir plus tôt dans l'année, mais les contraintes liées à la crise sanitaire COVID nous ont empêchés de nous réunir plus tôt.

Nous avons eu l'immense honneur d'accueillir Emmanuelle Khac, élue au Congrès de la Nouvelle-Calédonie et élue Province Sud.

Aussi, à l'issue de ces Rencontres et des échanges, la Province Sud a mis en place un dispositif bonifié d'aide à l'emploi pour les producteurs aux productions labellisées Bio Pasifika.



Figure 1-4 : Mobilisation des administrateurs 2019-2021



Les administrateurs de Bio Calédonia ont pu s'investir localement et niveau territorial malgré les restrictions dues au contexte sanitaire. La mobilisation est caractérisée par une vie associative toujours dense, répartie entre les Conseils d'Administration, les Bureaux et les nombreux partenariats (voir chapitre sur les partenaires).

Disponibles et engagés, les administrateurs s'assurent de mettre en œuvre la politique défendue par l'association et la stratégie qui en découle.

À ce titre, 2022 verra la modification de l'animation des Conseils d'Administration. Elle devra faciliter les échanges entre administrateurs et leur permettre de définir et décliner la stratégie portée par l'association.

b) Adhésions

Au 31/12/2021, l'association compte 272 adhérents qui ont réglé leur cotisation annuelle :

- 192 producteurs ou transformateurs,
- 80 consommateurs.

Figure 1-5 : Adhérents 2021



Oua Tom, juillet 2021



Lifou, mai 2021

Les adhérents sont regroupés par groupe local, 1^{er} niveau d'organisation de l'association. Ils sont répartis dans

- 2 Groupes Locaux en Province des Îles Loyauté, à Lifou et Maré et 1 adhérent d'Ouvéa sans Groupe Local
- 4 Groupes Locaux en Province Nord, 1 sur la côte ouest, Voh-Koné-Pouembout-Poya, 3 sur la côte est, Canala-Kouaoua, Houaïllou et Ponérihouen-Poindimié-Touho-Hienghène
- 4 Groupes Locaux en Province Sud, Nouméa, Païta, LaFoa et Bourail.

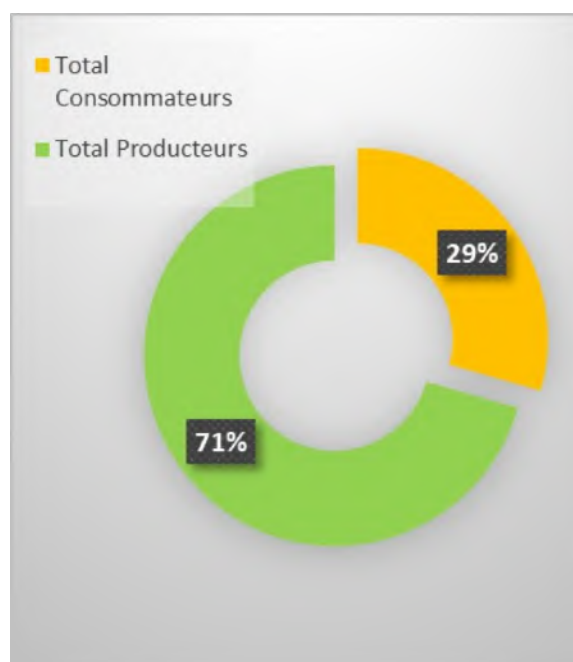
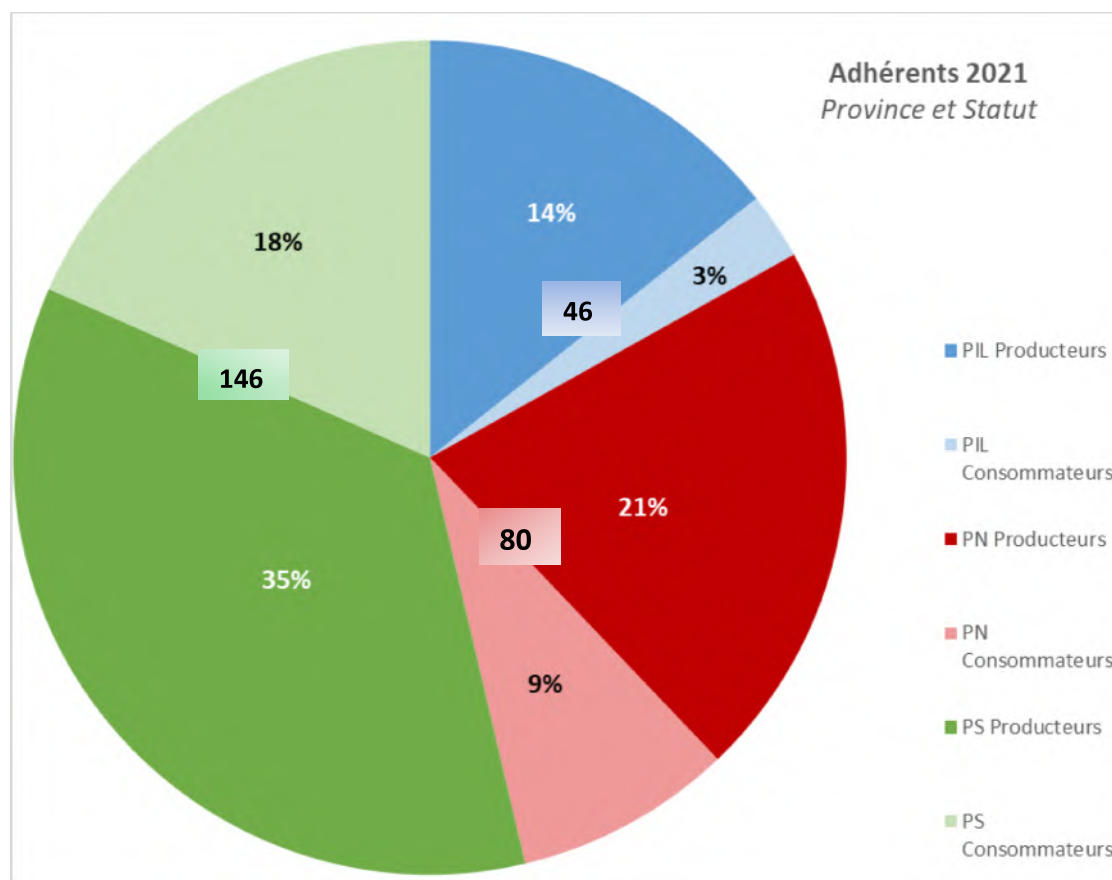


Figure 1-6 : Détails des effectifs 2021, par province

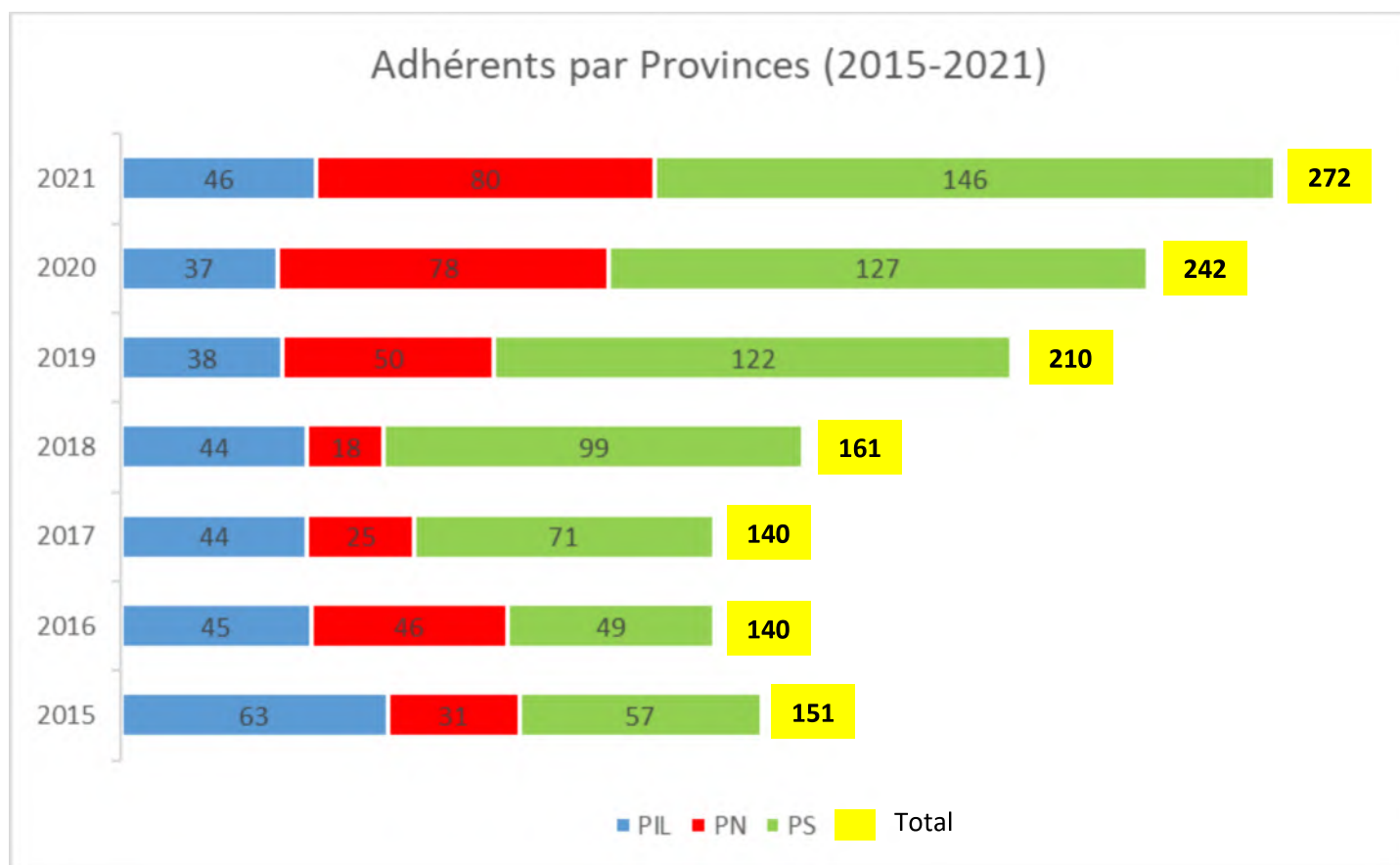


La province Sud concentre 54% des adhérents dont 35% des producteurs.

La province Nord se place en seconde position avec 29% des adhérents dont 21% des producteurs.

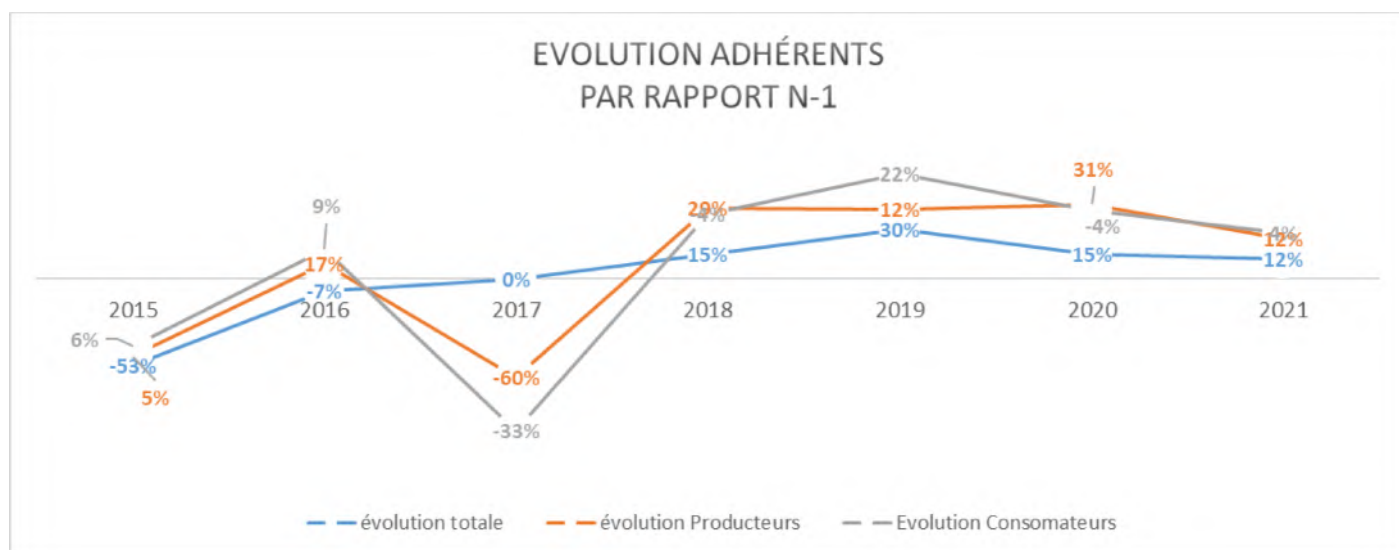
Enfin, la province des Îles Loyautés compte 17% des adhérents de l'association, dont 14% des producteurs.

Figure 1-7 : Évolution du nombre d'adhérents, par province



À noter la très forte **progression pour la province Sud qui compte 146 adhérents**. Cette tendance est en relative diminution par rapport à 2019 et souligne l'ambition de rééquilibrage que se fixe l'association. À souligner aussi, la **dynamique des Îles Loyautés** où 11 adhérents ont pu augmenter les effectifs locaux grâce aux efforts réalisés sur **Lifou**.

Figure 1-8 : Adhérents 2015-2021, par statuts



Les adhésions suivent une progression constante, de 15% sur la période 2019-2020 et de **60% sur la période 2015-2020**. La période 2020-2021 marque une relative diminution de la croissance précédente avec une augmentation de 12% des effectifs. Cependant, soulignons le gain de 4% de consommateurs, pilier fondamental du fonctionnement de notre Système Participatif de Garantie.

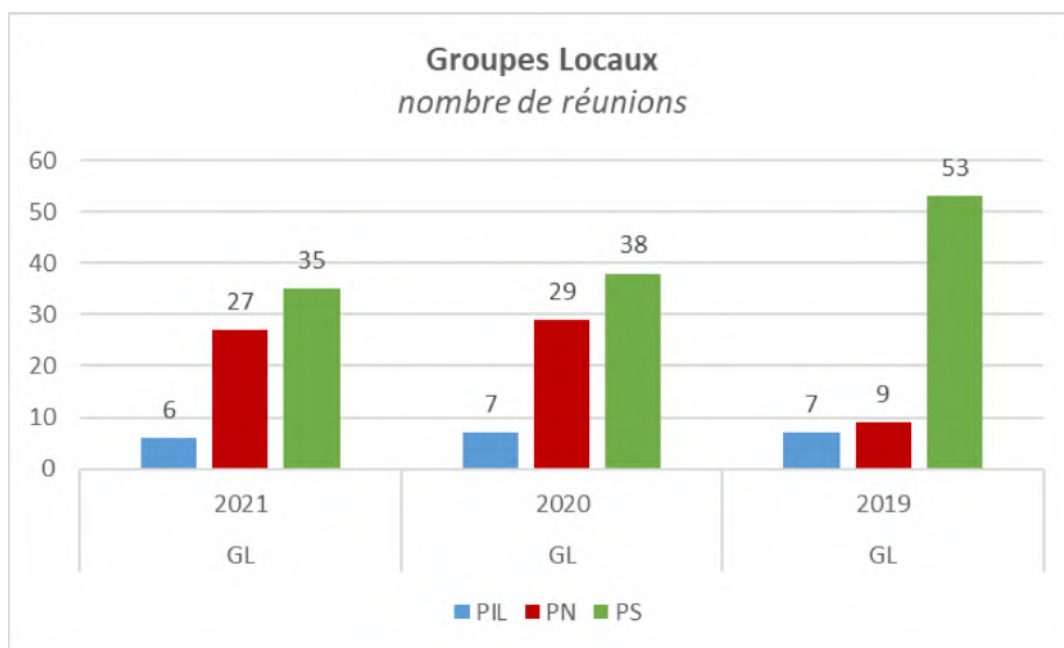
c) Groupes Locaux

La dynamique de labellisation BIO PASIFIKA repose sur le système participatif de garantie, en lien avec la Norme Océanienne d'Agriculture Biologique.

L'implication des adhérents est un des fondements du processus.

Les groupes locaux regroupent une moyenne de 10 adhérents et accueillent régulièrement les futurs consommateurs et producteurs sensibles à la démarche SPG.

Figure 1-9 : Réunions des Groupes locaux



La mobilisation des adhérents au sein des Groupes Locaux souligne la dynamique qui entoure le développement de l'agriculture biologique. Les Groupes se réunissent une fois par mois, excepté en Province des Iles Loyautés où les réunions sont souvent distantes d'un trimestre.

Cependant, le SPG a été largement impacté cette année par le contexte sanitaire dû à la COVID-19 et aux mesures de restrictions qui ont accompagné son développement. Les périodes de confinement ont alterné avec des moments de restrictions de mobilisation de groupe.

Figure 1-10 : Adhérents membres d'IPA WAKE



Dans les Îles, le SPG connaît des difficultés de suivi quand l'animation n'est pas assurée. Sur Ouvéa comme sur Lifou, des producteurs attendent de pouvoir faire reconnaître leur pratique et valoriser leur investissement au bénéfice de l'environnement.

En 2022, l'association se fixe comme objectif de développer la labellisation de groupe. Cela devrait limiter la contrainte administrative qui bloque le développement de l'agriculture biologique.

Dans le Nord, Les efforts entrepris par l'animation en 2019 continuent de porter leurs fruits. Les adhésions progressent toujours quand les réunions des Groupes Locaux ont repris une dynamique que nous ne connaissions plus depuis 2017. Cela nous permet de nous projeter et de construire des réflexes et une organisation qui devraient pouvoir continuer à se développer. Cette autonomie est une réalité face à la diminution des subventions publiques qui nous permettent d'employer des animatrices-teurs. Ce sont eux qui donnent aux GL la capacité de s'autonomiser en développant des outils et des relations avec les référents des Groupes Locaux.

Figure 1-11 : Restauration entre 2 inspections



Dans le Sud, la diminution des budgets ne nous permet plus de répondre à la demande. Aussi, un second poste d'animation est nécessaire pour continuer d'animer les Groupes Locaux nouvellement créés (Thio et Yaté), mais aussi déployer les projets que l'association se fixe et notamment les conversions en agriculture biologique.

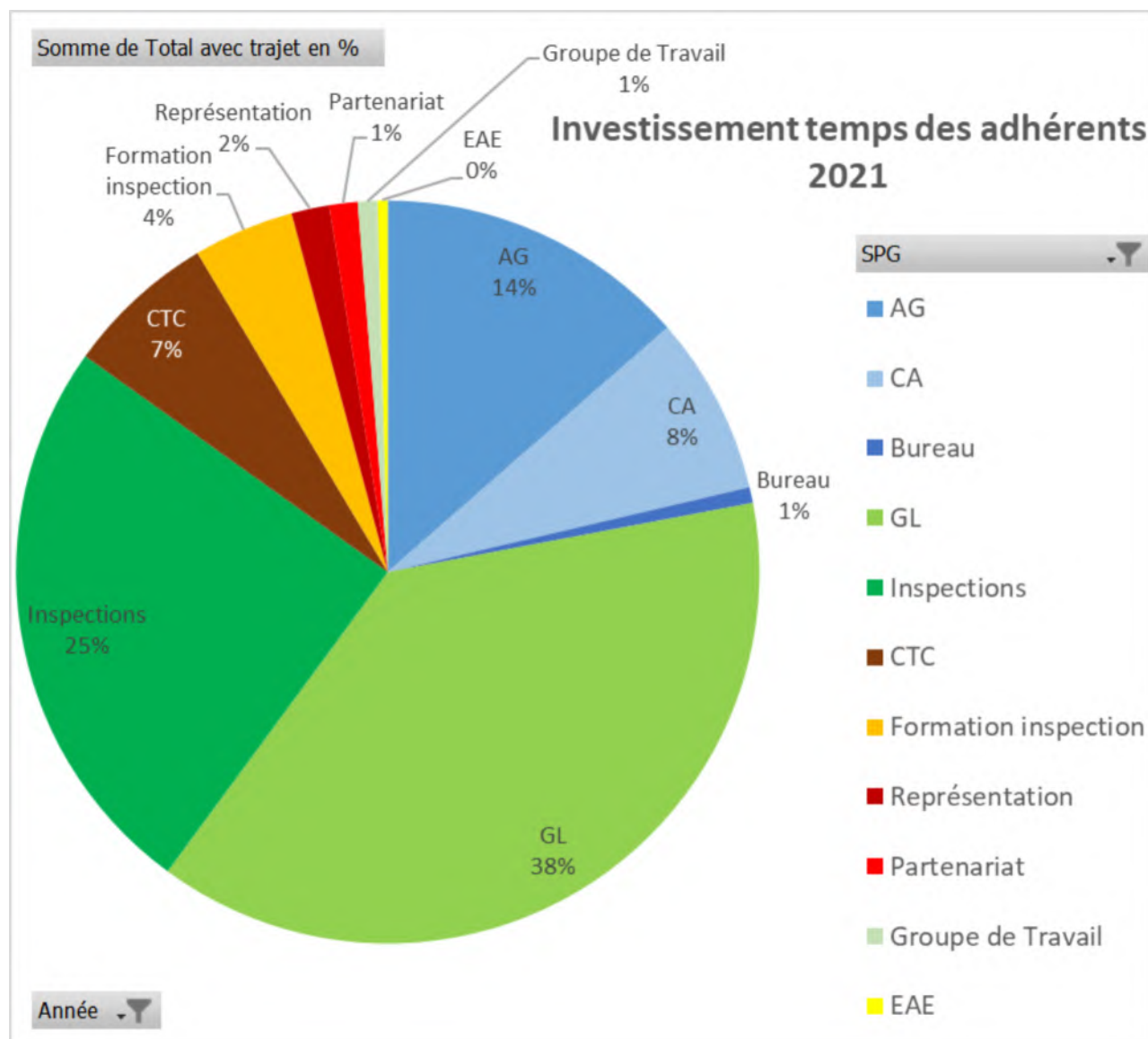
À titre d'exemple, les projets de conversion sont nombreux et sollicitent du temps d'animation et de partenariat avec les différentes OPA avec lesquels les producteurs intéressés sont engagés. Ce temps de travail mobilise l'animation alors même que de l'accompagnement à la commercialisation commence à se mettre en place. La dynamique repose sur les adhérents, le réseau qu'ils mettent en place. Cependant, cette démarche doit pouvoir être accompagnée. Enfin, à l'Île des Pins des producteurs et des consommateurs attendent notre accompagnement pour créer leur Groupe Local.

La dynamique de labellisation en agriculture biologique en Nouvelle-Calédonie repose sur le réseau du Système Participatif de Garantie qui mobilise ses bénévoles pour la délivrance du label BIO PASIFIKA.

Le nombre total des heures bénévoles est estimé à 11 000 heures, soit l'équivalent de 3,6 salariés à temps plein.

Il enregistre une baisse d'environ 17% par rapport à 2019, un temps où la COVID-19 n'existait pas. Cela découle du contexte sanitaire particulier que nous avons connu en 2020 et 2021 avec les mesures de restriction qui ont impacté notre fonctionnement.

Figure 1-10 : Le SPG, investissement bénévole



Ce volume horaire correspondant à **3,6 Équivalents Temps Pleins** est réparti par ordre d'importance entre :

- 1/ les réunions de groupes locaux
- 2/ le suivi du processus de labellisation (inspections, formations à l'inspection, CTC)
- 3/ l'administration de l'association

Par rapport aux années précédentes, 2021 se caractérise par la même mobilisation qu'en 2020 au global. Cependant, le développement des Groupes de Travail marque la mobilisation des adhérents sur différents sujets qui permettent au Conseil d'Administration de réaliser des choix éclairés et proposés par les Groupes de Travail.

d) Groupes de Travail

Le Système Participatif de Garantie porté par Bio Calédonia mobilise l'intelligence collective pour faire avancer l'ensemble des projets que se propose de mener l'association.

Des groupes de travail ont ainsi pu être constitués pour faciliter le travail du Conseil d'Administration et permettre à l'Assemblée Générale de s'approprier l'ensemble des axes sur lesquels nous sommes engagés.

La mobilisation des adhérents suit une proposition de thème à travailler, en accord avec les projets menés. Elle se concrétise par des temps d'échanges et de production collective où les membres du Système Participatif de Garantie participent aux débats et visent un consensus sur les points proposés.

En 2021, plusieurs Groupes de travail ont ainsi pu se mobiliser pour apporter des éléments au Conseil d'Administration :

- GT Communication
- GT Consommateurs
- GT SPG+ qui est devenu Système de Garantie par Audit
- GT Modèle économique

Sans la participation active des membres, nous n'aurions pas pu avancer sur les sujets présentés en GT.

Nous souhaitons remercier ici l'investissement bénévole qui caractérise le Système Participatif de Garantie porté par Bio Calédonia.

2. Les salariés

a) L'équipe salariée

L'année 2021 a encore été marquée par une stabilité au niveau de l'effectif salarié, comme en 2020.

En Province Nord, le recrutement en 2020 de Melvina Malo a permis de renforcer les dynamiques.

En Province Sud, Srian Sadimoen s'est affairée à suivre les adhérents lors des confinements successifs, mais a surtout réussi à développer l'autonomie des Groupes Locaux. Elle devrait passer à la coordination en mai 2022 après le départ prévu de Hnaéla Pierson.

Claire Lataste est revenue au sein de l'effectif dès le mois de janvier. Elle occupe un nouveau poste de chargée de mission. Fonction support, elle permet de gagner en souplesse de fonctionnement et de développer de nouveaux projets. Claire est ainsi largement mobilisée sur les projets PROTEGE en 2021.

Les salariés ont pu bénéficier d'Entretiens Annuels d'Echanges avec le directeur et un administrateur, excepté Ophélie Bories et Melvina Malo qui n'ont pu s'entretenir qu'avec le directeur.

Ces échanges ont été l'occasion de revenir sur les missions et réalisations de l'année 2020 et se projeter en termes d'objectifs sur 2021. Longs et fouillés, en moyenne 3 heures par salarié, ces moments priorisent l'échange afin que les missions des salariés puissent s'exécuter dans les meilleures conditions matérielles et humaines possible.

Figure 2-1 Mouvement du personnel de Bio Calédonia et organigramme

	Nom	Prénom	Poste	Date d'entrée	Date de sortie	Ancienneté en année au 31/12/2021
1	PALET	Frédéric	Animateur PIL	01/02/2017		4 ans 11 mois
2	LATASTE	Claire	Chargée de missions	05/03/2018		3 ans et 10 mois
3	BORIES	Ophélie	Animatrice PN	23/04/2019		2 ans et 8 mois
4	MIGOT	Pierre	Directeur	20/05/2019		2 ans et 7 mois
5	PIERSON	Hnaéla	Coordinatrice	04/11/2019	Prévue 30 avril 2022	2 ans et 1 mois
6	SADIMOEN	Srian	Animatrice PS	04/05/2020		1 an et 7 mois
7	MALO	Melvina	Animatrice PN	01/09/2020		1 an et 4 mois

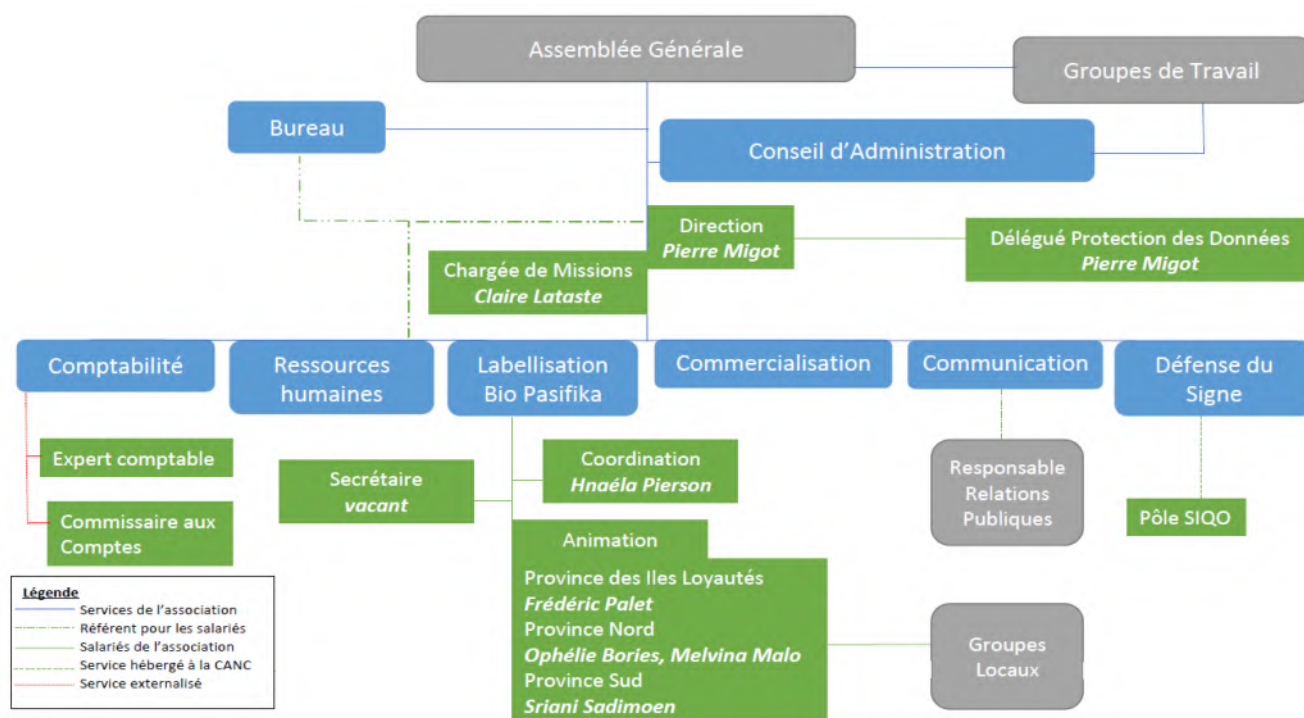


Figure 2-3: Équipe (Rencontres de la Bio, Oua Tom)



Figure 2-2 :Assemblée Générale (Farino)

L'équipe entretient des rapports quotidiens afin d'échanger sur les besoins des producteurs, les attentes des consommateurs et accompagner l'ensemble des situations qu'offre le Système Participatif de Garantie.

En outre, des réunions d'équipe régulières permettent aux salariés les plus éloignés de pouvoir retrouver l'ensemble de l'équipe. Ces regroupements sont impératifs pour maintenir la cohésion de l'équipe. En 2021, nous n'avons pas pu nous réunir autant que nous l'avions prévu et cela a pu impacter, à la marge, la cohésion de l'équipe. Une attention particulière sera apportée à ce sujet en 2022 si le contexte sanitaire nous le permet.

b) Formation des salariés

En 2021, les salariés ont été invités à proposer des formations qu'ils aimeraient bien suivre, soit pour monter en compétences, soit pour asseoir des compétences nouvellement gagnées.

- Équipe :

Titre : Animer des réunions

Durée : -

Organisme de Formation : ASSETS NC

Lieu : -

Date : reprogrammée en 2022

Formation stratégique, elle doit permettre à l'équipe de monter en compétences sur le volet animation de réunions, et plus généralement, animation des temps de vie associative. Cette formation doit nous permettre de travailler la posture d'accompagnateur de la dynamique portée et proposée par notre Système Participatif de Garantie. Malheureusement, nous n'avons pas pu la réaliser en 2021. Le contexte sanitaire, toujours, a impacté à plusieurs reprises le bon déroulé de l'ensemble des activités.

Nous avons donc dû nous résoudre à mobiliser cette montée en compétence en 2022.

- Individuelle :

Claire LATASTE, Hnaéla PIERSON, Pierre MIGOT

Titre : Formation de formateurs occasionnels, Agriculture Biologique

Durée : 40 heures

Organisme de formation : IFAP

Date : 18 février, 28 avril, 1^{er} juin, 16 juin, 22 juillet

Formation proposée dans notre intégration au pool de formateurs sur l'Agriculture Biologique, il a été proposé aux salariés de Bio Calédonia de suivre cette formation de formateurs occasionnels. Délivrée gracieusement, nous nous engageons à participer en tant que formateurs à la formation mise en place sans être rémunérés par la prestation.

Formation très enrichissante, elle nous a permis de monter en compétences et d'interagir avec le volet formation à l'inspection. Les outils travaillés lors de la session de formation seront ainsi remobilisés pour notre propre besoin.

Sriani devrait être bénéficiaire de cette formation en 2022.

En 2021, des salariés ont demandé des formations individuelles qui n'ont pu se tenir, faute de stagiaires sur les formations visées ou selon le contexte sanitaire du moment.

Une réflexion a aussi conduit la direction à demander un renforcement technique pour l'ensemble de l'équipe. L'idée était de proposer aux salariés les bases agronomiques permettant à chacune et chacun de parfaire ses connaissances et ainsi faciliter la communication mobilisée pour et avec les producteurs. Cependant, cette formation construite avec le CFPPA Sud n'a pas pu aboutir. Les salariés ont alors été sensibilisés au fait qu'ils puissent travailler des sujets avec nos partenaires techniques mobilisés pour répondre aux problématiques rencontrées par les producteurs.

c) Plan de Charge Direction

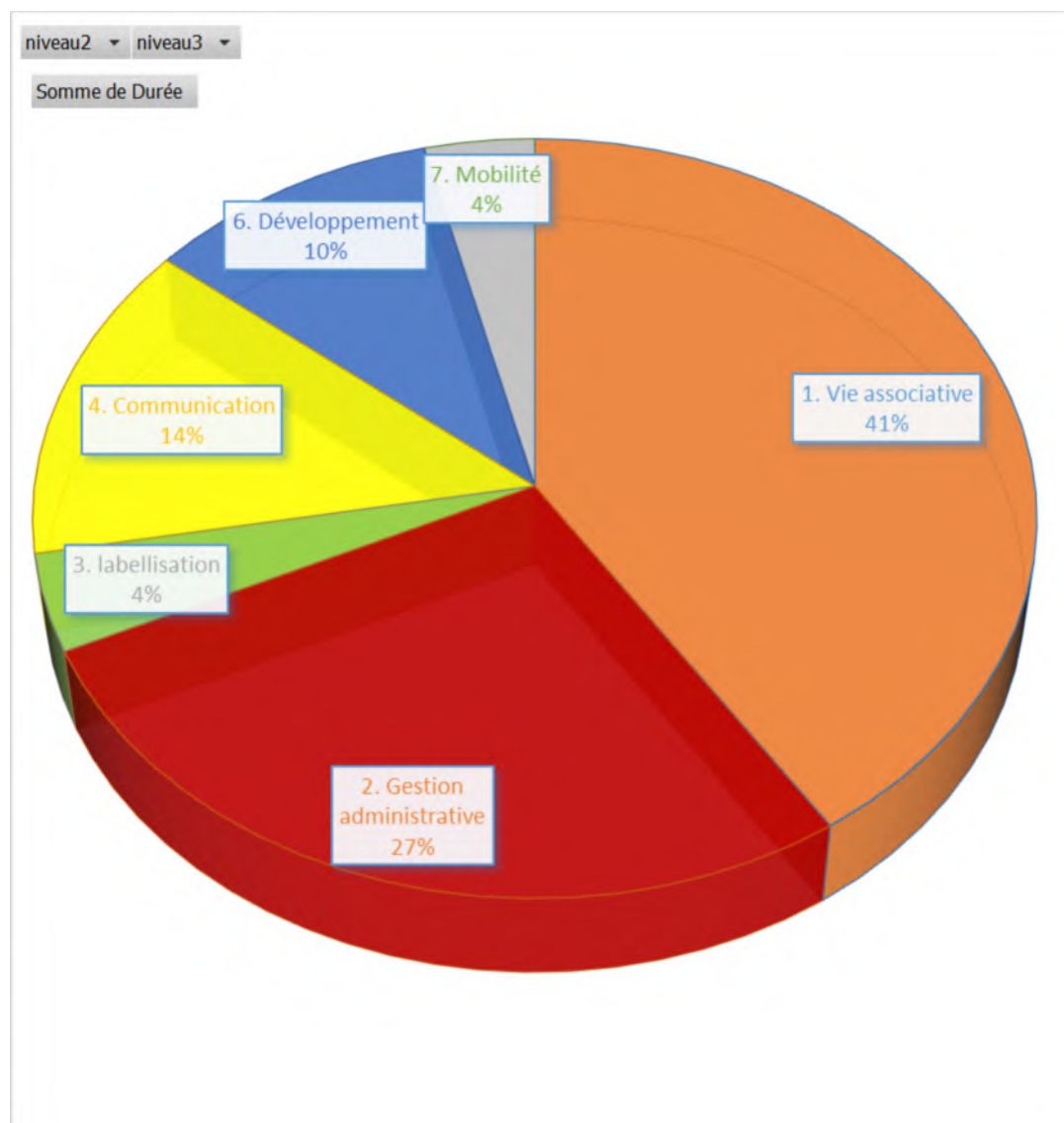
En 2020, la direction a souhaité suivre le temps de travail de l'équipe salariée. Ce suivi permet de mieux appréhender la répartition du temps de travail dédié à chaque mission. Cependant, nous n'avons pas encore l'ensemble des données des salariés. Nous proposons un focus sur le temps passé par la direction aux différentes missions de Bio Calédonia.

En 2021, on remarque que :

- La vie associative et la labellisation ont occupé 45% du temps de travail de la direction contre 50% en 2020
- La gestion administrative 27% contre 30% en 2020
- La communication 14 % contre 10 % en 2020
- Le développement 10% contre 7% en 2020

Le temps administratif gagné correspond à la mise en place de solution numérique partagée au sein de l'équipe pour fluidifier certaines tâches chronophages.

Figure 2-4 Temps de travail Direction (% temps de travail annuel 2021)



La **vie associative** a été marquée par l'organisation d'un évènement, en juillet : Les Rencontres de la Bio.

Format inédit démarré en 2020, sur 2 jours, elles ont permis de faire se retrouver les adhérents de l'association. Une centaine d'adhérents pour chacune des Rencontres, des moments de partage, des visites, des dégustations.

De ces évènements découle notamment la mise en place du Système de Garantie par Audit adopté en juillet 2021 à Oua Tom.

L'**administratif** recouvre l'ensemble des missions inhérentes à la structure, à ses moyens, à ses salariés, à son SPG et représente un volume de 496 heures (environ 62 jours) sur 2021.

La **communication** apparaît comme un axe à part entière. En effet, trop longtemps délaissée, elle demeure pourtant fondamentale dans le rayonnement des actions, la notoriété du label et le développement de l'agriculture biologique. En 2020, Bio Calédonia a décidé de travailler avec un prestataire, BKN, afin de renouveler sa communication externe envers les agriculteurs, mais aussi les consommateurs et le grand public. Des réalisations sont détaillées pour 2021 dans le chapitre correspondant. D'autres devraient être engagées en 2022 afin de concrétiser le plan d'action sur lequel Bio Calédonia travaille.

Le **développement** correspond à du temps dédié à la recherche de solutions pour l'évolution interne, la recherche de partenaires ou au montage de projet :

- Dans le cadre de PROTEGE, projet sur la Certification Groupée, projet sur l'importation de Semences, projet sur l'Alimentation Animale, projet sur l'Outil de Gestion de Données. Ces projets seront mis en œuvre en 2022 avec les partenaires mobilisés sur chacun d'entre eux.
- Dans le cadre de la formation sur l'agriculture biologique pilotée par l'IFAP et pour laquelle certains salariés en 2020 et 2021 se sont fait former pour pouvoir former à leur tour. Cela participe aussi à leur renforcement de compétences pour les formations à l'inspection.
- En réponse aux demandes formulées lors de nos Assemblées générales : un travail a été mené pour développer de nouveaux formats de labellisation (labellisation de groupes de producteurs et système hybride de certification par tiers intégrée au SPG). Il s'agit là de lever certains freins à la labellisation. Nous avons donc pu, grâce à la mobilisation des adhérents au travers de Groupe de Travail et au suivi des administrateurs mettre en place le Système de Garantie par Audit, innovation pour l'ensemble des Systèmes Participatifs de Garantie. Il offre une hybridation entre certification par tierce partie et SPG. Notre système reconnaît l'expertise de l'auditeur tiers AFNOR/Institut de la Qualité pour réaliser les audits chez des transformateurs aux process industriels. Le CTC demeure l'organe de délivrance du label après décision des collègues producteurs, consommateurs et organismes qualifiés. L'audit tient lieu et place de l'inspection réalisée dans le cadre de notre Système Participatif de Garantie.
- Un nécessaire travail de suivi de la Qualité et de l'évolution des procédures pour minimiser le poids de l'administratif et parfaire les propositions de l'équipe envers nos adhérents.

3. Coordination territoriale de la certification biologique

a) La gestion du système de certification et la défense du signe

Comité Territorial de Certification

En 2021, dix Comités Territoriaux de Certification (CTC) ont eu lieu avec 89 dossiers étudiés (moyenne de 9 dossiers étudiés par séance).

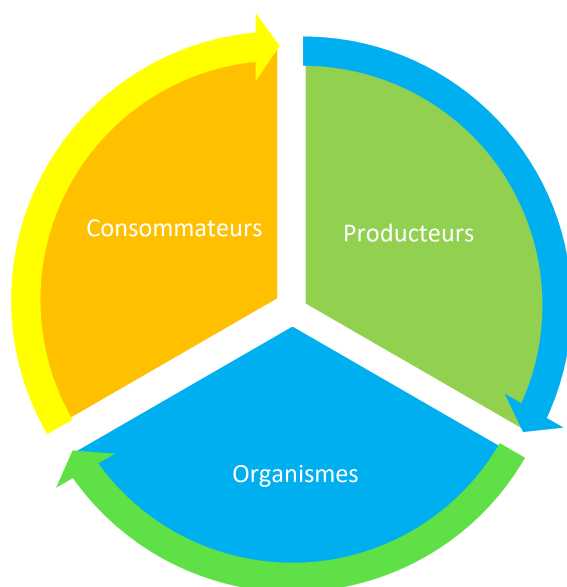
Grâce au fonctionnement participatif rotatif du CTC depuis 3 ans, les dossiers étudiés en 2021 ont pu bénéficier des voix de 39 adhérents inspecteurs qualifiés qui se sont relayés au sein des collèges consommateurs et producteurs.

Faisant suite à un besoin intervenu en 2020, les adhérents participants ont été invités en tenant compte de la représentativité des différents Groupes Locaux à chaque CTC. Tirés au sort, certains adhérents ont participé à plusieurs CTC. C'est ainsi que 2 adhérentes consommatrices se sont rendues disponibles pour 5 CTC sur 10, merci à elles ! À chaque CTC, de nouveaux membres inspecteurs qualifiés du SPG ont pris part aux décisions, permettant de cette manière d'élargir la vision de la labellisation pour ces adhérents et également la vision du CTC grâce des avis nouveaux.

Réforme CTC :

- 18 novembre 2018
- Composé de 3 collèges
 - producteurs, membres inspecteurs tirés au sort lors du précédent CTC
 - consommateurs, membres inspecteurs tirés au sort lors du précédent CTC
 - Référents d'organismes qualifiés
 - ADECAL
 - Agence Rurale
 - IAC
 - CANC

Figure 3-1 : Le Comité territorial de Certification, CTC



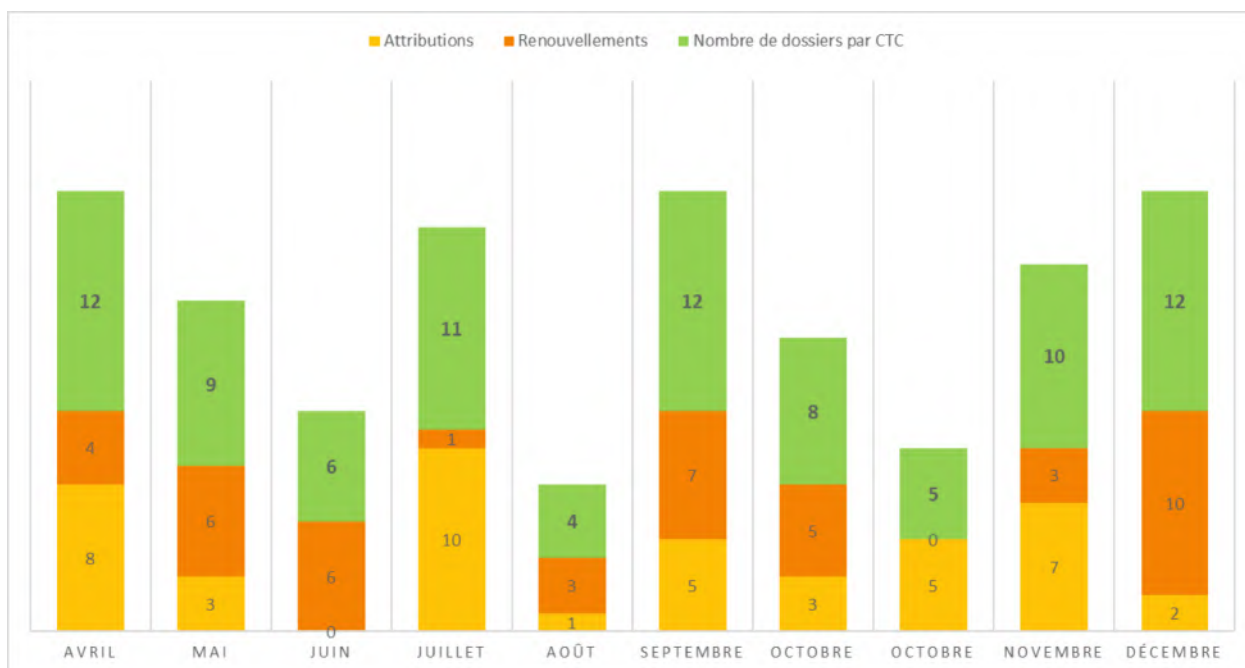
En règle générale, les membres participants manifestent de l'enthousiasme à être présents. Les retours sont globalement positifs, de la part des adhérents comme de celle des organismes qualifiés. Ces derniers apportent une valeur ajoutée complémentaire à celle de chaque adhérent grâce à leurs spécialités et connaissances du monde agricole calédonien.

En 2021, année ponctuée d'intempéries climatiques et de confinements du fait de la situation sanitaire du territoire, l'organisation des CTC a été pour le moins adaptée.

En effet, initialement prévu en février, le 1^{er} comité de l'année s'est finalement déroulé au mois d'avril puis les suivants se sont enchaînés avec, notamment, une continuité jusqu'en décembre malgré l'interdiction de regroupement en septembre et octobre. Pour ce faire, le défi d'organiser et d'animer des CTC virtuels a été brillamment relevé par l'équipe salariée. Grâce aux outils informatiques dont dispose l'association, à la bonne volonté et à la capacité de connexion des participants ainsi qu'à un formidable esprit d'équipe, 25 labels ont pu être attribués et/ou renouvelés sur les 2 mois qu'ont duré le confinement. **Il n'en demeure pas moins que les partenaires mobilisés semblent impactés par la régularité des CTC. Une réflexion devra être rapidement menée pour soulager les partenaires engagés.**

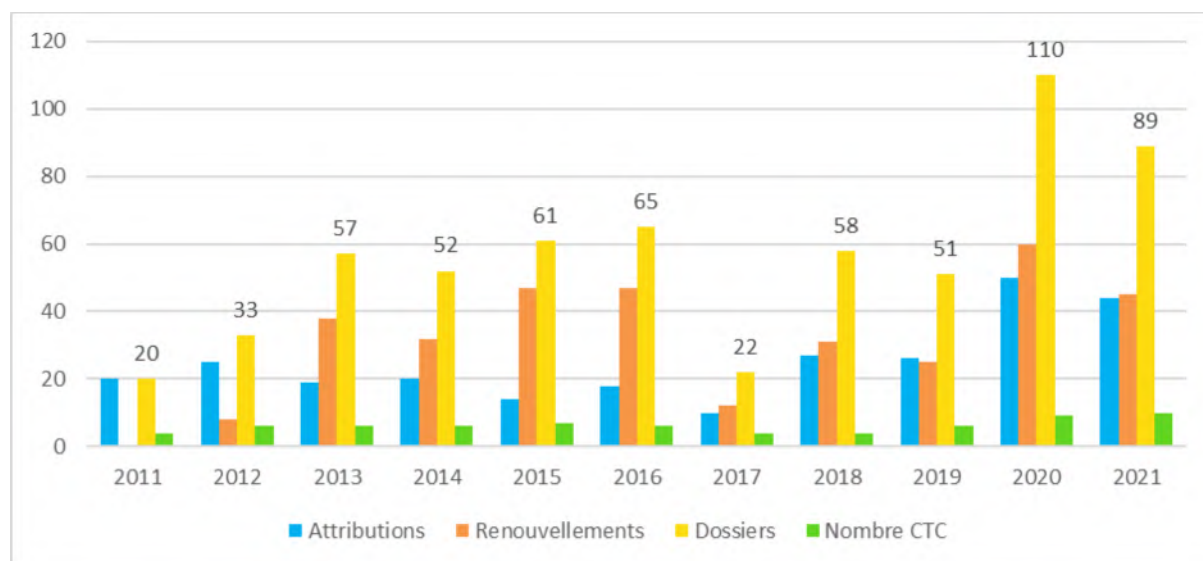
L'une des grandes réussites de ces CTC en ligne a été de conserver l'organisation des différents collèges pour procéder aux délibérations de manière isolée. En parallèle, un bémol majeur a été soulevé, celui de la fracture numérique qui a empêché de nombreux adhérents à participer aux CTC comme prévu par les tirages au sort. En fin 2021, les 2 derniers CTC ont de nouveau pu se dérouler en présentiel, dans le respect des gestes barrières, à la grande joie de tous.

Figure 3-2 : Une forte demande en labellisation Bio Pasifika



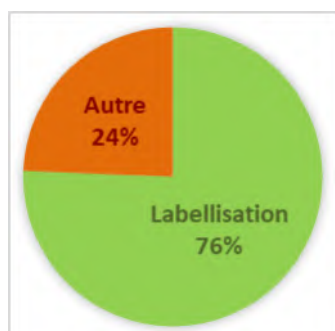
L'affluence irrégulière des dossiers en CTC sur l'année 2021 s'explique par diverses raisons. Comme évoqués, les aléas climatiques de début 2021 puis les 2 confinements ont presque paralysé les activités des Groupes Locaux, notamment dans le Nord et les Iles Loyauté. L'organisation même de la labellisation a également joué un rôle important, le fait que les dossiers ne passent plus annuellement, mais seulement tous les 2 ans en CTC depuis l'année 2018, a permis de qualifier 2021 d'année « creuse ». En effet, 2020 a été plus fournie et 2022 sera beaucoup plus chargée, uniquement en comptant les renouvellements.

Figure 3-3 : Comité Territorial de Certification (CTC) 2011-2021



Malgré un faux départ en début d'année puis l'immobilisation du territoire pendant 3 mois, le CTC a tout de même pu traiter 89 dossiers, soit seulement 19% de moins qu'en 2020. Il semblerait que la production Calédonienne soit décidée à se convertir !

Figure 3-4 : Temps de Travail dédié à la coordination du SPG Bio Calédonia

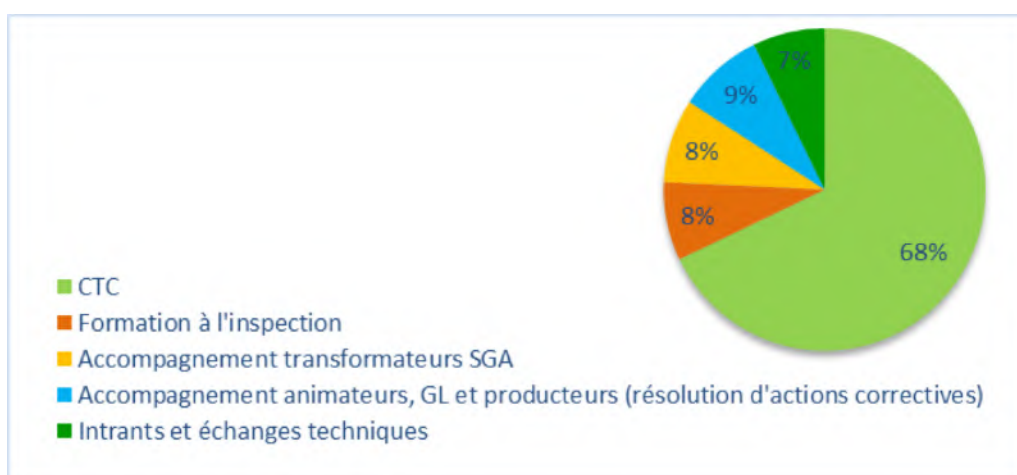


76% du temps de travail de la coordinatrice a été dédié au processus de labellisation et se décompose comme suit (figure 3-5):

- organisation et animation des CTC ont occupé 68% du temps,
- les 32% restant ayant été dédiés aux formations à l'inspection et accompagnements divers.

Les 24% du temps de travail de la coordination complémentaires sont en lien avec la vie associative et son volet administratif, ses événements, mais aussi avec le label et ses évolutions.

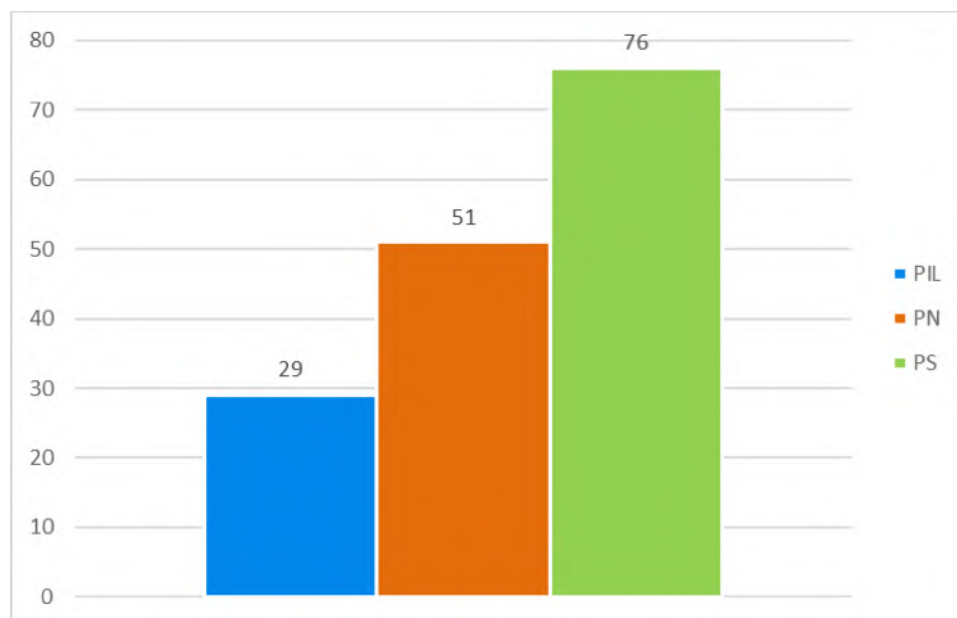
Figure 3-5 : La gestion du processus de labellisation dans ses diverses missions



b) Labellisations

En fin 2021, 156 producteurs ont des productions labellisées Bio Pasifika sur l'ensemble du territoire (selon la liste publiée sur notre site <https://agriculturebio.nc>).

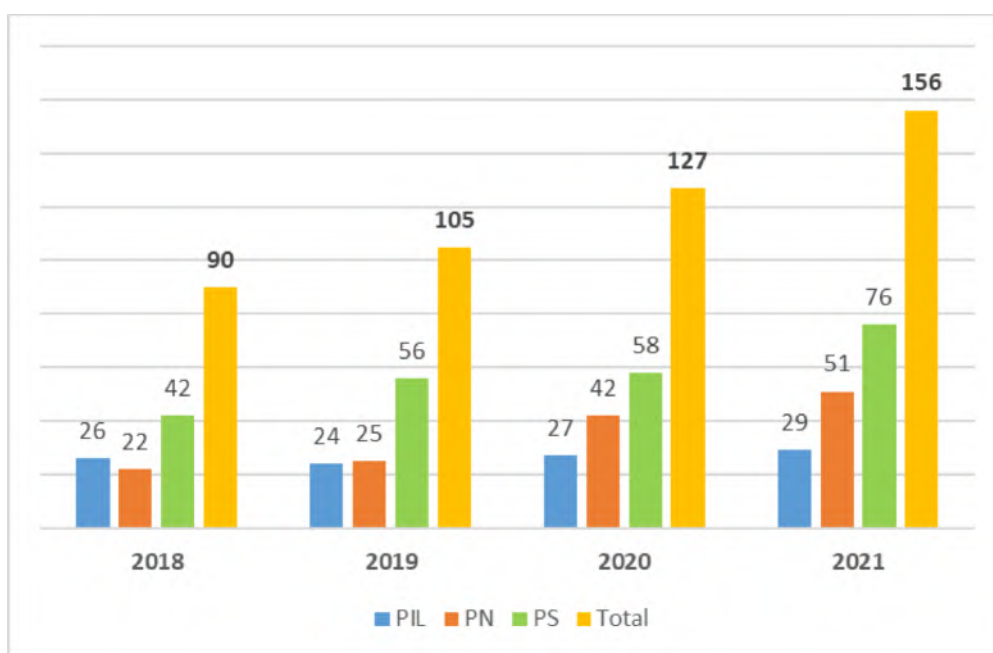
Figure 3-6 : Producteurs Bio Pasifika par Province



- **23% d'augmentation depuis 2020** (127 producteurs aux productions labellisées en fin 2020)
- **49% d'augmentation depuis 2019** (105 producteurs).



Figure 3-7 : Producteurs Bio Pasifika 2017-2021



À travers ce graphique, il est possible de remarquer **l'augmentation constante des producteurs entrant dans la démarche depuis 2018.**

Entre 2020 et 2021, il y a eu très peu d'évolution en Province des Iles, 20% d'augmentation du nombre de labellisés en Province Nord tandis qu'en Province Sud le nombre de producteurs fraîchement labellisés a augmenté de 30%.

Sur la Grande Terre, les deux Provinces ont accueilli de **nombreuses attributions** de label (1er atelier ou ateliers supplémentaires) du fait de divers facteurs :

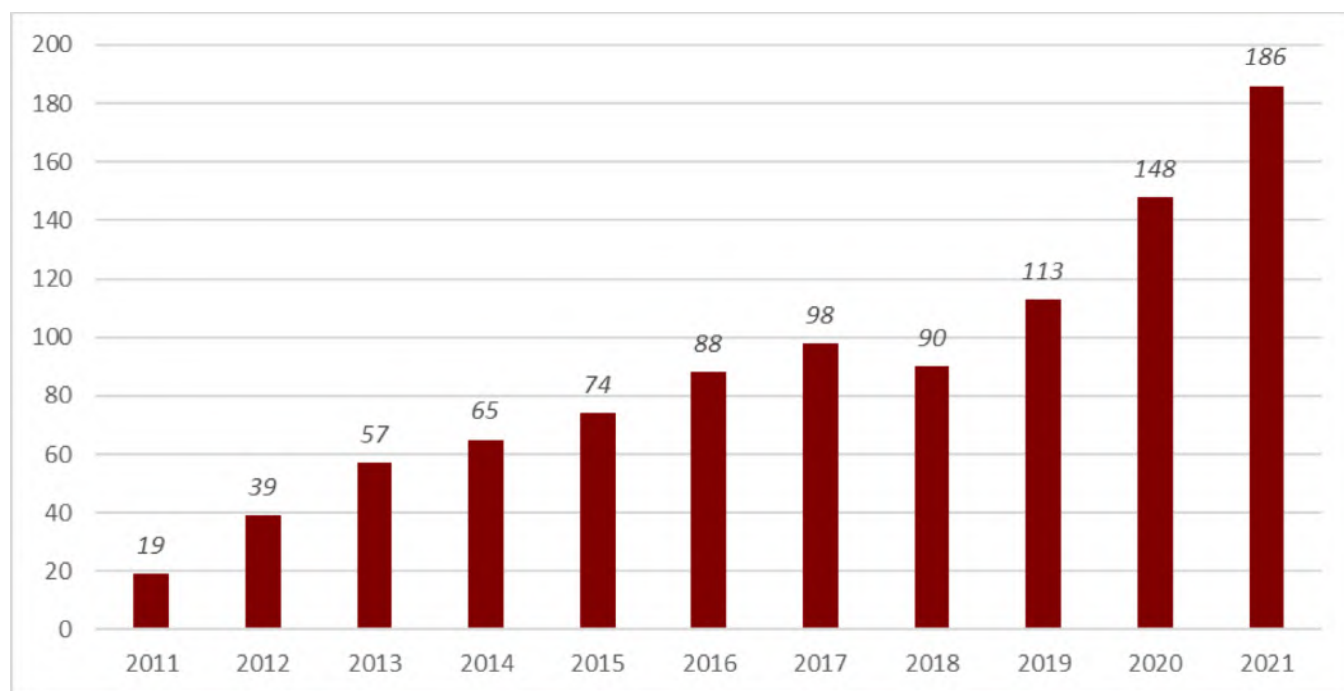
- Mobilisation de divers organismes dans cette voie de développement,
- Des GL de plus en plus expérimentés et à même d'accompagner au mieux les nouvelles demandes,
- Des **salariées motivées** et investies (1 en PS, 2 en PN).

La Province des Iles Loyauté, quant à elle, a drastiquement souffert des soucis de transport entre les îles, l'animateur provincial étant basé à Maré. De plus, la diminution des dotations provinciales est réellement impactante et va à l'encontre de la réalité de terrain où, à Lifou comme à Ouvéa, les demandes sont de plus en plus importantes.

La situation de la labellisation Bio Pasifika des productions Loyaltiennes semble critique. Des solutions à court et moyen terme sont en réflexion au sein de Bio Calédonia (recrutement, labellisation groupée...). **Le soutien financier des pouvoirs publics locaux sera nécessaire.**

A l'échelle du territoire, l'année 2021 s'est clôturée avec seulement 4 prorogations du label et de nombreux dossiers en renouvellements internes aux GL annulés ou repoussés.

Figure 3-8 : Productions labellisées Bio Pasifika



Le nombre de productions labellisées passe de 148 à 186 entre 2020 et 2021, soit 26% d'augmentation.

L'évolution du nombre d'ateliers labellisés est relativement cohérente avec le nombre de producteurs en bénéficiant durant cette dernière année. Ceci s'explique du fait qu'il y a eu de nombreux nouveaux producteurs alors qu'en 2020 nous étions davantage sur une diversification des productions labellisées chez des producteurs déjà dans l'association.

Figure 3-9: : Productions labellisées Bio Pasifika par atelier en 2021

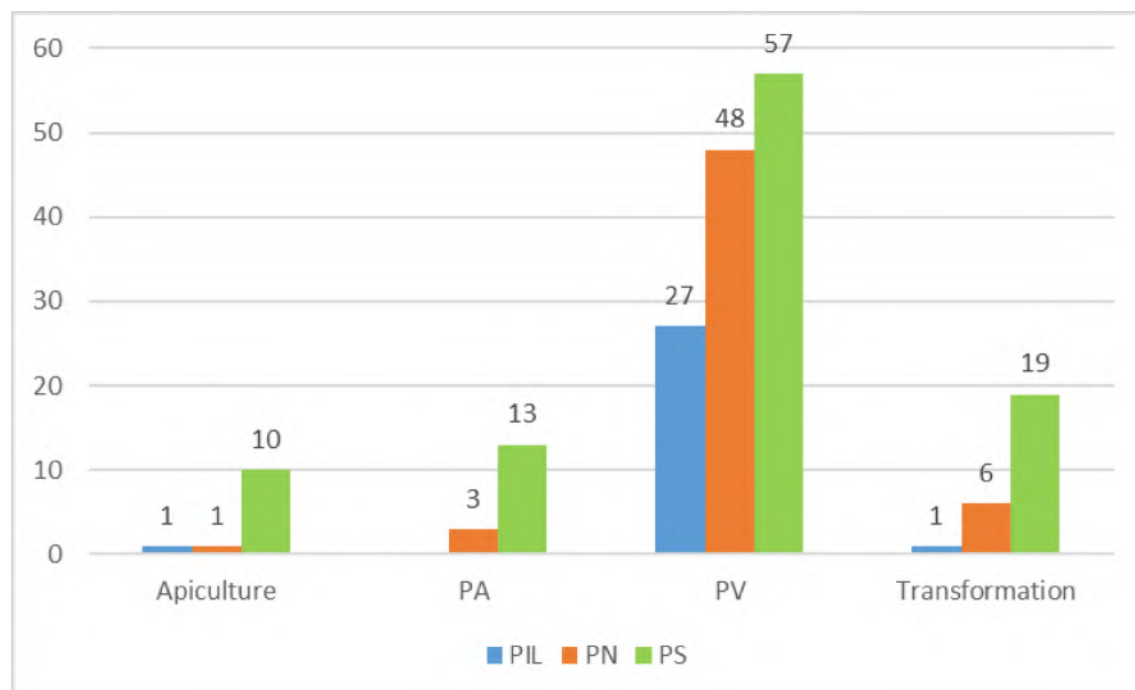


Figure 3-10 : Produits Bio Pasifika



c) Volumes de production

Les données sur les volumes de production sont issues des informations transmises par les adhérents / producteurs-transformateurs aux productions labellisées. Elles permettent d'avoir une approximation des volumes de production commercialisée pour l'année 2021.

En 2021 :

- La production biologique s'évalue à 329 tonnes présentes sur le circuit marchand en Nouvelle-Calédonie contre 257 tonnes en 2018 et 317 tonnes en 2020.
- Soit plus de 4% d'augmentation entre 2020 et 2021 malgré les conditions climatiques humides et dépressionnaires dues notamment à la Nina.

2021 souligne la diversité de productions labellisées, même si la production totale demeure majoritairement d'origine végétale. La filière bovine se développe grâce notamment au guide de lecture filière bovine mis en œuvre en 2020. À noter aussi, même si cette donnée n'apparaît pas dans le tableau récapitulatif ci-dessous, le développement de la fourniture de semis et de plants. Le développement du réseau de producteurs permet de valoriser du matériel végétal.

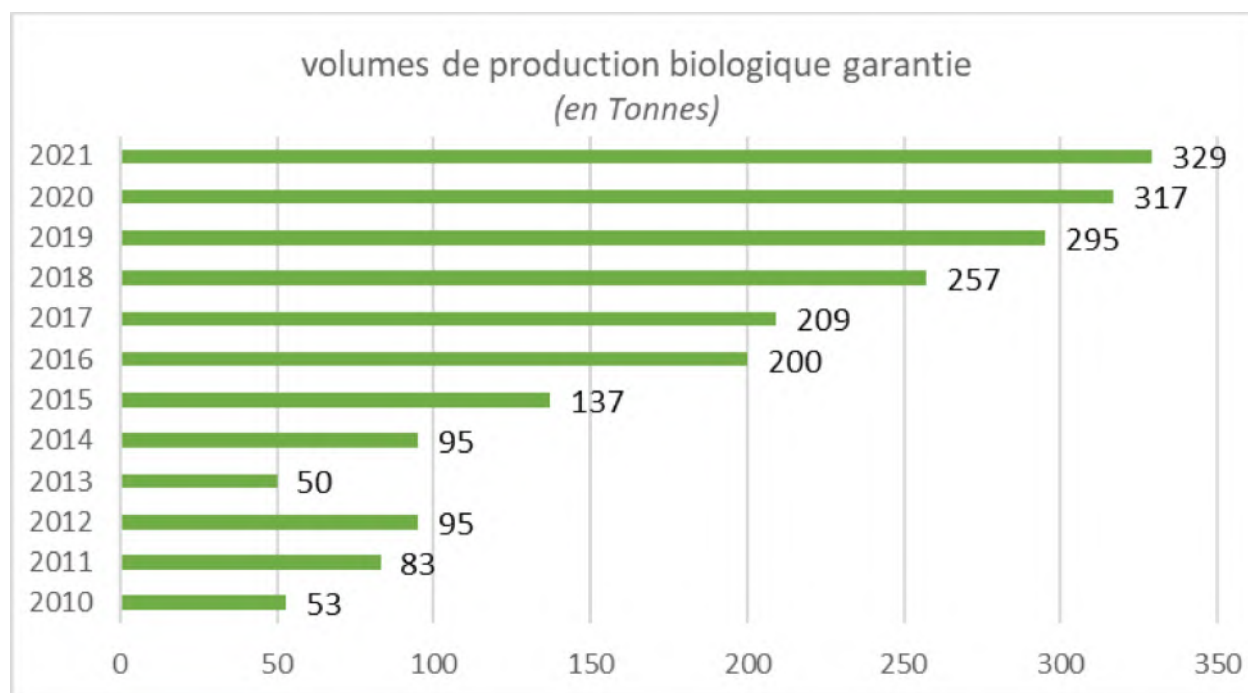
La demande concerne principalement les produits frais, mais la transformation locale, de produits issus de l'agriculture biologique, locaux ou importés, nécessite une attention particulière. Les possibilités offertes par le SGA peuvent ouvrir les portes aux produits transformés BIO PASIFIKA.

Les efforts réalisés en 2020 et renforcés en 2021 notamment sur les guides de lectures devraient concrétiser une augmentation de la production biologique d'origine animale.

Figure 3-11 : Volumes de productions par Provinces

Production	Province Sud 2021	2020-2021	Province Nord 2021	2020-2021	Province des Îles 2021	2020-2021
Vanille verte (en kg)	40	-11%	-	-	1 129	-18%
Maraîchages (en kg)	90 817	-30%	18 647	64%	6 415	116%
Tubercules (en kg)	17 903	51%	14 141	16%	29 910	40%
Fruits (en kg)	29 020	-13%	16 095	-6%	28 665	56%
Bovins (en kg)	23 790	69%	5 950	-	-	-
Ovins (en kg)	-	-	-	-	-	-
Œufs (en kg)	23 805	13%	1 080	-	-	-
Café (en kg)	-	-	20	-92%	-	-
Produits de la ruche (en kg)	4 093	-20%	75	-	5 935	125%
Miel (en kg)	3 969	-18%	75	-	5 935	125%
Pollen (en kg)	182	-25%	-	-	-	-
Cire (en Kg)	6	-	-	-	-	-
Propolis (en litres)	7	-	-	-	-	-
Produits transformés (en kg)	7 191	-37%	69	-	85	-
Pains (en kg)	-	-	4 600	1 642%	-	-
Chocolat (en kg)	-	-	-	-	-	-
TOTAL	196 660		60 677		72 139	

Figure 3-12 : Volume de production biologique en Nouvelle-Calédonie (2010-2021)



Selon les données prises en compte, la production biologique Bio Pasifika en 2021 a progressé de 4% par rapport à 2020. Or, les conditions climatiques de 2021 ont été marquées par un excédent de pluviométrie et des phénomènes dépressionnaires importants causant des dégâts dans les parcelles cultivées.

Ainsi, les volumes maraîchers en Province Sud, mais aussi plus localement en Province Nord ont connu des baisses très importantes. Cette situation malheureusement n'impacte pas exclusivement la filière bio. De même, les volumes apicoles ont été largement impactés.

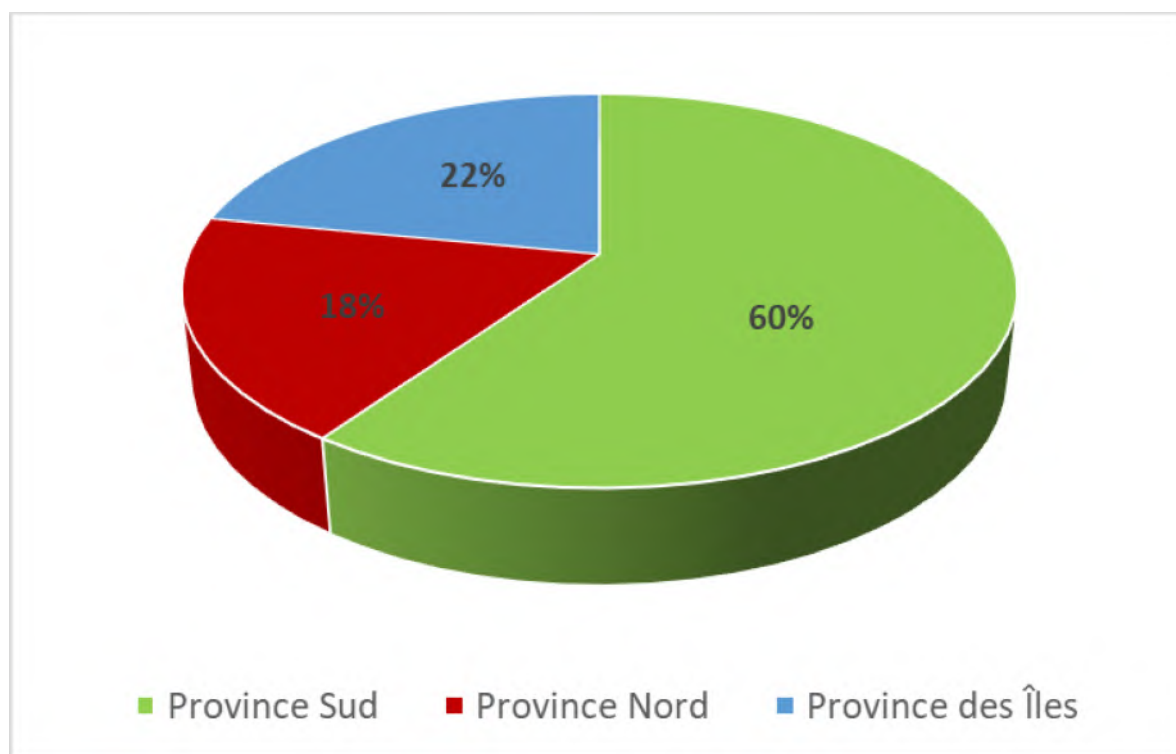
En outre, certains producteurs n'ont pas pu nous communiquer leurs données de production commercialisées. Il s'agit notamment des transformateurs, mais aussi certains producteurs maraîchers, fruitiers, et de café particulièrement.

Les productions en hausse sont issues du **développement des volumes maraîchers sur l'ensemble du territoire excepté la Province Sud, mais aussi ceux des tubercules, des fruits et l'avènement de la filière bovine bio.**

Comme le montre le graphique suivant, la part de chaque province en 2021 est la suivante :

- Province Sud : 197 Tonnes, soit une **baisse de 13%** par rapport à 2020,
- Province Nord : 61 Tonnes, soit une **augmentation de 47%** par rapport à 2020,
- Province des Îles Loyauté : 72 Tonnes, soit une **augmentation de 54%** par rapport à 2020.

Figure 3-13 : Production biologique par Provinces (2021)



La province Sud pèse pour 60% de la production globale labellisée Bio Pasifika contre 72% en 2020 ;

La province Nord pour 18% contre 13% en 2020,

La province des Îles Loyauté pour 22% contre 15% en 2020.

L'évolution de la situation interpelle quant à la distribution des denrées alimentaires labellisées Bio Pasifika. Si le bassin de consommation le plus important demeure centré sur le Sud et le Grand Nouméa, des points de vente tendent à se développer ailleurs.

La zone de Koné connaît l'installation d'une boutique spécialisée qui permet l'écoulement local d'une partie de la production.

Cependant, les producteurs loyaltiens sont confrontés à une problématique de transport et de son coût pour pouvoir alimenter les commerces situés sur Nouméa.

d) Province des Îles Loyauté : difficulté d'animation

L'association dispose d'un bureau au sein du Centre Agricole de Développement Rural Loyaltien à Maré.

Frédéric PALET, animateur de l'association depuis 2017 accompagne le développement de la labellisation en agriculture biologique auprès des groupes locaux actifs de Maré et Lifou.

Ces deux groupes réunissent 38 producteurs et 6 consommateurs engagés pour une surface d'exploitation de 122 Ha dont 26 Ha cultivés et 276 ruches. Le Groupe Local d'Ouvéa n'existe plus, mais nous y avons 1 consommateur engagé.

La zone de Maré

a) Introduction

Suivi des dossiers pour la labellisation Bio Pasifika

Au niveau administratif et archivage des dossiers des producteurs, un travail a été fourni pour suivre

- la mise à jour des dossiers pour 16 producteurs labellisés.
- La réalisation de 16 plans de gestion.

Un cahier de suivi de culture vierge a été remis avec conseils en début d'année pour les producteurs n'ayant pas de cahier personnel. Cependant, un producteur a perdu son label. Ce dernier se refuse à réaliser un cahier de culture et donc la traçabilité ne peut pas être vérifiée. Ce sujet a été évoqué en GL et en CA. Si le cahier de culture n'est pas l'outil permettant d'assurer la traçabilité, il n'en demeure pas moins qu'un autre doit être développé pour répondre aux obligations liées au label Bio Pasifika. Il a été demandé au GL de trouver des solutions adaptées localement pour assurer cette traçabilité.

Au titre des initiatives, l'une pourrait représenter une opportunité. Discutée lors des 1ères Rencontres de la Bio à Gohapin en février 2020, elle consisterait dans la mise en place d'une charte de l'agriculture traditionnelle. Cette charte permettrait ainsi aux agriculteurs s'y conformant de bénéficier d'une recommandation favorable du Groupe Local à destination du CTC. Cette initiative devrait être travaillée en 2022.

Pour accompagner la commercialisation, une liste a été remise à chaque producteur du GL de Maré contenant les contacts des différents circuits commerciaux afin de valoriser leurs produits labellisés Bio Pasifika.

En parallèle de l'opération avocat menée par la PIL et les partenaires agricoles lors de la période de confinement liée au COVID 19 en 2020 n'a pas pu être reconduite suite aux événements climatiques du début d'année 2021. En outre, ces événements ont impacté la production :

- Baisse de 70% de la production d'avocats.
- Baisse de 25% de la production d'ignames.

b) Les réunions du GL de Maré

Fin 2021, le Groupe Local de Maré est constitué de

- **16 producteurs aux productions labellisées Bio Pasifika et**
- **3 consommateurs**

Le GL a maintenu l'ensemble de ses producteurs actifs même si un producteur a perdu son label en raison du non-respect de traçabilité de l'exploitation (*voir ci-dessus*).

En revanche, Le GL a reçu l'adhésion d'un nouveau consommateur.

Le GL de Maré est donc resté stable entre 2020 et 2021.

En revanche, le point de fragilité du groupe pour cette année a été de solliciter la seule consommatrice confirmée pour l'ensemble des audits réalisés.

Le GL s'est réuni à deux reprises avec une moyenne de 9 personnes par réunion de travail.

Synthèse des membres actifs du groupe

	2021	2020	2019	2018
Producteurs	16	16	18	21
Consommateurs	3	2	2	6

Inspecteurs confirmés consommateurs	1	1	2	6
Inspecteurs confirmés producteurs	4	4	5	4

Nbre de nouveaux PDG réalisés	0	0		
Nbre d'inspections effectuées	5	11	12	20

Total des producteurs labellisés (BP ou BPC)	15	16	17	17
Total des productions labellisées (BP et BPC)	28 T	35.7 T	36 T	37.5 T

Nbre de Réunions annuelles	2	4	3	6
-----------------------------------	----------	---	---	---

c) Actions de sensibilisation/pédagogie

- **Fête de l'avocat à Nécé** : Présentation de l'Association Bio Calédonia et de la procédure de labellisation en AB
 - Stand commun avec les partenaires du CADRL et de la PIL.
 - Visites guidées du système d'irrigation Aqualone chez Mr Wigno NEMIA
- **Fête du waïlou à Hnawayace**
 - Présentation de la démarche de labellisation bio
 - Echange riche avec les habitants de la tribu avec une perspective de labellisation de productions
- **Foire des Iles** : ANNULÉE pour raison de restrictions sanitaires dues à la COVID-19
- **Journée portes ouvertes du CADRL** : ANNULÉE pour raison de restrictions sanitaires dues à la COVID-19

- **3e Fête de la banane à Cengéite** : ANNULEE pour raison de restrictions sanitaires dues à la COVID-19
- **Journée de la culture à la tribu Atha** : ANNULEE pour raison de restrictions sanitaires dues à la COVID-19

d) Les réunions avec les partenaires et actions de coordination :

- **Les réunions techniques au sein du Centre d'Appui au Développement Rural Loyaltien**

En 2021, l'animateur Bio Calédonia a participé à 5 réunions techniques en coordination avec les agents du CADRL, de l'IAC, de l'ADECAL, de la CANC GDSV, de la CANC Plateforme Machinisme, d'ARBOFRUITS et de l'association TANETA.

Objectif : transmettre l'information et traiter les problématiques sur les suivis de culture des parcelles d'expérimentation, sur le suivi des productions chez les producteurs, sur la production de plants fruitiers et maraîchers, sur le suivi de maladies et de ravageurs, la formation de producteurs, l'utilisation d'intrants autorisés en agriculture biologique, la planification des travaux et l'organisation lors des événementiels.

- **PIL**

Depuis 2020, les réunions techniques avec les membres de la collectivité provinciale n'ont plus lieu. Cela impacte durablement les échanges et la vision stratégique.

e) Volumes de production :

	Maraîchage	Tubercules	Fruits	Vanille verte	Total
2021	2 765 Kg	14 720 Kg	10 025 Kg	279 Kg	27 789 kgs
2020	2 765 Kg	17 720 Kg	15 025 Kg	280 Kg	35 790 kgs
2019	2 598	18 875	14 455	401	36 329 kgs

La zone de Lifou

a) Introduction

Aucun poste d'animation n'est disponible sur Lifou faute de budget. L'animateur de Maré, Frédéric Palet, assume donc la liaison avec Lifou et se déplace régulièrement pour suivre l'avancement des demandes d'adhésion et des dossiers de labellisation.

Cependant cette situation impacte considérablement la dynamique présente sur l'île. Le potentiel de développement est considérable, autour d'une production diversifiée (maraîchage, tubercule, miel et vanille principalement)

Suivi des dossiers pour la labellisation Bio Pasifika

En 2021,

- 6 missions d'animation sur Lifou ont été programmées et seulement 5 ont pu être réalisées sur le terrain en raison de soucis du transport aérien.
- Attribution de la labellisation à 4 nouveaux producteurs en production végétale.
- Nouvelle dynamique avec l'adhésion de nouveaux producteurs.

Pour accompagner la commercialisation, une liste a été remise à chaque producteur du GL de Lifou contenant les contacts des différents circuits commerciaux afin de valoriser leurs produits labellisés Bio Pasifika.

Formation

Une formation à l'inspection a été dispensée le 24 août 2021 auprès de 8 personnes, dont 7 nouveaux producteurs.

b) Les réunions du GL de Lifou

En 2021, le Groupe Local de Lifou était constitué

- de 15 producteurs aux productions labellisées Bio Pasifika
- de 8 producteurs en cours de labellisation et
- de 3 consommateurs.

Le GL a accueilli de **nouveaux producteurs** motivés pour la labellisation Bio et 3 nouveaux consommateurs.

Le GL s'est réuni à trois reprises dans les locaux de la Province des Îles avec une moyenne de 12 personnes par réunion de travail.

Le GL a reçu la présentation de 12 dossiers, 6 ont été présentés au CTC en 2021.

Pour rappel : en 2020

L'animateur a réalisé un travail **d'information au domicile de 10 producteurs** de Lifou sur les procédures de labellisation Bio.

Travail identique auprès du conseil d'administration de l'**Association des Apiculteurs des Îles et de l'association TRENGETRENG**. Cette dernière association s'est positionnée comme acteur ressource pour participer à la **mise en place du SPG Groupé**.

Ce projet se déroulera sur 2022.

50 producteurs au total ont été sensibilisés à l'approche bio de leur exploitation en 2020 permettant d'identifier un réel potentiel de développement pour les années à venir.

Synthèse des membres actifs du groupe

	2021	2020	2019	2018
Producteurs	23	16	12	
Consommateurs	3	4	3	

Inspecteurs confirmés consommateurs	2	3	2	
Inspecteurs confirmés producteurs	10	4	3	

Nbre de nouveaux PDG réalisés	5	9		
Nbre d'inspections effectuées	12	7	6	

Total des producteurs labellisés (BP ou BPC)	15	12	10	
Total des productions labellisées (BP et BPC)	44,3 T	10.9 T	6.80 T	

Nbre de Réunions annuelles	4	3	3	
-----------------------------------	----------	---	---	--

a) Volumes de production :

	Maraîchage	Tubercules	Fruits	Vanille séchée	Miel	Huile de coco	Total
2021	3 650 Kg	15 190 Kg	18 640 Kg	850 Kg	5 935 Kg	85 litres	44 350 kgs
2020	200 Kg	3 600 Kg	3 395 Kg	1 100 Kg	2 635 Kg		10 950 Kgs
2019	150	1 500	2 885	980	3 640		9 155 kgs

La zone d'Ouvéa

Depuis trop longtemps déjà Bio Calédonia n'est plus représentée sur l'île.

Nous avons un adhérent actuellement sur Ouvéa, consommateur de son statut.

L'animateur pour la PIL assume l'accompagnement des GL de Lifou et Maré comme présenté ci-dessus. Il ne peut décemment pas assumer Ouvéa malgré la présence de producteurs engagés et notamment la présence d'une ferme de démonstration PROTEGE dont la vocation est de conduire ses itinéraires en bio. Il s'agit d'un éleveur avicole qui ne peut malheureusement pas valoriser en bio sa production.

Nous ne perdons pas de vue les attentes nombreuses et pluridimensionnelles que les agriculteurs et consommateurs d'Ouvéa nourrissent et déployons tous les efforts que nous pouvons pour le démontrer à la collectivité locale qui nous finance.

Le sujet sera de nouveau partagé avec nos interlocuteurs de la PIL afin que nous puissions, dans un avenir proche, renouer avec Ouvéa et valoriser les pratiques des agriculteurs de l'île.

Province des Îles : Bilan

Nouvelle dynamique au sein du GL de Lifou.

Le potentiel en termes de production en pays Drehu auprès des acteurs intéressés serait nettement supérieur aux 44 tonnes labellisées actuellement.

Cette dynamique se heurte cependant à 2 obstacles liés entre eux :

- Accompagnement à la labellisation sur Lifou même et donc disponible pour suivre les demandes et l'évolution des dossiers
- Commercialisation sur Nouméa contrainte du fait de l'éloignement relatif et de la charge de transport. Les débouchés commerciaux devraient prioritairement être centrés sur Lifou auprès des multiples opérateurs présents. Un travail a été entamé à l'UCPA pour valoriser la production Bio Pasifika d'ores et déjà disponible.

L'accompagnement du groupe Local doit être assuré au quotidien avec 1 salarié à plein temps dédié au Groupe Local et aux dynamiques sur des projets innovants (Territoires en Bio, Labellisation Groupée,...).

e) Province Nord : un développement continu

En 2021, par rapport à 2020 :

- **Création d'un nouveau Groupe Local**

La Province Nord offre une diversité de production et un grand nombre de producteurs qui permettent d'envisager de manière sereine le développement de la labellisation en agriculture biologique.

Malgré la continuité de l'effort de l'association pour maintenir sur des fonds dédiés le poste de la seconde animatrice recrutée en 2020 et basée sur la côte est à Poindimié, les contraintes de l'année 2021 ont été nombreuses et ont entraîné de nombreuses difficultés :

- La Nina tout d'abord, entraînant des annulations de visites et inspections sur le terrain, les accès coupés, les champs inondés,
- mais aussi par la crise sanitaire due à la COVID-19 entraînant les deux confinements de 2021.

Aujourd'hui, les Groupes Locaux continuent d'avancer vers leur autonomie, les producteurs s'organisent, les consommateurs sont plus présents que jamais et **le nombre de labellisés dépasse les nombres relevés depuis 10ans en Province Nord.**

La présence des partenaires, soutenue et nécessaire, a permis de mener à bien les missions confiées aux animatrices.

La zone de Canala-Kouaoua

a) Introduction

Le Groupe local de Canala se nomme aujourd'hui le GL de **Canala-Kouaoua**.

Le groupe de Canala-Kouaoua a connu des situations difficiles cette année, et en raison de son accessibilité et de son éloignement, le nombre de réunion de GL a été minime, la présence de l'animation aussi.

Cependant, au regard des années passées, c'est un groupe en continuelle expansion composée de membres engagés, motivés et productifs. Le dynamisme et son potentiel de développement ne sont plus à démontrer.

b) Les réunions du GL et les inspections GL Canala/Kouaoua

Tableau de synthèse des membres actifs du groupe :

	2021	2020	2019	2018
Producteurs	12	16	6	
Consommateurs	4	4	3	

Inspecteurs confirmés consommateurs	4	2	2	
Inspecteurs confirmés producteurs	11	11	4	
Nbre de nouveaux PDG réalisés	0	7	4	
Nbre d'inspections effectuées	7	11	4	

Total des producteurs labellisés (BP ou BPC)	12	12	4	
Total des productions labellisées (BP ou BPC)	12	12	4	

Nbre de Réunions annuelles	5	8	7	
-----------------------------------	----------	---	---	--

c) Les réunions avec les partenaires et actions de coordination

- **Province Nord**

Antenne de Canala

Impliquée dans le partenariat technique auprès des producteurs.

Une collaboration solide et fonctionnelle est installée. En effet, la communication est bien établie et les relations sont durables. Les techniciens n'hésitent pas à parler aux agriculteurs de la possibilité de s'installer en Agriculture Biologique, ou encore à apporter des renseignements à l'animation. Informations qui permettent une prospection ciblée.

d) Actions de sensibilisation/pédagogie

- **Invitations Formation**

Bio Calédonia a été invité à se joindre aux formateurs lors de sessions organisées par PROTEGE. À cette occasion, l'animatrice a pu informer les stagiaires présents.

Elle a ainsi pu participer à une formation sur l'agroforesterie, chez Mr VAKIE Pascal, dans le cadre de PROTEGE.

- **Fête de la mandarine**

Bio Calédonia a tenu un stand d'information avec les adhérents membres du GL.

Là encore, de nombreux événements ont été annulés en raison des conditions climatiques et/ou sanitaires. L'année a été très compliquée en termes d'accompagnement.

e) Volumes de production :

	Maraîchage	Tubercules	Fruits	Total
2021	2 081 kg	3 561 kg	6 625 kg	12 267 kgs
2020	2 720 Kg	4295 Kg	9 524 Kg	16 538 kgs
2019	2897	1333	3466	7 696 kgs

Le mauvais temps a été moins destructeur sur la production fruitière que le papillon piqueur de 2020. Le maraîchage en revanche, a subi de lourds dégâts.

Les chiffres sont constants malgré l'absence des chiffres de quatre producteurs aux productions labellisées : un demeure injoignable, deux ont décidé d'abandonner en fin d'année et nous comptons un décès en fin d'année. Ce dernier a été victime de la crise COVID-19.

À ces volumes de production, nous pouvons ajouter des plants et des semis qui ont été échangés ou vendus. Il en va de même pour les fleurs coupées, véritable activité pour les membres du GL de Canala-Kouaoua. Cette spécificité n'est pas comptabilisée, mais doit être soulignée, car unique au sein de l'ensemble des GL de Nouvelle-Calédonie.

f) Conclusions et perspectives 2022

Le nombre de réunions du Groupe Local et d'actions sur cette zone ont été peu nombreux, ce qui n'a pas permis aucune évolution du GL. Le maintien est tout juste présent.

Heureusement nous avons tout de même eu l'entrée de deux nouvelles consommatrices qui ont été formées à l'inspection, ce qui redonne de l'espoir pour les inspections. Des producteurs sont aussi en attente pour 2022.

La zone de Houaïlou

a) Introduction

Le groupe local de Houaïlou est composé d'un noyau dur qui maintient le GL dans cette zone.

Ce GL est très autonome, ce qui encourage beaucoup l'animatrice à rechercher de nouveaux producteurs, car malgré le fait que le nombre de consommatrices stagne, ce GL est très organisé vis-à-vis des inspections et des réunions qu'il organise.

La venue de nouveaux adhérents reste compliquée et on ne dépasse pas les 2 consommatrices actives chaque année, ce qui est le minimum pour le maintien d'un Groupe Local. Les consommateurs restent peu nombreux, mais permettent néanmoins les inspections. Il reste primordial d'en trouver d'autre.

Le GL a été très sollicité pour les inspections de la zone TPPH avant la création du GL car il n'y avait pas de producteurs inspecteurs sur cette zone. Cela a été très enrichissant pour les producteurs, pour la création de liens et d'échanges entre producteurs de communes voisines

Le GL est très ouvert pour l'organisation de divers événements. Les producteurs sont très optimistes et ils sont mobilisés pour différents projets et divers événements qui permettront de faire connaître le label et le développement de la commune.

b) Les réunions du GL et les inspections GL de Houaïlou

Tableau de synthèse des membres actifs du groupe :

	2021	2020	2019
Producteurs	8	7	8
Consommateurs	2	4	3
Inspecteurs confirmés consommateurs	2	3	2
Inspecteurs confirmés producteurs	7	7	8
Nbre de nouveaux PDG réalisés	1	0	3
Nbre d'inspections effectuées	5	7	2
Total des producteurs labellisés (BP ou BPC)	8	7	7
Total des productions labellisées (BP ou BPC)	9	8	/
Nbre de Réunions annuelles	10	11	7

c) Actions de sensibilisation/pédagogie

- **Réunions d'information**

Il y a eu 1 réunion d'information effectuée

- **Journée technique**

La DDE-E mobilise ses agents pour accompagner les producteurs bios dans leurs démarches de production et de commercialisation. Aussi pour le Groupe Local, Vaïmoana Fogliani a

organisé une journée technique pour la montée en compétences de certains producteurs du Groupe Local et plus largement de la zone.

d) Volumes de production :

	Maraîchage	Tubercules	Fruits	Café	Total
2021	803 Kg	4 758 kg	4 550 kg	-	10 111 kgs
2020	4 806 Kg	5 060 Kg	4 182 Kg	95 Kg	14 142 kgs
2019	342.5	3515	5017	129	9 003 kgs

e) Conclusions et perspectives 2022

Le Groupe Local se réunit tous les premiers lundis du mois, avec une grande régularité. Il aborde tous les sujets nécessaires pour améliorer le travail sur le terrain. En effet, la commune est vaste et rend notre présence difficile dans toutes les tribus.

L'année 2021 a été très compliquée pour les agriculteurs qui ont été largement impactés par l'ensemble des phénomènes météorologiques dont la Nina. Or, ce phénomène a aussi des impacts sur le réseau routier localement. La commune a été frappée par les fortes pluies ce qui rend l'accès aux parcelles difficile, voire impossible.

Le GL demeure très actif et très autonome, porteur de projets malgré la stagnation du nombre de producteurs. Le GL tente plus que tout de maintenir une autonomie et également de créer des rencontres avec des partenaires agricoles pour le développement de l'agriculture biologique sur la commune.

Ce GL a par exemple investi la structure coopérative locale, Pe wake iba. Les producteurs veulent promouvoir le label au sein de la structure pour faciliter l'écoulement de leurs productions.

La zone de VKPP (Pouébo à Poya)

a) Introduction

Cette zone, très étendue, regroupe un grand nombre d'adhérents, 48 (soit plus de 60% de ceux issus de la Province Nord) :

- Le groupe de producteurs de Gohapin est conséquent,
- les producteurs à Koné et à Pouembout sont plus nombreux,
- de nouveaux ateliers ont été labellisés et la conversion de producteurs conventionnels a été effectuée.

La zone couverte par le Groupe Local impose ses contraintes :

- éloignement des adhérents les uns des autres
- diversités des contextes socioculturels et agronomiques

Celles-ci imposent à l'animation une organisation très rigoureuse afin de pouvoir réaliser les travaux dans le temps prévu à cet effet. Qu'il s'agisse d'adhésion, de mobilisation du Groupe Local, de restitution d'inspections, l'organisation ne doit pas connaître d'imprévus faute de quoi l'impact sur les producteurs et la mobilisation citoyenne s'avère immédiat.

Ceci dit, la motivation des membres du Groupe Local est sans faille. Malgré le contexte très contraint de 2021, seules 2 des 30 inspections programmées n'ont pu se dérouler.

b) Les réunions du Groupe Local et les inspections GL VKPP

Cette année le GL de VKPP peut avoir la fierté d'avoir organisé avec leur animatrice, deux demi-journées des consommateurs et une journée porte ouverte réalisée sur une exploitation.

Ces événements créent des moments de partages, de découvertes et de convivialité. Ils soudent les relations qu'entretiennent les personnes et permettent une cohésion et une montée en compétence commune. Une deuxième journée portes ouvertes devait se faire, mais a dû être annulée.

La diminution du nombre de réunion du GL et la présence des deux animatrices a entraîné des records de passage de dossier et d'inspections, ainsi :

- un GL a pu faire passer 5 dossiers (dont deux doubles ateliers soit 7)
- un GL a pu faire passer 7 dossiers (dont 1 double atelier soit 8)
- 5 inspections ont été menées avec trois groupes d'inspecteurs en une journée (pour 7 dossiers, car deux ateliers en plus)

Tableau de synthèse des membres actifs du groupe :

	2021	2020	2019	2018
Producteurs	32	31	22	
Consommateurs	16	14	14	

Inspecteurs confirmés consommateurs	8	7	4	
Inspecteurs confirmés producteurs	13	15	11	
Nbre de nouveaux PDG réalisés	7	13	6	
Nbre d'inspections effectuées	28	26	6	

Total des producteurs labellisés (BP ou BPC)	28	22	14	
Total des productions labellisées (BP ou BPC)	31	24	-	-

Nbre de Réunions annuelles	7	10	9	2
----------------------------	---	----	---	---

c) Les réunions avec les partenaires et actions de coordination

• **Province Nord :**

Des réunions ont été régulièrement réalisées, d'information et/ou de formation. Les animatrices ont pu, à de nombreuses reprises, compter sur, ou aider les agents DDE-E :

- Les réunions d'information mentionnées plus haut ;
- Une réunion de présentation avec la Chef d'antenne de la DDE-E de Koumac, Mme MARLIER Lenka puis réunion à plusieurs reprises avec les agents de cette antenne ;
- Transmission d'informations (bilan 2020, chiffres...) entre la DDE-E et Bio Calédonia
- Un rendez-vous avec la Cheffe du Service Agriculture, Mme APITHY Leila
- Un rendez-vous de présentation avec la chargée de commercialisation, Mlle CHARRETTE Lila
- Plusieurs visites chez des producteurs, sur Kaala Gomen, Néckléaï, Tiéta, Boyen

Ce partenariat permet de faire la rencontre de futurs adhérents, tout en couvrant de plus large zone et d'avoir plus de relais d'information. La ressource humaine étant limitée à Bio Calédonia, les agents de la DDE-E mobilisés nous permettent de répondre aux nombreuses sollicitations.

• **MFR Poindimié :**

Signature du partenariat, **novembre 2020**.

Melvina Malo a pu bénéficier d'un bureau au sein de la MFR. Cependant, la réorganisation interne au 2^d semestre a fortement limité sa présence à la MFR.

• **Male'va :**

Pour la troisième année consécutive, **de septembre à octobre 2021**, nous avons pu travailler avec les organisateurs du Permatour. Cela permet de consolider nos liens avec cette association, mais aussi d'être le relais entre nos adhérents et les détenteurs de stocks de graines paysannes, indispensables à l'avancée de la Bio en Province Nord. Les échanges lors de cette tournée ont pour objet les semences et les techniques, mais ils permettent également le partage d'une grande richesse humaine.

Malheureusement, cette année le Permatour a dû être annulé pour cause de confinement.

• **Mairie de POYA :**

Projet : relance de la **fête de la mangue**.

La commune de Poya rassemble, en effet, d'ores et déjà des producteurs labellisés qui produisent ce fruit et qui peuvent en assurer la présence sur les stands.

Le but est d'en augmenter le nombre et de travailler avec Arbofruits de manière à ce que la mangue de Poya recouvre sa résonance d'antan.

Aujourd'hui il est en attente, mais reste un objectif de la mairie.

- **REPAIR :**

Sans avoir de convention de partenariat, les conseils d'administration des 2 associations a pu se réunir en 2020 et définir les modalités d'un partenariat. À ce titre, REPAIR et Bio Calédonia mutualisent leurs accompagnements quand ils concernent un même producteur. Dans ce cas, REPAIR appuie le producteur dans l'évolution de ses itinéraires techniques quand nous assurons au producteur la conformité de ses pratiques avec la Norme Océanienne d'Agriculture Biologique.

d) Actions de sensibilisation/pédagogie

- **Le Lycée Agricole Michel Rocard de Pouembout**

3 interventions ont été menées :

- Présentation de l'Association Bio Calédonia et du label Bio Pasifika
- Renouvellement de l'enquête sur la connaissance du label sur la zone VKPP suite au premier travail réalisé en 2019

- **CFPPA**

Une intervention pour présenter le label Bio Pasifika et l'association Bio Calédonia en charge de sa gestion locale.

- **Invitations Formation**

Bio Calédonia a été invité à se joindre aux formateurs lors de sessions organisées par PROTEGE ou le CFPPA. À ces occasions, l'animatrice a pu informer les stagiaires présents. Elle a ainsi pu participer à une formation sur l'agroforesterie en élevage, chez Mr MARLIER René, dans le cadre de PROTEGE et une formation vanille à la tribu de Ouémou avec le CFPPA.

- **Partenariat DDE-E**

Cinq réunions d'information ont été menées en partenariat avec la DDE-E :

- À la tribu de Boyen
- À la tribu de Nékléaï
- Au marché de la tribu de Tiari
- Au marché de Pouébo à deux reprises

Une autre a été menée pour les agents de la DDE-E de Koumac, pour bien expliquer le rôle et les missions de Bio Calédonia, ainsi que ceux de ses animatrices.

e) Relais information/Défense du Signe

- **Promotion du label**

- En partenariat avec le pôle SIQO de la CANC, Bio Calédonia a pu participer au tournage du film sur le parcours de René Marlier, comme témoin d'une conversion en bio réussie. Cette vidéo est valorisée dans le cadre de notre site internet : agriculturebio.nc
- En partenariat avec Calédonia et l'émission Weari, valorisation d'une productrice, de sa démarche et de l'intérêt du label Bio Pasifika. L'animatrice a été largement mobilisée pour la mise en relation et l'accompagnement de la productrice face à la caméra.

- **Grand marché de Poya**

Présence d'un stand d'information sur l'agriculture biologique.

- **Foire de Pouembout**

Présence d'un stand d'information sur l'agriculture biologique.

f) Volumes de production :

	Maraîchage	Tubercules	Fruits	Miel	Oeufs	Bovins	Café	Pain	Total
2021	14 880 Kg	4 621 Kg	3 857 Kg	75 Kg	1 080 Kg	5 950 Kg	20 kg	4 600 kg	35 083 kgs
2020	3 850 Kg	2 852 Kg	3 497 Kg				147 kg	264 kg	10 610 kgs
2019	2 346 Kg	3 421 Kg	4 607 Kg						10 374 kgs

g) Conclusions et perspectives 2022

La création, en 2020, de l'Association IPA WAKE regroupant les producteurs labellisés de la tribu de Gohapin a permis d'ouvrir de nouvelles perspectives :

- Commercialisation (RIDET et gouvernance enregistrés)
- Autonomie
- Professionnalisation

Malgré une année compliquée et courte, le GL de VKPP s'est maintenu cette année 2021 en termes d'adhérent et de productions labellisées.

Les deux marchés de Téari prévus ont dû être annulés, nous en reparlerons avec les adhérents pour voir si nous retenons l'expérience en 2022.

Deux formations à l'inspection ont été menées, ce qui permet de maintenir le nombre d'inspecteurs, mais qui reste insuffisant compte tenu de la demande.

Dans les réussites de cette année, il est à noter que

○ l'Association IPA WAKE de Gohapin, a assumé jusqu'à 5 contrats pour la vente de produits labellisés. C'est donc **un pari réussi pour ce groupement de producteurs** et une avancée dans leur professionnalisation.

○ Les échanges entre les GL ont été significatifs, puisque a de nombreuses reprises le GL de VKPP a pu **bénéficier d'inspecteurs venus de la Province Sud, soit pour leur compétence dans des ateliers particuliers, soit pour pallier à une absence**. Un grand merci à eux, leurs connaissances ont permis aux inspecteurs de VKPP de monter en compétence dans les nouveaux domaines.

○ Si 2020 avait permis d'augmenter le nombre d'ateliers labellisés (œuf, pain...) **cette année, sur VKPP, on peut compter en plus la viande bovine et l'apiculture**. Les chiffres de productions sont à la hausse, grâce à beaucoup de critères différents, dont la professionnalisation d'ancien adhérent, et aux gros volumes produits par les nouveaux.

La création, en 2020, de l'Association IPA WAKE regroupant les producteurs labellisés de la tribu de Gohapin a permis d'ouvrir de nouvelles perspectives :

- Commercialisation (RIDET et gouvernance enregistrés)
- Autonomie
- Professionnalisation

La zone de PPTH : Ponérihouen, Poindimié, Touho, Hienghène.

a) Introduction

Depuis le 12 novembre 2020 avec la signature du partenariat pour que Melvina puisse travailler au sein des locaux de la MFR de Poindimié, nous avons la possibilité de réunir les acteurs de la zone qui s'étend de Ponérihouen à Hienghène.

Avant la création du Groupe Local, les nouveaux producteurs de cette zone se déplaçaient à Houaïlou ou VKPP pour valider leur dossier.

La création du Groupe Local a permis aux producteurs et consommateurs de se réunir :

- à Touho chez une productrice
- à la MFR de Poindimié.

La création du Groupe Local n'a pas été simple et a été là aussi largement impactée par les phénomènes climatiques et la crise sanitaire due à la COVID-19.

On note un grand potentiel sur cette zone.

Déjà 2 nouveaux ateliers ont été labellisés ce qui souligne l'intérêt du monde agricole local pour le label Bio Pasifika. Ceci a pu être réalisé grâce à la mobilisation de consommatrice provenant de Houaïlou, venue en renfort pour la création du Groupe Local.

b) Les réunions du GL et les inspections GL PPTH

Tableau de synthèse des membres actifs du groupe :

	2021
Producteurs	5
Consommateurs	1
Inspecteurs confirmés consommateurs	1
Inspecteurs confirmés producteurs	1
Nbre de nouveaux PDG réalisés	7
Nbre d'inspections effectuées	7
Total des producteurs labellisés (BP ou BPC)	5
Total des productions labellisées (BP ou BPC)	7
Nbre de Réunions annuelles	2

c) Actions de sensibilisation/pédagogie

- **Evènements sur Poindimié et Ponérihouen**
 - Journée de l'environnement
 - Forum de la MIJ avec présentation de l'association
 - Journée de la Femme avec présentation de l'association et du label Bio Pasifika

- **MFR Poindimié**
 - Présentation aux CAP Agricole du parcours de Melvina, animatrice de la zone.
 - Proposition d'accueil des jeunes par les producteurs de l'association sur la zone.
- **Mairie de Poindimié**
 - L'animatrice a pu se présenter à une élue de la commune afin de lui présenter l'association et le label Bio Pasifika.

d) Volumes de production :

	Maraîchage	Tubercules	Fruits	Produits transformés	Huile de coco	Total
2021	882 Kg	1 201 kg	1 063 kg	25 kg	33 kg	3 204 kgs

La création récente du GL n'empêche les productions d'être labellisées. Les membres sont désireux de faire reconnaître leurs pratiques et sont mobilisés derrière l'animatrice qui aujourd'hui les accompagne pour le développement de la labellisation SPG Bio Pasifika sur la zone.

Comme en Province Sud, cette dynamique repose encore sur la mobilisation de l'animatrice. Sans l'accompagnement financier de la collectivité, nous risquons de devoir laisser la zone sans animation. Or, quand celle-ci est présente localement, on constate l'évolution de la valorisation du label Bio Pasifika.

e) Conclusions et perspectives 2022

Le Groupe Local est actif avec des producteurs qui sont très motivés pour développer l'agriculture biologique au sein de la commune, comme réponse à l'exode des jeunes vers le centre urbain de Nouméa.

Beaucoup de producteurs sont engagés dans le Bio et souhaitent mettre en avant le label.

Malgré les difficultés, le GL a quand même pu se créer et des producteurs ont pu voir leurs productions labellisées ce qui démontre un potentiel dans cette zone et encourage les animatrices à y être présentes.

Avec les nouveaux ateliers et les collectionneurs chez les producteurs du groupe le label est bien mis en avant.

La recherche de nouvelle consommatrice doit être prioritaire pour maintenir le GL et les inspections en 2022. Malgré le manque de consommatrice l'animatrice a pu trouver des solutions pour accompagner les producteurs dans leur démarche.

Province Nord : Bilan

Les dynamiques en cours démontrent **les capacités des territoires à proposer des produits issus d'une agriculture biologique respectueuse des Hommes et de l'Environnement.**

Les populations **s'organisent pour mettre en marché leurs productions.**

D'autres alimentent la restauration collective grâce à l'accompagnement de structures pour la fourniture des plants, semis ou la collecte et la distribution. Tous construisent **les maillons de la filière de l'agriculture biologique.**

L'accompagnement de l'animation en Province Nord permet à la dynamique d'émerger avec notamment la constitution d'un nouveau Groupe Local. Notre Système Participatif de Garantie offre des perspectives d'autonomie de fonctionnement.

f) Province Sud, des perspectives

Globalement, l'activité de tous les GL est restée stable et a pu être maintenue en 2021, notamment grâce à l'utilisation d'outils en ligne.

On comptabilise l'attribution et le renouvellement de 53 labels.

En parallèle, les volumes sont en baisse de 22,6%. Cette variation est expliquée par les épisodes climatiques récurrents, ainsi que les deux périodes de confinement qui sont venues fortement perturber l'écoulement des produits, notamment avec la fermeture de beaucoup de débouchés professionnels (restaurateurs, cantines)

Ces crises ont permis de mettre en valeur la flexibilité et la réactivité de notre Système Participatif de Garantie et de nos adhérents face à ces nouvelles contraintes, car l'étude des demandes de labellisation a été constante sur la période.

On retrouve 146 adhérents soit 96 agriculteurs, transformateurs, éleveurs, apiculteurs et 50 consommateurs.

À noter que **l'activité de la zone est portée par 36% des adhérents** (personnes participant régulièrement à la vie de l'association et des groupes locaux).

50% des adhérents sont des femmes et un peu plus de 44% des projets sont portés par des femmes en province Sud.

Focus : Partenariat à la conversion

En 2021 Bio Calédonia a affirmé sa collaboration avec l'association REPAIR dans le sud avec **6 visites de agriculteurs qui ont abouti à la production de 4 plans de gestion dont 3 pourront dès 2022 commencer le processus de labellisation.**

Ce travail a notamment été favorisé par l'organisation d'une **journée à la conversion en agriculture biologique** qui s'est tenue chez Franck Soury Lavergne. Organisée en partenariat avec PROTEGE, REPAIR, et l'IFEL, elle a réuni des professionnels agriculteurs et a permis d'échanger sur les réalités et difficultés à se convertir en Bio pour des agriculteurs déjà installés.

Au niveau de la **filière bovine**, 3 visites terrain ont été effectuées sur la zone Bourail, Moindou, Boulouparis dans le cadre de

Et si vous passiez en bio ?
Réseau PROTEGE

Parcours d'échanges entre professionnels sur l'agriculture biologique

Programme des matinées d'échanges :

- Visite de l'exploitation & présentation de la stratégie de l'agriculteur,
- Ateliers : label Bio Pasifika et système participatif, questions techniques, commercialisation.
- Repas offert

 Franck Soury Lavergne La Foa Maraîchage Août 2021	 Marc Viallon Mont-Dore Banane Février 2022	 Stéphane Soury Lavergne Pouembout Ananas & mangues Juin 2022
 Jérôme Moglia Voh Maraîchage Octobre 2021	 Botania Dumbéa Horticulture Avril 2022	 Meryll Cugola La Foa Maraîchage Août 2022
 Jean-Michel Delathière La Foa Tubercules Décembre 2021		

Logos at the bottom: PROTEGE, European Union, REPAIR, BIOCALEDONIA, IFEL.

l'accompagnement des éleveurs à la conversion en Bio. Dans le même esprit et toujours avec l'appui de la DDDT, une journée d'échange a été programmée autour la conversion en Bio. Cette dynamique n'a pas pu aboutir à cause de la situation sanitaire et nous espérons la relancer en 2022.

La zone de Bourail : Unité et cohésion

a) Introduction

Le groupe de Bourail s'est agrandi en 2021 avec l'accueil de 3 nouveaux agriculteurs et 2 nouveaux consommateurs, qui voit passer son nombre d'adhérents de 15 à 20.

b) Réunion de GL et inspection

Tableau de synthèse des membres actifs du groupe :

	2021	2020	2019	2018
Producteurs	15	12	10	10
Consommateurs	5	3	5	2
Inspecteurs confirmés consommateurs	4	3	4	2
Inspecteurs confirmés producteurs	9	10	8	4
Nbre de nouveaux PDG réalisés (nouvelles demandes)	5	2	6	7
Nbre d'inspections effectuées	10	8	10	10
Total de producteurs labellisés (BP ou BPC)	9	9	9	8
Total des productions labellisées	14	10	9	8
Nbre de Réunions annuelles	6	5	5	7

Sur 6 réunions en 2021, 3 se sont déroulées en autonomie complète.

Les membres sont impliqués et le groupe a pu s'organiser pour faire vivre sa dynamique. Aussi le producteur dont le dossier est à l'ordre du jour est le responsable de l'organisation de son inspection et de sa restitution prochaine de Groupe Local.

Cette règle pensée en 2019 est de plus en plus mise en œuvre. La situation sanitaire imposant le confinement, contraignant à bien des égards, a paradoxalement favorisé sa mise en application. L'animatrice est ainsi en accompagnement logistique de cette organisation.

En 2021, le GL s'était porté volontaire pour accueillir et organiser les 4e Rencontres de la Bio. Malheureusement, cet évènement a dû être décalé à 2022 compte tenu du contexte imposé par la COVID-19.

c) Volumes de production :

	Maraîchage	Tubercules	Fruits	Produits transformés	Miel	Œufs	Total
2021	4 487 kg	1 180 kg	1 946 kg	-	491 kg	960 kg	9 064 kgs
2020	3 580 kg	30 kg	1 107 kg	277 kg		-	4 994 kgs
2019	2 609	66	5 538	676		655	9 544 kgs

Concernant le volume de production, on observe un doublement de la production comparée à l'année 2020. Cela s'explique par un taux de réponse supérieur aux relevés de production et une année plus réussie pour les fruits et surtout les tubercules.

d) Perspectives 2022

2022 sera synonyme de développement pour le GL de Bourail, notamment avec dès le début de l'année de 2022 et l'accueil de nouveaux projets agricole en Bio.

Pour favoriser le recrutement de nouveaux adhérents, **nous souhaiterions débiter un travail avec les 7 tribus de la région et les partenaires locaux.**

La force d'un GL ne se mesure pas aux nombres de ses adhérents, mais bien à la qualité des relations internes et aux synergies créées favorisant l'émergence d'externalités positives pour la région.

La zone de La Foa : une dynamique toujours soutenue

a) Introduction

Le Groupe Local de la Foa enregistre le plus grand nombre d'adhérents sur le territoire et sa taille continue d'augmenter.

Il réunit les régions de Moindou, Farino, La Foa et Boulouparis.

Groupe très impliqué dans la vie de l'association, qui est composé notamment de 3 membres du conseil d'administration dont le Président de l'association Bio Calédonia.

b) Réunion de GL et inspection

Tableau de synthèse des membres actifs du groupe :

	2021	2020	2019	2018
Producteurs	33	28	21	16
Consommateurs	12	9	7	10
Inspecteurs confirmés consommateurs	8	6	5	4
Inspecteurs confirmés producteurs	14	17	13	10
Nbre de nouveaux PDG réalisés	8	14	12	9
Nbre d'inspections effectuées	22	24	18	18
Total de producteurs labellisés (BP ou BPC)	27	21	15	11
Total des productions labellisées	31	26		
Nbre de Réunions annuelles	12	11	10	9

Le taux de participation est resté élevé (le plus fort de la province avec plus 40% de participation), malgré les contraintes climatiques et sanitaires. D'ailleurs l'implication des adhérents est notable, car le GL mène ses propres projets tel que :

- **L'accompagnement à l'installation d'un potager bio avec l'école Yvonne Lacourt.** Un petit groupe de volontaire s'est organisé pour suivre les équipes enseignantes et les enfants dans l'installation d'un jardin potager. Les valeurs du bio sont diffusées auprès des plus jeunes.
- Le groupe de la Foa a aussi réceptionné **les 3ème Rencontres de la Bio**, moment de la vie associative fédérateur et favorisant les échanges, la construction collective du Système Participatif de Garantie et de l'association. De plus, **cet évènement à marquer le commencement d'une collaboration avec la Tribu de Ouatom**, zone qui compte déjà plusieurs agriculteurs bio installés.

L'autonomie du GL s'est aussi renforcée notamment avec :

3 des 12 réunions du GL se sont déroulées en autonomie sans présence de l'animation

3 autres des 12 réunions du GL se sont déroulées en distanciel.

L'activité, les réunions et les inspections s'est alors maintenue durant la seconde période de confinement.

Dès le début de l'année 2021, le Groupe Local s'est réuni pour s'organiser afin de permettre à l'animatrice de la zone de se concentrer sur d'autres activités chronophages dont les conversions. C'est une dynamique à poursuivre et à renforcer en 2022.

c) Volumes de production :

	Maraîchage	Tubercules	Fruits	Miel, pollen et cire	Produits transformés	Œufs	Bovins	Total
2021	43 979 kg	5 771 kg	20 964 kg	1 296 kg	4 361 kg	1 520 kg	23 790 kg	101 681 kgs
2020	76 609 kg	1 979 kg	28 387 kg	1 016 kg	520 kg	2 238 kg	3 897 kg	114 744 kgs
2019	73 956	3 876	34 369	630		2 400		115 280 kgs

Le Groupe Local de La Foa réunit des producteurs des communes de Boulouparis, La Foa, Farino et Moindou. Il demeure la zone avec le plus important volume de production du Sud. Cependant, **une baisse de 20% est notée**. Celle-ci s'explique par les conditions météorologiques défavorables du début et de fin d'année. La part de produits transformés augmente notamment avec la labellisation des premiers producteurs de kombucha à Moindou.

d) Perspectives 2022

L'enjeu pour La Foa est de réussir à maintenir son activité tout en pouvant accueillir de nouveaux producteurs et consommateurs.

La gestion des calendriers des inspections constitue un point de vigilance que nous avons repéré.

En 2022, un minimum de 4 dossiers par réunion seront à prévoir à l'ordre du jour. Des minimales élevées qui ne prennent pas en compte l'intégration de nouvelles demandes de labellisation.

Aussi, des perspectives de développement sont à activer, notamment en travaillant avec les tribus de la zone qui sont déjà demandeuses d'un accompagnement de la part de l'association.

Pour cela, il faut que le Groupe Local continue de consolider la dynamique de groupe vers plus d'autonomie afin de permettre à l'animatrice d'assurer plus de missions de développement.

La zone de Nouméa : une autonomie déjà réalisée

a) Introduction

Nouméa, groupe local historique de la zone est composé de membres impliqués dans l'association depuis plusieurs années. L'activité du Groupe Local est stable et maintenue avec en fonctionnement très autonome.

b) Réunion de groupe local et inspections

Tableau de synthèse des membres actifs du groupe :

	2021	2020	2019	2018
Producteurs	15	15	14	14
Consommateurs	23	19	9	8
Inspecteurs confirmés consommateurs	9	6	6	7
Inspecteurs confirmés producteurs	6	8	8	8
Nbre de nouveaux PDG réalisés	6	3	5	13
Nbre d'inspections effectuées	8	8	19	15
Total de producteurs labellisés (BP ou BPC)	12	10	10	9
Total des productions labellisées	18	15		
Nbre de Réunions annuelles	6	10	11	13

En plus de l'activité de labellisation, la vie du GL de Nouméa a été ponctuée par :

- L'organisation d'un **atelier soudure** en milieu d'année dernière, totalement portée par les membres du groupe. Cette action a été fortement appréciée et les membres ont exprimé l'envie que cette initiative soit répétée autour d'autres thématiques.
- L'accueil de **3 nouveaux producteurs dans la zone du Mont Dore**, qui est toujours dans les perspectives de développement pour l'association. Cependant, le déploiement de cette action est difficilement réalisable actuellement (manque de moyen humain).
- Labellisation de **2 nouveaux ateliers, pépinières et graines germées**. En 2021, une pépinière Bio (labellisée en 2020) s'est vu attribuer l'agrément provincial. Dès 2022, des plants seront disponibles à la vente, ce qui est prometteur pour le développement de la filière fruitière.

c) Volumes de production :

	Maraîchage	Tubercules	Fruits	Miel	Produits transformés	Œufs	Bovins	Total
2021	3 435 kg	15 Kg	1 212 Kg	600 kg	1 082 Kg	283 Kg	-	6 627 kgs
2020	18 379 Kg	2 950 Kg	2 217 Kg	2 801 kg	11 266 Kg	561 Kg	2 020 Kg	40 124 kgs
2019	19 187	2 000	754	3 459	12 344	540	1 017	39 302 kgs

Les volumes de production sont particulièrement en baisse pour les agriculteurs du groupe de Nouméa. Ce résultat s'explique notamment par des données qui n'ont pas pu être collectées ainsi que la sortie de la démarche d'un membre du groupe.

c) Perspectives 2022

Le Groupe de Nouméa pourrait se positionner en chef de file pour le recrutement de nouveaux consommateurs. De nombreuses pistes sont à explorer notamment celle d'un partenariat avec les universités et les maisons de retraite qui pourraient aboutir à la création de plus de lien intergénérationnel.

De plus, en attendant l'ouverture d'un Groupe Local au Mont-Dore, les producteurs et consommateurs de la zone sont accueillis à Nouméa.

La zone de Païta : un besoin d'accompagnement renforcé

a) Introduction

Païta est toujours le second Groupe Local en nombre d'adhérents en Province Sud. Il réunit des producteurs et des consommateurs situés entre Boulouparis et Nouméa.

b) Réunion de GL et inspection

Tableau de synthèse des membres actifs du groupe :

	2021	2020	2019	2018
Producteurs	30	29	28	19
Consommateurs	10	10	9	6
Inspecteurs confirmés consommateurs	7	6	6	5
Inspecteurs confirmés producteurs	14	14	12	8
Nbre de nouveaux PDG réalisés	8	12	9	14
Nbre d'inspections effectuées	16	20	17	17
Total de producteurs labellisés (BP ou BPC)	21	19	15	9
Total des productions labellisées	29	25		
Nbre de Réunions annuelles	11	12	14	13

L'activité de ce Groupe Local a été très fortement impactée par les conditions sanitaires imposées par la COVID-19, avec plusieurs dossiers qui n'ont pas pu être traités (7 au total).

Cependant, le travail a continué grâce à :

- Une autonomisation du groupe avec 3 réunions du Groupe Local sur 11 qui se sont déroulées sans l'animatrice. Cette organisation est possible notamment grâce à l'engagement de personnes-ressources.
- 2 réunions du Groupe Local organisées en distanciel. Cette formule a permis aux personnes isolées de se rattacher à la vie du groupe et à maintenir le lien et la dynamique.

c) Volumes de production :

	Vanille séchée	Maraîchage	Tubercules	Fruits	Miel, pollen et cire	Produits transformés	Œufs	Bovins	Total
2021	40 kg	38 917 kg	10 937 kg	4 890 kg	1 772 kg	1 875 kg	21 042 kg	-	79 473 kgs
2020		30 292	6 914	1 750	1 387		18 347	9 200	68 185 kgs
2019		35 723	2 797	1 733	1 166		15 925	9 260	68 479 kgs

Le Groupe Local de Païta fait partie des deux zones dont **les volumes de production ont augmenté**. Cela s'explique par un meilleur rendement de certains producteurs de la zone, ainsi qu'à l'intégration de nouveaux professionnels.

d) Perspectives 2022

Le Groupe Local de Païta est une zone en développement avec beaucoup de potentiel, notamment avec des producteurs installés dans le secteur de Dumbéa-rivière qui gagne en puissance.

En effet, le GL a accueilli plusieurs nouveaux agriculteurs de ce secteur et de nouvelles adhésions sont en cours.

En fin d'année 2020, une division du groupe avait été proposée pour faciliter l'organisation de la vie associative locale. Cependant, cette proposition n'a pas été retenue et le Groupe Local propose plutôt une alternance entre les lieux de réunion (Dumbéa-Paita) pour permettre à plus d'adhérents de participer à la vie du groupe.

L'enjeu central pour ce groupe est d'attirer de nouveaux consommateurs. Actuellement le Groupe Local s'organise avec seulement 2 consommatrices investies. Elles ont effectué la majorité des inspections de la zone en 2021. Pour répondre à cette problématique, des inspecteurs de La Foa sont intervenus. **Une solution temporaire qui permet de faire vivre le processus de labellisation, mais aussi permet un échange de pratique entre les Groupes Locaux voisins.**

Province Sud : Bilan

La Province Sud connaît **une réelle dynamique autour de l'installation et de la conversion en agriculture biologique.**

L'animation en province Sud se concentre essentiellement autour de la mission d'accompagnement de labellisation et le maintien de la dynamique du système Participatif de Garantie.

Les périodes de confinement n'ont pas été favorables au développement et au recrutement de nouveaux agriculteurs et consommateurs.

Des actions sur les projets de conversion ont pu tout de même être menées.

L'ensemble des Groupes Locaux du sud ont rencontré des difficultés pour mobiliser des inspecteurs consommateurs. Attirer et impliquer de nouveaux bénévoles consommateurs demeure un enjeu stratégique pour le maintien et la pérennité du Système Participatif de Garantie.

À noter que les inspecteurs impliqués dans la vie de l'association et des Groupes Locaux ont plus de 2 ans d'expérience de ce système participatif. Cela démontre le temps nécessaire à de nouveaux consommateurs engagés pour se familiariser avec les procédures et le processus de labellisation.

Merci à eux pour leur implication et leur fidélité.

L'activité dans le Sud souligne le succès de la démarche initiée par Bio Calédonia, mais avec 96 producteurs à suivre et 4 Groupes Locaux à accompagner et animer, il devient difficile de pouvoir allier développement de l'agriculture biologique et maintien de l'activité actuelle.

1 salarié à temps plein supplémentaire serait le bienvenu notamment pour développement de nouvelles zones, les spécificités de l'accompagnement des projets de conversion et garantir l'accès au label au plus grand nombre.

4. Formation à l'inspection

Après rénovation complète de la formation, conjointement avec l'Afnor, en 2019, puis mise à jour axée sur la posture de l'inspecteur en fin 2020, **les formations menées en 2021 ont permis aux adhérents d'être formés avec prise compte de l'ensemble des retours et propositions de participants.**

De plus, la formation des formateurs, proposée par l'IFAP dans le cadre du projet de formation sur l'agriculture biologique, suivie par la coordinatrice a permis une amélioration des techniques d'animation et des évolutions des supports de formation dans le courant de l'année. **En effet, les modules de formation ont été régulièrement adaptés.**

En 2021 :

- **Quatre sessions de formation à l'inspection ont eu lieu à Pouembout, Poindimié, Lifou et La Foa.**
- Des groupes restreints se sont succédés. Les animateurs ont peiné à motiver et réunir les adhérents non formés. Parmi les causes, les confinements ont bien entendu participé à la timide affluence.
- **28 membres ont malgré tout été formés** sur les 3 provinces (8 consommateurs et 18 producteurs).
- **Seuls 18% d'entre eux ont validé leur formation en fin d'année** freinés par les restrictions de regroupement certainement, 2022 va leur permettre de finaliser ce processus.

Figure 4-1 : Formation à l'inspection, Poindimié



Figure 4-2 : Formation à l'inspection, Lifou

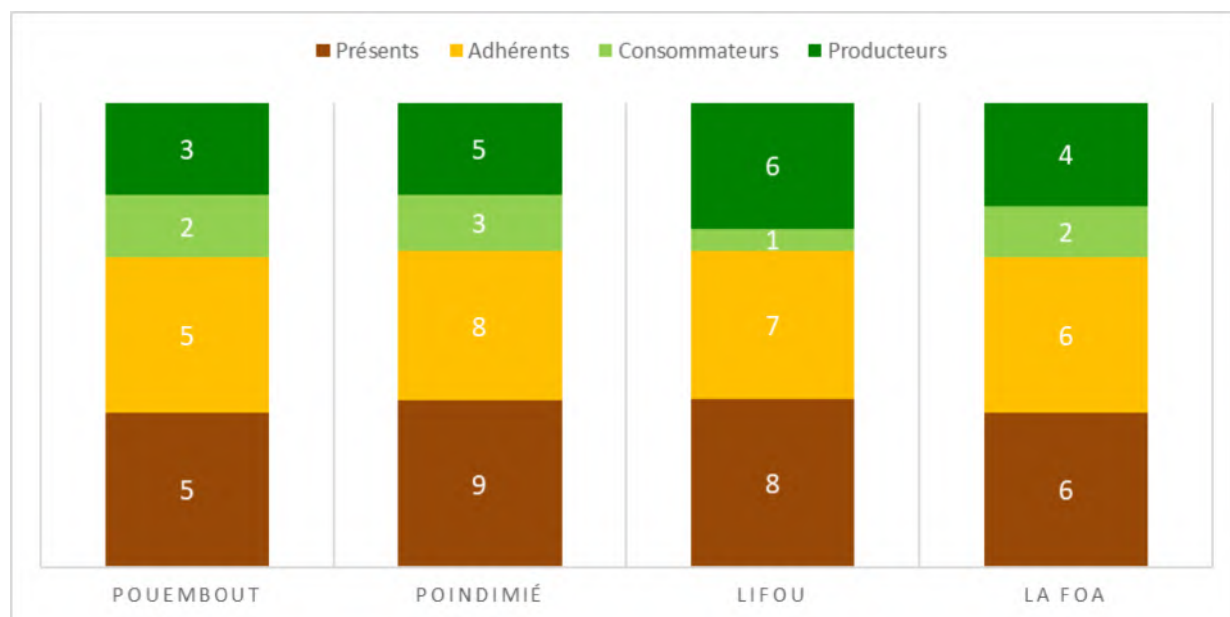


L'idée d'une formation continue afin de permettre aux inspecteurs confirmés de parfaire leurs acquisitions et développer leurs compétences n'a pas pu être mis en place en 2021.

De même que des sessions de formation propres à certaines filières pour répondre à des besoins particuliers (apiculture, filière bovine).

Ces axes de développement devront être travaillés dès 2022.

Figure 4-3 : Formations à l'inspection, 2021



Ce travail sur la formation des bénévoles sera poursuivi en 2022, avec une volonté d'intégrer une notion de régularité dans la formation des inspecteurs.

L'objectif est d'assurer une homogénéité dans la compréhension du référentiel et des documents qualité à travers le territoire, par des rassemblements réguliers des inspecteurs pour échanger sur les difficultés qui peuvent être rencontrées lors des inspections et les accompagner au mieux dans leurs responsabilités.

5. Développement de la filière Bio

a) Système de Garantie par Audit : SGA ou la labellisation SPG par audit externe pour la transformation

Après plusieurs années de développement, 2021 a permis la validation de ce nouveau type de labellisation, hybride au Système Participatif de Garantie classique.

Le SGA est destiné aux entreprises bénéficiant d'un agrément sanitaire de type AC, AHS et AH.

En effet, les opérateurs ne peuvent choisir leur voie de labellisation et sont d'office orientés en fonction de leur niveau de risque sanitaire.

Les audits (documentaire et sur site) bénéficient de l'expertise de l'AFNOR Pacifique et sont accompagnés d'observateurs issus du SPG de Bio Calédonia. Ces derniers remplissent un document de validation de la conformité de l'audit observé. L'instance de délivrance du label demeure le CTC, comme pour les dossiers provenant du SPG classique.

La coordination est à la manœuvre pour accueillir les opérateurs, rédiger les Plans De Gestion puis accompagner les transformateurs tout en facilitant les échanges avec l'AFNOR.

Les opérateurs de la filière bovine ont pu bénéficier de l'accompagnement pertinent et averti de la Chargée de mission de Bio Calédonia.

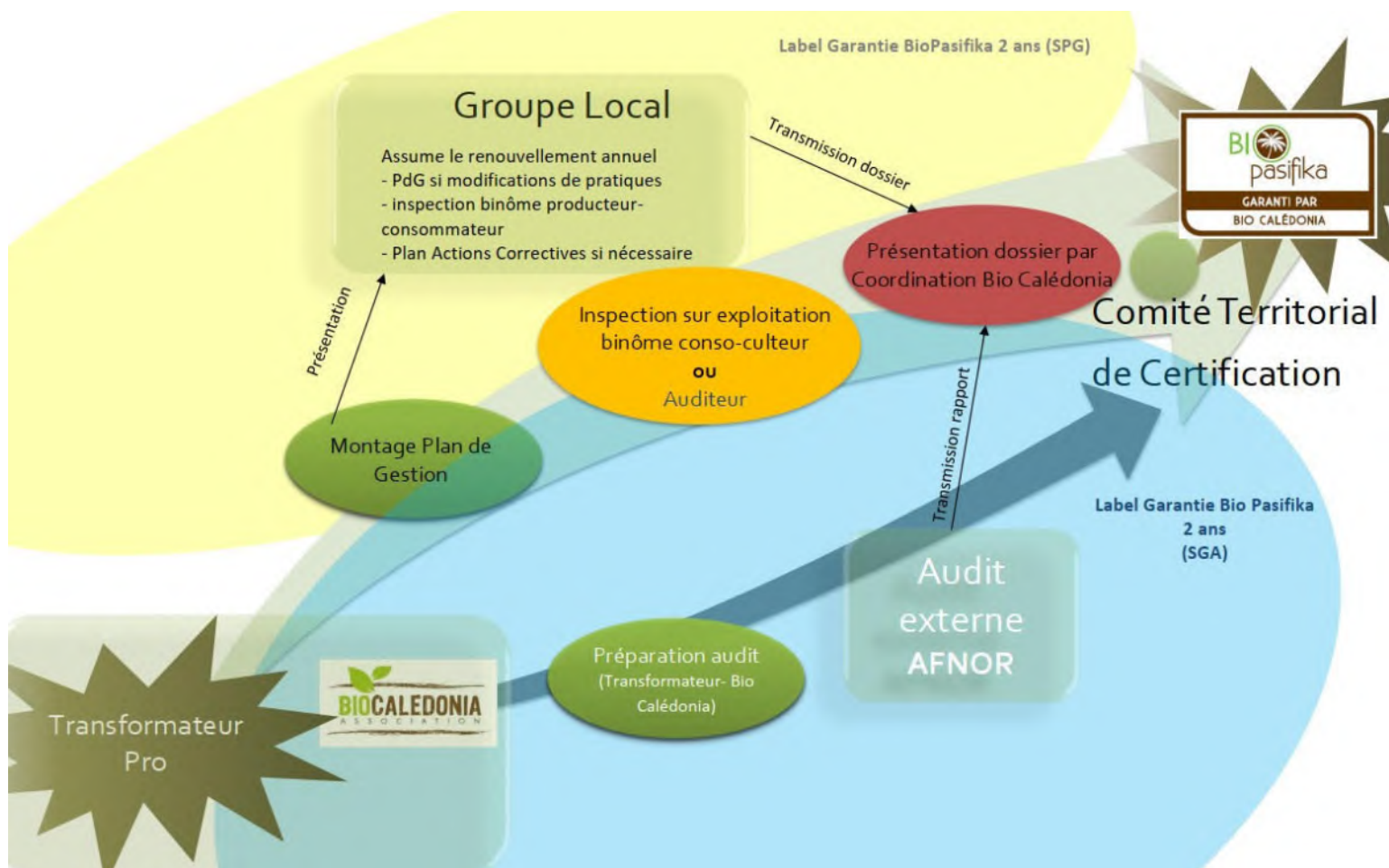
Le travail avec l'AFNOR est positif, les échanges instructifs, la communication fluide.

Le Système de Garantie par Audit externe, une mise en place avisée

- **2018** : expression du besoin, premières pistes de réflexion ;
- **2019** : échanges et travail avec la POETCom, l'AFNOR, d'autres organismes de certification par tiers lors de la mission Tech&Bio ;
- **2020** : phase d'expérimentation et de consolidation avec l'Afnor, validation de la procédure par la POETCom et le CTC de Bio Calédonia, reconnaissance par l'Agence Rurale ;
- **2021** : Groupe de Travail sur le SPG+ : validation de l'organisation à l'AG de Bio Calédonia,
 - mise en œuvre.

En 2021, 3 entreprises se sont vu attribuer le label Bio Pasifika via le SGA pour une partie de leur production. Les adhérents du SPG ont pu participer à ces labellisations de façon constructive et motivée.

Figure 5-1 : Système de labellisation proposé par Bio Calédonia, SPG et SGA



b) Commercialisation : une filière en construction

Sujet central dans la perspective de développement de la filière qui ne dépend pas des missions de Bio Calédonia, il est pourtant ressorti des différents temps d'échanges avec nos producteurs, en Groupe Local, mais aussi lors de rencontres avec différents partenaires, techniques et commerciaux.

Aussi, nous avons souhaité initier une dynamique au profit des producteurs.

Cela s'est traduit en 2021 par des actions ciblées des collectivités qui nous accompagnent dans la valorisation de la filière. Pour rappel cette action vient compléter celle assumée par le pôle SIQO logé à la Chambre d'Agriculture et de la Pêche de Nouvelle-Calédonie (ex-CANC) où cette année 2021 une salariée a été dédiée à cette question. Nous y reviendrons plus précisément dans le chapitre consacré à la défense du signe Bio Pasifika.

Concrètement, un agent de la Province Nord et un agent de la Province sud ont pu respectivement se présenter aux différents Groupes Locaux situés en Province Nord et en Province Sud.

En Province Nord, Vaïmoana Fogliani a proposé aux producteurs d'envisager la commercialisation à travers le prisme de la planification des cultures. Par ce biais, il nous accompagne pour permettre aux producteurs de monter en compétences, sur le volet production et diversification des productions, mais aussi à prendre du recul et de la hauteur quant à leur situation. En effet, éloignés des grands centres de consommation, les producteurs ne s'inquiètent pas systématiquement des besoins du marché et des contraintes liées à l'écoulement des productions.

Le travail réalisé a permis de fournir des conseils techniques à certains producteurs engagés souhaitant développer leurs activités. Les conditions particulièrement difficiles de 2021 n'ont pas permis d'aller au bout de la démarche (intempéries, COVID-19). La dynamique lancée devra perdurer en 2022.

À noter qu'en Province Nord, au sein de la DDE-E, une agente, Lila Charette, est aujourd'hui en charge de la commercialisation. Elle a pu aussi être mobilisée pour rencontrer nos producteurs et s'inquiéter des difficultés rencontrées.

En Province Sud, Steeve Polutele a pu mobiliser Donny Wamytan, agent du bureau de la DDDT de la Foa pour aller rencontrer nos producteurs au sein des Groupes Locaux présents en province Sud. Les échanges ont permis de faire ressortir les besoins des producteurs en termes d'accompagnement. Les données récoltées ont permis à la DDDT de proposer un cycle d'accompagnement technique collectif. Des besoins en formation sont aussi ressortis. **La DDDT s'appuie sur notre partenaire, le GAB NC pour mieux appréhender le profil des producteurs engagés dans la démarche d'agriculture biologique.** Cette action permet d'adapter le soutien qu'apporte la collectivité aux producteurs en termes de soutien à l'investissement. En outre, elle permet de resserrer les liens entre les agents de la collectivité et l'organisation professionnelle agricole que nous représentons.

En 2022, nous devrions pouvoir bénéficier du soutien technique de la DDDT pour avancer sur la question de la commercialisation.

En 2022, nous initierons une démarche similaire avec la Province des Îles afin que les producteurs de Maré et de Lifou puissent être accompagnés dans la valorisation de leurs productions.

c) Filière Bovine bio : des résultats prometteurs

Après 3 ans de travail de toute la filière bovine calédonienne, accompagnée par Bio Calédonia, la viande bovine labellisée Bio Pasifika est enfin disponible sur les étals. Ce projet a commencé avec le premier éleveur bovin dont la production a été labellisée en 2018.

Cela a induit à la labellisation du processus d'abattage des bovins par l'OCEF début 2019 afin de garantir la traçabilité de la transformation des bovins issus de l'agriculture biologique.

Un travail de concertation entre les éleveurs et les techniciens a ensuite été mené pour préciser les règles de l'élevage bovin biologique en Nouvelle-Calédonie en 2020, afin de permettre aux éleveurs d'évaluer la compatibilité de leurs pratiques avec le label Bio Pasifika.

Il restait alors à labelliser le dernier maillon de la filière : les boucheries pour leur activité de découpe et de commercialisation de viande bovine provenant d'élevages biologiques. Nous les avons rencontrés en 2020 et avons entamé les discussions avec eux afin de bien comprendre leurs attentes et leurs contraintes. Nous avons travaillé de concert avec l'INVC et l'OCEF afin de penser un schéma de valorisation de la viande le plus pertinent pour tous les acteurs.

La demande était présente et les acteurs étaient prêts à se mobiliser, notre objectif était que de la viande bio soit disponible et visible sur les étals avant la fin de l'année 2021.

C'est chose faite avec la Boucherie du Chef située à Païta. La viande est disponible à la boucherie et dans 5 magasins bios sur le grand Nouméa et à Bourail. Plusieurs autres boucheries devraient sauter le pas en 2022 pour offrir aux Calédoniens sur toute la grande terre de la viande bovine labellisée Bio Pasifika. Les consommateurs sont au rendez-vous !

Nous avons eu une bonne couverture médiatique pour cette action : une interview au JT de NC1ère, 2 interviews radio sur RRB et Océane, 2 articles dans les Nouvelles Calédoniennes.

Figure 5-2 : Article des Nouvelles Calédoniennes, le bœuf bio arrive sur les étales

NOUVELLE-CALÉDONIE

MARDI 21 DÉCEMBRE 2021 | 7

Le bœuf bio arrive sur les étales : « c'est l'aboutissement de trois ans de travail »

CONSUMMATION.

Trois ans après le commencement du processus de certification, les premiers kilos de viande bovine certifiée Biopasifika seront vendus mardi, à la Boucherie du chef, à Païta.

À la Boucherie du chef, on a fait place nette. Christophe Rousseau et son équipe ont « tout arrêté pour se préparer pour cette carcasse ». Pas d'autre viande dans la pièce, un nettoyage à l'eau claire, aucun produit chimique... Le tout nouveau protocole est strict. À 14 heures, la pièce de 317 kilos glisse le long du rail. Les quatre bouchers aiguisent leurs lames. Entre leurs couteaux experts, près de 215 kilos de viande seront découpés en deux petites heures. Les premiers morceaux seront en vitrine mardi matin, pour la première vente de bœuf calédonien certifié biologique.

LE NATUREL.

« NOTRE PHILOSOPHIE »

« C'est l'aboutissement de trois ans de travail pour la filière », savoure Claire Lataste, représentante de Biocaledonia, l'association responsable de la certification biologique en Calédonie. En 2018, l'affaire était loin d'être gagnée. « Les premiers contacts avec les éleveurs avaient été assez froids », se souvient-elle. Une grande partie de l'élevage calédonien, particulièrement extensif, n'était pourtant « pas si loin » de la norme biologique. « Le plus difficile, souvent, c'est d'accepter la transparence totale qu'impose la



À la Boucherie du chef, à Païta, la carcasse est passée par les couteaux de Charles Daubeuf.

Photos G.C.

certification biologique. Il faut accepter d'ouvrir son élevage, de décrire ses pratiques... On demande une traçabilité totale, du pâturage à la boucherie. » L'éleveur doit également renoncer aux herbicides chimiques, comme le glyphosate.

Il doit cesser les bains de produits anti-tique, ce qui l'oblige à privilégier des races résistantes à la tique, comme le brahmane. « Ce sont des contraintes, c'est du travail supplémentaire. Mais c'est notre philosophie. Travailler le plus naturellement possible sur la propriété, c'est notre façon de voir les choses », explique René Marlier au nom de sa famille.

La bête abattue il y a dix jours à l'Océf vient de son élevage, à Kaala-Gomen. Il y a un an, c'est sur ses terres qu'avait eu lieu une rencontre cruciale pour la création de la filière bio. Il n'a pas changé d'avis depuis. « Avec un peu de volonté beaucoup de monde pourrait être certifié bio. » Aux sceptiques, il rappelle le « petit plus » : l'éleveur touche environ 20 % de plus que pour une bête élevée de façon conventionnelle.

« PAS PLUS CHER QUE LE BŒUF DES QUARTIERS SUD »

Claire Lataste ne crie pas victoire, pas encore. « Maintenant, la grande ques-

tion, c'est de savoir si le consommateur sera au rendez-vous. » Christophe Rousseau n'a aucun doute. « On s'est lancé dans le bœuf bio à la demande des clients », assure le boucher de Païta. Les 20 % supplémentaires ne seront pas un frein, il en fait le pari. « Mon bœuf bio sera plus cher que mon extra-sélection, mais il ne sera pas plus cher que le bœuf classique dans les boucheries des quartiers sud. Et puis les amateurs de viande, quand je vais leur garantir que ça va être bon, goûteux, fondant... Ils vont venir de Nouméa. »

Gilles Caprais

REPÈRES

Quatre élevages certifiés Biopasifika

L'association Bio Calédonie espère prochainement décerner le label Biopasifika à plusieurs élevages. Pour l'heure, quatre professionnels sont certifiés : Patrick Ardmanni à Tontouta, Louis Albert Forest à Moindou, Stéphane Besançon à Voh et la famille Marlier à Kaala-Gomen.

« Je suis surtout fier de l'éleveur »

Le boucher est-il fier d'être le premier à découper du bœuf bio ? « Je suis fier de découper du bœuf calédonien. Pendant longtemps, on ne jurait que par le bœuf néo-zélandais. Mais la qualité est là, aujourd'hui. Donc oui, je suis fier que l'on m'ait choisi pour ce bœuf-là », admet Christophe Rousseau. « Mais je suis là pour signifier une œuvre, pour préparer le produit au mieux. Donc je suis surtout fier de l'éleveur qui a fait du très bon travail. »

178 producteurs bio en Calédonie

Chez Bio Calédonie, « on re-sensibilise aux techniques anciennes, améliorées par les connaissances scientifiques nouvelles », résume Claire Lataste. À l'heure actuelle, 178 productions sont labellisées (133 productions végétales, 17 animales, 16 processus de transformation et 12 rucher), soit 40 % d'augmentation en un an.



Les consommateurs seront au rendez-vous, Christophe Rousseau en est convaincu.



À Kaala-Gomen, les Marlier élèvent la race brahmousine, croisement de la limousine et du brahmane.



L'élevage intensif, « avec du bétail enfermé », René Marlier n'aurait « pas pu ».

d) IFAP : formation en Agriculture Biologique

À destination des agents provinciaux et des techniciens des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA), cette formation vise à échanger les savoirs, expériences, savoir-faire autour de l'agriculture biologique.

Bio Calédonia participe à la formation et bénéficie dans un 1er temps d'une formation de formateurs pour au moins 3 de ses salariés.

En 2020, Pierre a pu bénéficier de la formation de formateur occasionnel. À ce titre, il a pu proposer un module autour de la réglementation.

En 2021, ce sont Claire et Hnaéla qui ont pu bénéficier de la formation de formateur occasionnel. Les modules ont été décalés à 2022 pour certains d'entre eux. Claire a travaillé un module de formation autour de la NOAB quant à Hnaéla, elle est inscrite dans le groupe travaillant sur les modèles agricoles. En 2021, certains de nos producteurs se sont aussi inscrits au sein de la formation de formateur occasionnel proposée afin de pouvoir accompagner la dynamique engagée.

Bio Calédonia est bien représenté au sein des différents groupes de travail et suit de près l'évolution du contenu de la formation en agriculture biologique.

Cette formation et son cadre proposent donc au moins 2 avantages :

- Faire monter en compétences des salariés et membres de Bio Calédonia pour les formations que l'on organise et celles où nous pourrions apporter notre expertise
- Faire se rencontrer les différents agents des collectivités et salariés des OPA qui travaillent ensemble sur les sujets qui définissent la Bio et répondent à des attentes que rencontrent nos producteurs

Figure 5-3 : Formation en agriculture biologique, constitution des groupes thématiques



En 2021, nous avons participé aux

- 3 comités de pilotage organisés afin de construire la stratégie et le contenu de la formation en agriculture biologique proposée sur le territoire dès 2022.
- 2 Journées d'Innovation Pédagogique en Agriculture Biologique (JIPAB) où l'ensemble des partenaires se sont positionnés, dans leurs champs de compétences, pour travailler en groupes thématiques afin de construire les différents modules de formation.

Figure 5-4 : JIPAB du 29 avril 2021

L'Ifap fait la promotion de l'agriculture biologique



Une trentaine de personnes étaient présentes lors de cette journée pédagogique. Photo BB Lion

LA FOA. L'Institut de formation de l'administration publique (Ifap) a organisé mercredi une journée d'innovation pédagogique à l'Auberge de Pierrat. Emmanuel Faure, chef de projets à l'Ifap, a rassemblé trente-trois personnes issues de milieux différents, mais qui ont toutes un lien avec l'agriculture biologique, et quatre personnes dans le but de former, avant la fin de l'année, cent cinquante instructeurs de techniciens en agriculture biologique. En 2016, à la demande de la province Sud et de la Chambre d'agriculture, un besoin en formation en agriculture biologique avait émergé. Quatre thèmes ont déjà été abordés : la Norme

océanienne d'agriculture biologique, la formation sur la fertilité des sols, l'irrigation et l'animation. Cinquante techniciens agricoles de collectivités ont déjà été identifiés et formés.

« TRÈS STIMULANT »

« Le but de cette journée est d'utiliser les compétences que nous avons en Nouvelle-Calédonie, pour les adapter à la demande du monde agricole », explique Izane Vallet, coordinatrice de formation.

Chaque intervenant a identifié par écrit ses compétences dans son domaine avant de restituer ses idées pour les

prochains programmes de formation. « J'ai été sélectionné par mon employeur pour améliorer les itinéraires techniques avec un meilleur respect de l'environnement. Ce qui m'intéresse, c'est la protection des cultures et l'agronomie. Ici, on découvre nos partenaires et comment chacun fonctionne et c'est très stimulant », témoigne Sébastien Blanc, du Centre des tubercules tropicaux (Adecal technopole).

« On espère pouvoir lancer quatre nouvelles formations d'ici à la fin de l'année », a indiqué Emmanuel Faure.

De notre correspondante,
BB Lion

e) Conversion en agriculture biologique : une approche de terrain

Dans la continuité des actions entreprises avec l'ensemble des partenaires techniques agricoles calédoniens, nous avons souhaité sensibiliser les producteurs à notre processus de labellisation et à la Norme Océanienne d'Agriculture Biologique.

Dans un souci de mutualisation de nos moyens et compétences, Bio Calédonia s'est rapprochée de l'association REPAIR, de l'interprofession Fruits et Légumes (IFEL) et du projet PROTEGE afin de proposer de travailler sur des modèles de journées d'information et de sensibilisation.

Concrètement les Conseils d'Administration des organisations ont pu se réunir pour penser la conversion en agriculture biologique. Après des échanges riches et constructifs, il a été convenu d'organiser des temps d'échanges entre professionnels, au cœur des entreprises agricoles conduites en agriculture biologique.

Ces temps d'échanges se sont concrétisés en 2021 par une matinée d'échange chez Franck Soury-Lavergne à Popydery (La Foa). La matinée s'est déroulée en plusieurs temps :

- Visite des parcelles avec le producteur pour favoriser les échanges techniques entre pairs
- Atelier de sensibilisation sur la Norme Océanienne d'Agriculture biologique et le Système Participatif de Garantie
- Atelier d'échanges sur les débouchés commerciaux

Figure 5-5 : Fiche de synthèse du bilan de la 1^{ère} matinée Conversion en Agriculture Biologique

Figure 5-6 : Et si vous passiez en bio ? Cycle de matinées d'échanges

Et si vous passiez en bio ?

Réseau PROTEGE

 Parcours d'échanges entre professionnels sur l'agriculture biologique

Programme des matinées d'échanges :

- Visite de l'exploitation & présentation de la stratégie de l'agriculteur,
- Ateliers : label Bio Pasifika et système participatif, questions techniques, commercialisation.
- Repas offert

 Franck Soury Lavergne La Foa Maraîchage > Août 2021	 Marc Viallon Mont-Dore Banane > Février 2022	 Stéphane Soury Lavergne Pouembout Ananas & mangues > Juin 2022
 Jérôme Moglia Voh Maraîchage > Octobre 2021	 Botanée Dumbéa Horticulture > Avril 2022	 Meryl Cugola La Foa Maraîchage > Août 2022
 Jean-Michel Delathière La Foa Tubercules > Décembre 2021		


PROTEGE
 PROJET RESEAU D'ECHANGES ENTRE PROFESSIONNELS
 POUR LA GESTION DURABLE DES TERRITOIRES


 Financé par
 l'Union européenne


 CHAMBRE D'AGRICULTURE
 NOUVELLE-CALÉDONIE
 www.canc.nc


Repair
 L'AGRICULTURE INNOVANTE & RESPONSABLE


BIOCALEDONIA


IFEL NC
 Institut Français de l'Élevage
 Nouvelle-Calédonie

Malheureusement, le programme prévu a dû être revu afin de s'adapter aux contraintes dues à la crise sanitaire de la COVID-19.

Nous déroulerons le programme prévu en 2022 et 2023 afin de répondre à la demande des producteurs présents lors de la 1^{ère} matinée.

Nous y intégrerons les collectivités afin de faciliter les liens entre l'ensemble des partenaires engagés dans le développement de l'agriculture biologique.

f) SMQ : le suivi Qualité de notre système SPG

En 2021 nous avons continué le travail entrepris en 2019 et pour lequel nous avons été accompagnés par l'AFNOR.

L'ensemble des procédures, formulaires, mises en œuvre et autres documents a été révisé au regard des commentaires et de l'amélioration continue qui conduit l'avancée des travaux de l'association.

Certains demeurent à mettre en place ou à faire évoluer. En Annexe, le tableau de suivi de notre Système de Management de la Qualité.

g) Projet Base de Données : Outil de gestion des données

Dans la continuité du travail entrepris au niveau de notre SMQ, et pour valoriser les informations fournies par les plans de gestions des producteurs, nous nous sommes rapprochés en 2021 de l'Université de Nouvelle-Calédonie et plus particulièrement de l'Institut Universitaire de Technologie et des étudiants de la Licence Pro Applications Web.

Après une présentation de notre demande, 3 étudiants ont mené sur l'année 2021 un projet tuteuré afin de créer l'application répondant à l'expression des besoins.

En alternance, ils ont consacré leur année scolaire à travailler sur le sujet sur des temps prévus à cet effet.

Ils nous ont permis de clarifier la demande à travers un cahier des charges qu'ils ont proposé en plusieurs lots. Présents et impliqués, ils ont très bien traduit nos attentes et ce malgré le peu de réunions que nous avons pu faire. Les échanges ont cependant été très réguliers, permettant ainsi de réajuster rapidement les propositions.

Malheureusement, nous avons sous-estimé les compétences nécessaires pour la création de cette application. Les étudiants en effet ont rencontré des difficultés à créer les formulaires attendus pour construire l'application. Le rendu n'a donc pas permis de consolider l'application pour la rendre fonctionnelle.

Figure 5-7 : Expression de la demande, une application web de saisie et suivi des producteurs et adhérents Bio Calédonia

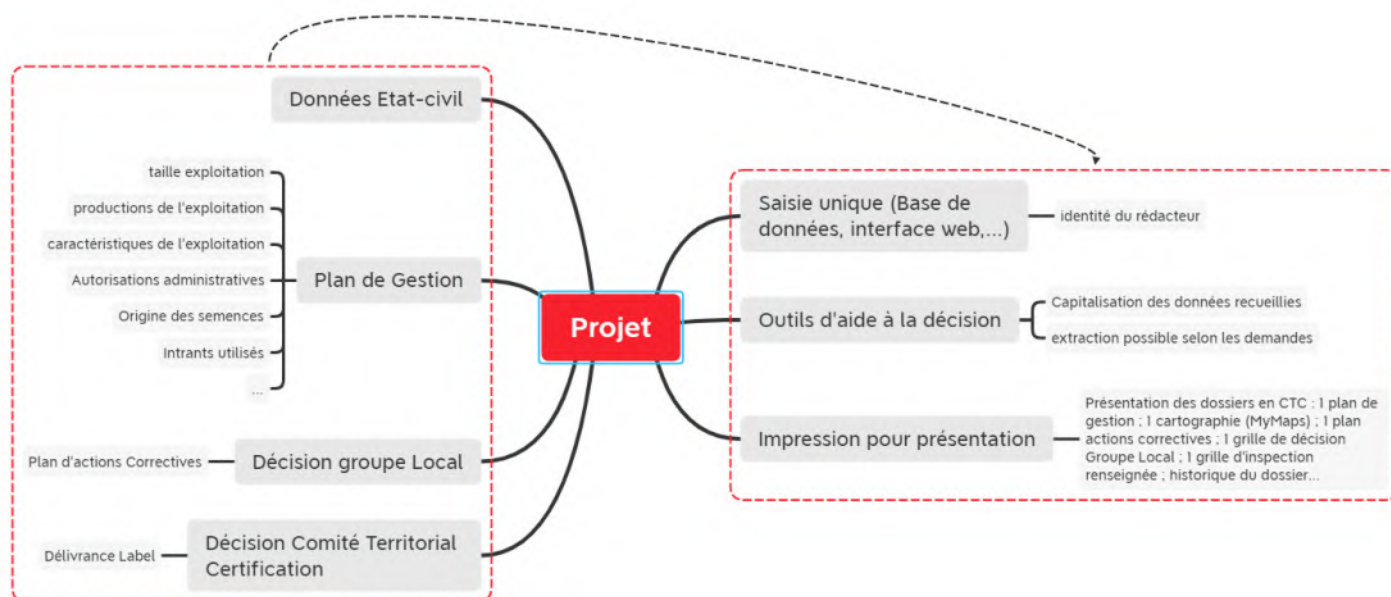


Figure 5-8 : Arborescence de l'application projet dans le cadre du projet tuteuré (UNC)

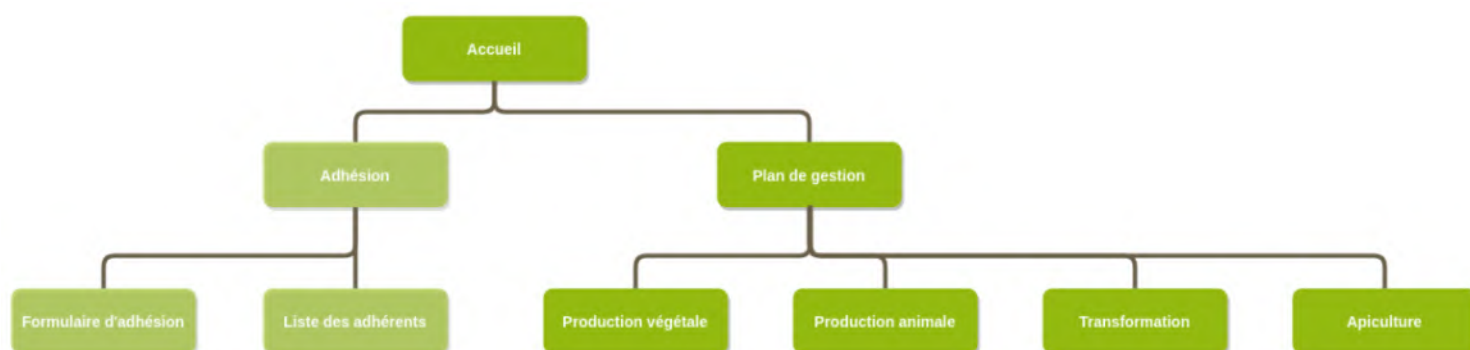
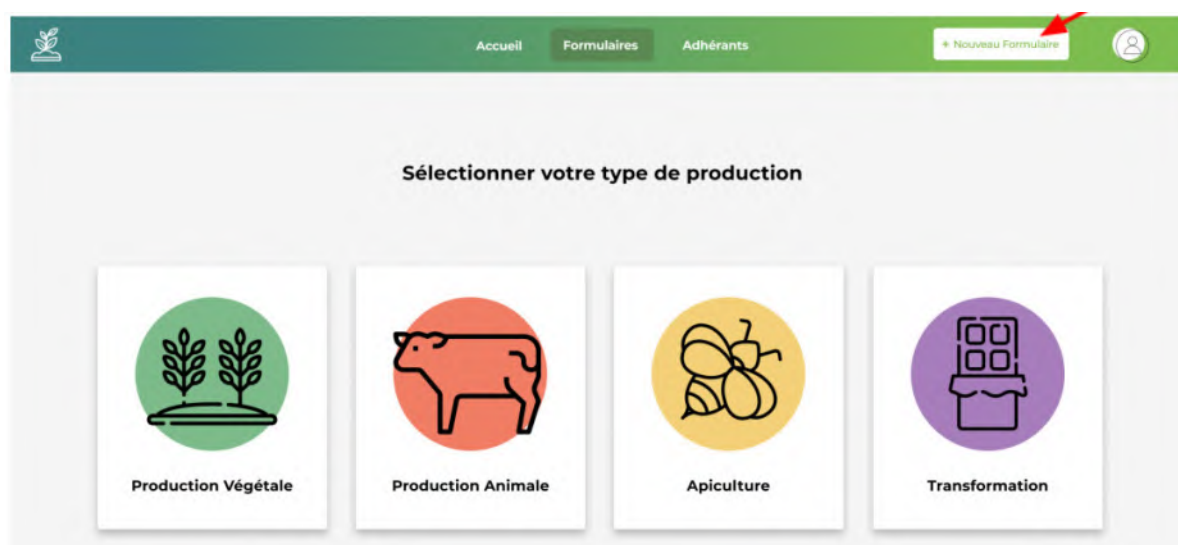


Figure 5-9 : Visuel de l'interface proposée (UNC)



Aussi, en fin d'année 2021, nous avons décidé de sonder les professionnels de Nouvelle-Calédonie quant à la conception d'un pareil outil.

Les retours que nous avons eus nous ont permis de dimensionner le budget nécessaire pour la création de cette application.

Nous reviendrons dans la partie Projets 2022 sur les suites à donner à la démarche initiée.

h) Relation POETCom

La POETCom constitue une équipe hébergée par la Communauté du Pacifique Sud, au siège de l'organisation à Fidji. Cette équipe gère la Norme Océanienne d'Agriculture Biologique et travaille sur des supports permettant de construire un plaidoyer en faveur du développement de l'agriculture biologique.



Les principales activités de la POETCom couvrent les domaines suivants :

- Développer des messages de politique et de sensibilisation sur le bio, le changement climatique, la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'agrobiodiversité ;
- Plaider en faveur du bio et sensibiliser les dirigeants politiques et communautaires au travail de la POETCom et de ses membres ;
- Encourager les agriculteurs à développer des pratiques biologiques ;
- Organiser des formations en agriculture biologique et distribuer du matériel pour faciliter l'utilisation des technologies biologiques ;
- Aider les agriculteurs à appliquer la NOAB et, le cas échéant, à faire partie d'un SPG ou à obtenir une certification par un tiers ;
- Promouvoir la marque Bio-Pasifika et développer la chaîne de valeur et l'accès aux marchés pour les produits du Pacifique ;
- Informer les membres et les organismes régionaux et internationaux concernés des progrès réalisés par le mouvement biologique du Pacifique ;

- Faciliter l'échange d'idées, de produits et de processus entre les membres de la POETCom, les groupes et les pays participants.

Bio Calédonia, point focal de la POETCom en Nouvelle-Calédonie, possède un contrat pour pouvoir valoriser le label Bio Pasifika.

Cette année, nous avons entretenu des relations régulières avec la POETCom, principalement avec son coordinateur, Jim Pierce. Plus particulièrement, nous avons saisi les opportunités du projet PROTEGE (voir ci-après) pour participer aux réflexions qui entourent la POETCom, sa gouvernance et la gestion de la Norme Océanienne d'Agriculture Biologique.

Et grâce à ces opportunités, nous avons proposé à Claire Lataste, alors coordinatrice de la labellisation bio Pasifika, de devenir chargée de missions et ainsi s'engager dans un rapprochement avec la POETCom pour le développement de l'agriculture biologique en Nouvelle-Calédonie, mais aussi dans le Pacifique.

La structuration de la POETCom et le recrutement d'une équipe salariée stabilisée a permis de pérenniser une relation fluide et dynamique entre Bio Calédonia et la POETCom. Nous avons désormais en la personne du coordinateur de la POETCom, un référent technique lorsque nous avons un besoin d'arbitrage.

Nous sommes désormais pleinement intégrés à toutes les activités de la POETCom, avec qui nous entretenons des relations quotidiennes.

La POETCom nous sollicite très régulièrement pour notre expertise sur la NOAB, la gestion d'un SPG, mais aussi d'autres sujets liés aux défis de l'agriculture biologique dans le Pacifique (intrants, semences, ...).

Nous siégeons au Comité Normes et Certification ainsi qu'au Comité d'Homologation des SPG. C'est une relation bilatérale extrêmement fructueuse.

De plus, cela permet d'augmenter considérablement notre rayonnement à l'international et nos échanges avec nos homologues de par le monde.

Ainsi, en 2021, nous avons pu participer aux activités suivantes :

- **Campagne Women in Science**

réalisation et traduction de 4 interviews de nos adhérentes et partenaires

- **Campagne : I grow your food**

Réalisation et sous-titrage d'une vidéo de Julia Ravillon, une de nos productrices de Province Nord, qui a été largement partagée sur les réseaux sociaux par la POETCom.

- **Sommet des Nations Unies sur les Systèmes Alimentaires**

Nous avons participé à l'organisation du dialogue océanien pour répondre à l'appel de l'ONU sur les systèmes alimentaires de demain.

Franck Soury-Lavergne est ainsi intervenu devant plus de 180 producteurs, chercheurs, représentants de gouvernement, d'associations ou de communautés d'Australie, de Nouvelle-Zélande et de partout en Océanie, pour porter la voix des agriculteurs calédoniens.

Figure 5-10 : Sommet des Nations-Unis sur les Systèmes Alimentaires



- Participation à l'Assemblée Générale du Inter-Continental Network of Organic Farmer Organisations (INOFO).
- Participation au Talanoa rassemblant tous les membres de la POETCom pour faire un point sur nos activités le 27 mai 2021.



Figure 5-11 : Talanoa, rassemblement des membres de la POETCom, mai 2021

- Nous avons aussi activement participé à **l'Assemblée Générale de la POETCom, qui s'est tenue les 17, 18 et 19 novembre 2021**. Nous avons organisé un atelier pour présenter l'avancement du projet sur les guides de lecture.

Franck Soury-Lavergne a été élu vice-président du board de la POETCom (équivalent du Conseil d'Administration). Ils sont ainsi 2 agriculteurs membres du board de la POETCom.

Figure 5-12 : Membres du Board élu de la POETCom (2021)

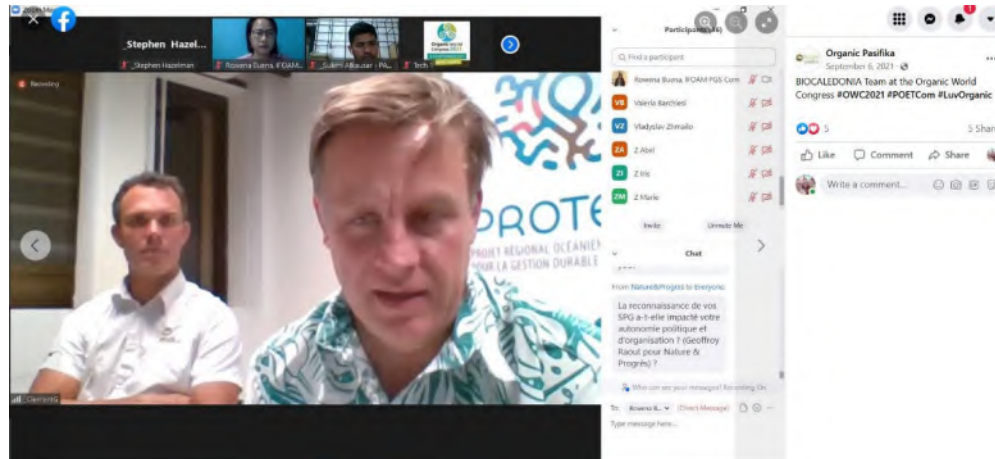


- En septembre 2021, nous sommes aussi intervenus à la **pré-conférence de l'IFOAM sur les SPG**, au côté de Clément Gandet (Coordinateur Thématique agriculture/foresterie du projet PROTEGE à la CPS) et de Stephen Hazelman (Responsable du Réseau Biologique à la POETCom) pour témoigner de l'adaptabilité du SPG pour répondre aux besoins des acteurs locaux, avec la mise en place du Système de Garantie par Audit (SGA) et de la Labellisation Groupée.

Notre présentation a soulevé de nombreuses questions et prises de contact a posteriori.

- Création du **comité régional le Women's Chapter**
Ce comité sera dédié à la promotion et la défense des droits des femmes et de minorités de genre et sexuelle, dans le secteur de l'agriculture Biologique. Il est prévu qu'il soit opérationnel dès cette année 2022.

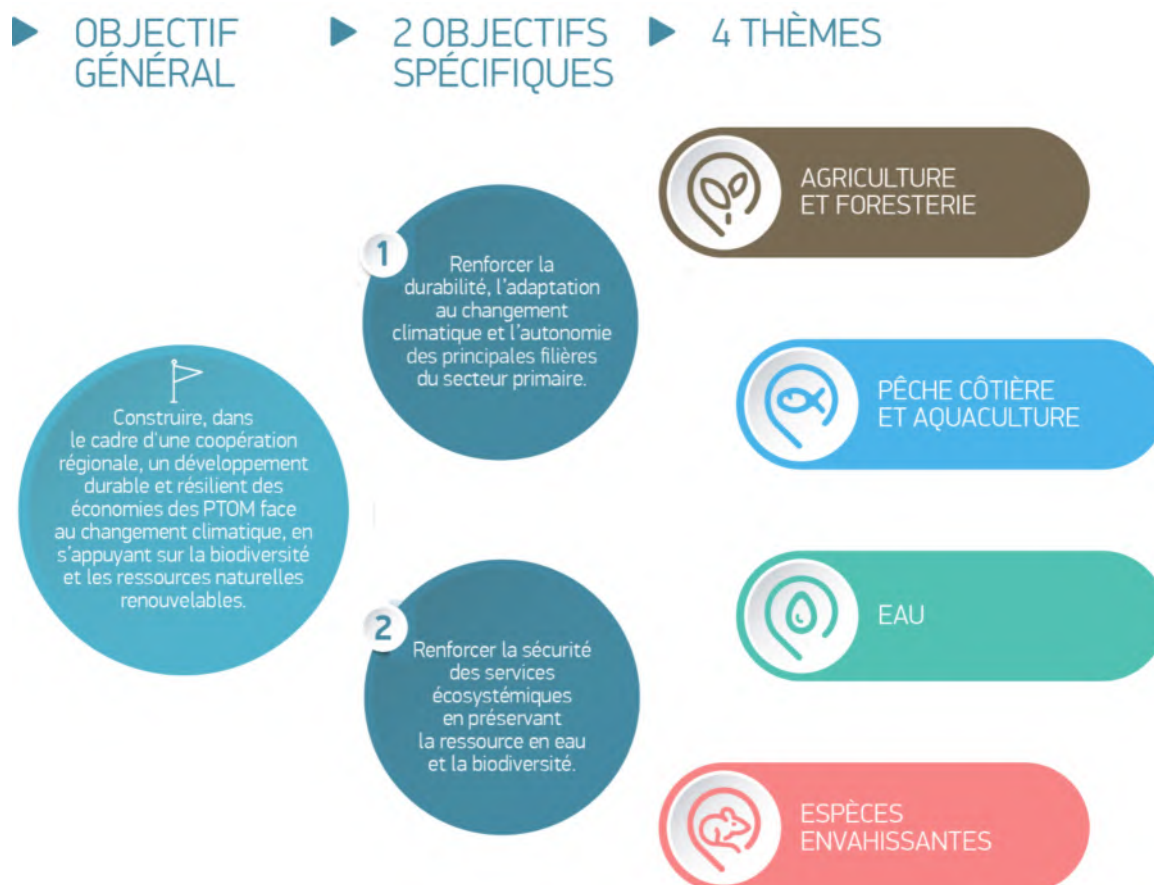
Figure 5-13 : Pré-conférence de l'IFOAM sur les SGP, témoignage de Bio Calédonia



i) PROTEGE : des opportunités pour construire la filière agriculture biologique

Dans le cadre du projet PROTEGE dont la gestion relève de la Communauté du Pacifique Sud, démarré de manière opérationnelle en 2020, Bio Calédonia et un ensemble d'acteurs du monde agricole calédonien ont pu se concerter sur les actions à mettre en œuvre. Des échanges réguliers alimentent les relations avec l'animation de l'équipe projet basée à la Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Calédonie.

Figure 5-14 : Projet Régional Océanien des Territoires pour la gestion durable des Écosystèmes



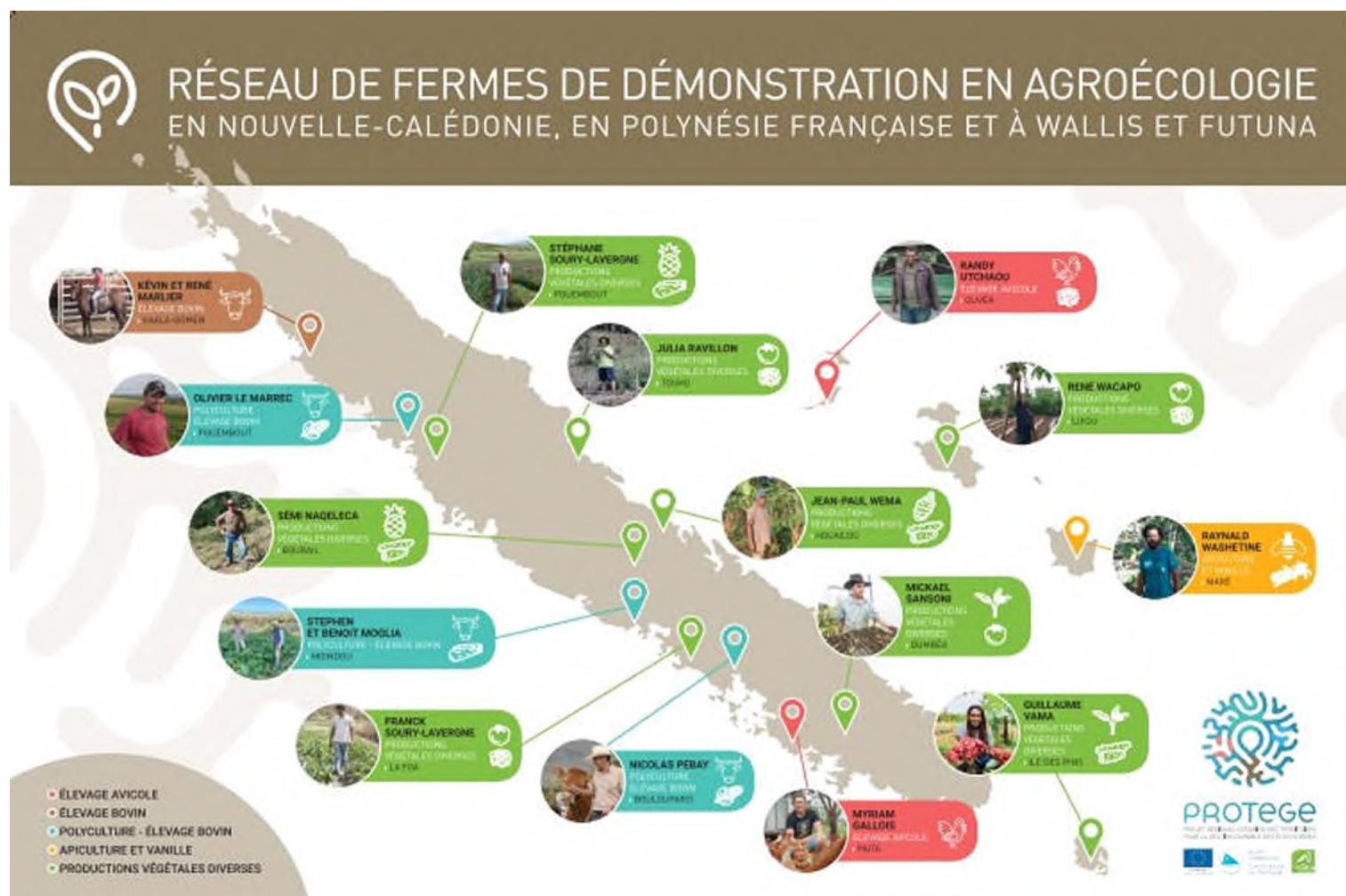
Bio Calédonia, membre du Comité Orientation Stratégique (COS), suit l'évolution des actions du projet, les ajustements demandés et propose des actions afin de permettre de répondre aux problématiques impactant le développement de l'agriculture biologique. En 2021, nous avons pu participer à 2 COS.

Le projet PROTEGE, thème 1 Agriculture et Forêt comporte en Nouvelle-Calédonie, plus de 80 actions accompagnées par 23 structures et organisations et accompagne une cinquantaine de producteurs.

Les actions du projet se déclinent sous la forme de Contrat de Service avec la Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Calédonie où 15 salariés y sont engagés, de contrats passés avec des prestataires (voir ci-après) et l'animation d'un réseau de fermes de démonstration.

5 des 15 Fermes de Démonstrations du projet PROTEGE sont labellisées Bio Pasifika.

Figure 5-15 Bio Pasifika à travers le réseau des fermes PROTEGE (source PROTEGE, CPS 2021)



En fin d'année 2020, la Communauté du Pacifique Sud lance 2 appels d'offres :

- Gouvernance de la POETCom, audit
- Guide lecture de la NOAB et propositions d'évolutions

Gouvernance

La gouvernance de la POETCom demeure un sujet central du développement de la bio en Nouvelle-Calédonie et dans le Pacifique. PROTEGE finance un audit de la gouvernance ainsi que des propositions pour améliorer la représentativité et le fonctionnement de ses instances.

Pour s'en convaincre, une question demeure à ce jour :

- Dans quelles mesures, les organismes de contrôles et/ou organisme de défense et de gestion des territoires insulaires peuvent proposer des interprétations de la norme au niveau technique ?
- Quel niveau de validation nécessite la mise en place d'une proposition de cadre technique d'un chapitre de la norme ?

De plus, les instances composant la gouvernance de la POETCom nécessitent d'être questionnées. Les comités, notamment techniques, semblent fonctionner, mais les règles lui permettant de décider demeurent floues.

Bio Calédonia a pu être enquêté par Georges Tieya, le consultant qui réalise l'action en Nouvelle-Calédonie pour le consortium piloté par l'IRAM. Le travail mené auprès de différents acteurs répartis sur plusieurs Pays et territoires a donné lieu à une première présentation lors de l'Assemblée Générale de la POETCom.

Cette première phase sera complétée en 2022 afin de proposer des recommandations à la CPS.

Guide de lecture

Dans le cadre du projet PROTEGE, Bio Calédonia s'est associé au bureau d'études TERO pour mener le travail de consultation, de concertation en vue de la rédaction d'un guide de lecture régional de la NOAB.

Le projet est porté par TERO, qui coordonne 4 consultants à Fidji, en Polynésie française, au Vanuatu et en Nouvelle-Calédonie, Bio Calédonia.

Bio Calédonia avait comme mission, en plus de l'animation du travail sur notre territoire, de coordonner les autres acteurs du Pacifique durant la phase de consultation et de concertation.

La phase de consultation :

Un sondage en ligne a été administré en anglais et en français a été envoyé à **381 personnes à travers le Pacifique, dont 280 en Nouvelle-Calédonie.**

L'objectif de ce sondage était d'identifier collectivement les points de la NOAB ayant besoin d'être précisés.

Nous avons reçu en tout 65 réponses, dont plus de la moitié venait de Nouvelle-Calédonie.

Le nombre de répondants est plus élevé, car certains groupes locaux ou organismes ont renseigné le sondage collectivement. En parallèle, les groupes locaux ont été consultés lors

de leurs réunions et divers points d'information et de consultation ont eu lieu dans nos temps collectifs (Assemblée Générale, Rencontres de la Bio).

Cette longue consultation sur les différents territoires impliqués s'est conclue par un atelier bilingue en virtuel et en physique à la CPS à Nouméa, qui a rassemblé près de 70 participants sur tout le Pacifique.

Figure 5-16 : Atelier de restitution de la consultation (Guide de lecture NOAB)



Ce travail a permis de faire ressortir les 5 sujets prioritaires sur lesquels organiser le travail de concertation :

- Règles générales de production biologique : conversion, productions mixte et parallèle, préservation des écosystèmes
- Production Végétale
- Production Animale
- Apiculture
- Intrants

La phase de concertation :

Bio Calédonia a coordonné l'organisation de 13 ateliers de travail bilingue, traduit par les interprètes de la CPS, rassemblant des acteurs des différents pays du Pacifique, sur les sujets listés ci-dessus.

Chaque atelier a rassemblé en moyenne une vingtaine de participants et a permis d'aboutir à la rédaction des premières versions des guides de lecture par chapitre.

La mobilisation des adhérents et des partenaires de Bio Calédonia est à souligner.

Figure 5-17 : Concertation des acteurs, ateliers guide de lecture NOAB



Cette phase de concertation et de rédaction des premiers documents s'est achevée fin 2021.

Tero doit désormais finaliser un document commun qui sera testé, validé et mis en circulation durant le premier semestre 2022.

Notre participation à ce projet et la coordination de la phase de concertation nous aura permis de grandement renforcer notre connaissance de nos homologues du Pacifique et notre intégration régionale.

Plusieurs partenariats se sont créés entre des acteurs calédoniens et d'autres acteurs du Pacifique à la suite de ces ateliers et plusieurs projets sont en cours de construction.

Nous avons aussi acquis un certain recul sur les problématiques que nous rencontrons au niveau local, auxquelles nous pouvons désormais proposer des solutions inspirées par le travail de nos partenaires océaniques.

Figure 5-18 : Focus sur l'homologation des intrants utilisables en agriculture biologique

La réponse aux sollicitations quotidiennes sur l'autorisation d'utilisation d'intrants (matière organique, engrais, produits phytosanitaires, médicaments, alimentation animale...) représente une charge de travail conséquente. Grâce à la procédure d'homologation mise en place en 2019, ce travail devient plus fluide, mais le temps de recherche d'informations reste important et se traduit par une actualisation régulière de la liste des intrants homologués.

Dans le groupe de travail sur les intrants dans le cadre du guide de lecture, Bio Calédonia a défendu une autorisation plus large des matières organiques locales, même non-certifiées, préférables aux intrants importés certifiés en agriculture biologique. L'objectif est de renforcer la cohérence environnementale du label et de réduire l'empreinte carbone des exploitations biologiques.

Bio Calédonia a répondu à 2 appels à projets de la CPS en 2021 et a été sélectionnée pour les réaliser en 2022.

Renforcement de la disponibilité en semences biologiques importées en Nouvelle-Calédonie

La difficulté d'accès à du matériel végétal compatible avec les exigences de l'Agriculture Biologique a été identifiée comme une des principales limites à la conversion et au développement de l'agriculture biologique en Nouvelle-Calédonie.

L'objectif de ce projet est donc de proposer des solutions en travaillant simultanément sur le développement d'une production semencière biologique locale et en facilitant l'importation d'espèces identifiées comme prioritaires.

Bio Calédonia s'est associé à SEMAE, l'interprofession française des semences et des plants en métropole, pour répondre à cet appel à projets.

La méthodologie se décline en 3 étapes :

1 : **Caractériser et prioriser** les besoins en semences des agriculteurs biologiques et leurs pratiques actuelles pour y subvenir : cette étude est menée conjointement avec la Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Calédonie.

2 : **Identifier les opportunités d'approvisionnement** en semences biologiques importées dans le cadre de la réglementation de biosécurité actuelle ainsi que les options d'évolution de celle-ci en conformité avec les exigences du SIVAP : travail de recensement des semenciers pouvant répondre aux besoins des agriculteurs biologiques, identification des points de blocage et réalisation des analyses de risques phytosanitaires.

3 : **Élaborer des recommandations** pour concilier à la fois les attentes des producteurs en termes d'approvisionnement (quantité, diversité des espèces, prix...) et celles du SIVAP en termes de protection du statut phytosanitaire de la Nouvelle-Calédonie.

Ce projet se déroulera sur l'année 2022 et le premier trimestre 2023.

Appui à la mise en place d'une certification groupée en Nouvelle-Calédonie

Depuis de nombreuses années, Bio Calédonia est consciente que le modèle de labellisation individuelle proposé par notre SPG n'est pas cohérent avec la pratique de l'agriculture océanienne, qui repose sur des entités collectives.

C'est pourquoi nous saisissons l'opportunité de ce projet pour étudier la possibilité de proposer une labellisation de groupe au sein de notre SPG.

Bio Calédonia s'est associée à Ecocert Pacifique pour répondre à cet appel à projets. Celui-ci se déclinera aussi en 3 volets.

1 : **Benchmark** des modalités de mise en œuvre de ce type de certification à travers le Pacifique et rédaction d'un manuel de procédures de certification de groupe, réalisés par Vincent Talbot.

2 : Mise en place d'une ou **plusieurs opérations pilotes**, au sein des GL de Bio Calédonia

3 : **Rapport d'analyse des opérations pilotes**, incluant les coûts de revient.

6. Partenariat

- **Géolocalisation et Système d'Information Géographique**

Avec la 3DT, intégration des données BIO PASIFIKA à d'AGRIBASE¹

La formation des salariés devrait être effective en 2022 et devrait permettre de mieux appréhender l'environnement des exploitations dont les productions sont labellisées ou en cours de labellisation.

- **VALORGA**

Membre du Conseil d'Administration, Bio Calédonia participe aux travaux de cette association sur la valorisation des déchets locaux, aux côtés des professionnels.

- **IFEL**

Bio Calédonia fait partie des membres du Conseil d'Administration de l'interprofession Fruits et Légumes. Aujourd'hui dans la tourmente, l'IFEL est pour autant nécessaire au développement de la filière. Sur cette organisation reposent les discussions houleuses de valorisation des produits locaux. Les échanges demeurent nécessaires pour construire une filière résiliente.

- **IVNC**

Comme présenté ci-dessus dans le cadre de la filière viande bovine bio, Bio Calédonia a entrepris un partenariat avec l'IVNC afin de s'intégrer dans la filière viande particulièrement bien structurée en Nouvelle-Calédonie. Ce travail a débouché sur la mise en marché de viande bovine Bio dans un cadre permettant d'en garantir la traçabilité.

- **REPAIR, IFEL, PROTEGE : Mutualisation**

La conversion en agriculture biologique implique le travail conjoint d'un faisceau d'acteurs permettant de sécuriser les producteurs qui souhaitent s'engager. Aux côtés des collectivités locales (Province Sud, Province Nord, Province des Îles Loyautés), REPAIR apporte ses compétences techniques, l'IFEL ses acteurs de l'aval et PROTEGE sa connaissance des systèmes qui nous permettent de valoriser cette action.

- **Chambre d'Agriculture et de la Pêche de Nouvelle-Calédonie**

Partenaire historique de l'association, la CAP-NC (ex-CANC) nous a accompagnés en nous hébergeant pour que nous puissions réunir notre Conseil d'Administration.

Nous avons aussi été partenaires dans le cadre de la Foire de Bourail où nous avons tenu un stand sous le chapiteau de la CAP-NC.

Nous avons aussi pu intégrer le groupe de suivi du projet AGRINNOV dont le plan d'action a été actualisé à la lumière des actions réalisées notamment dans le cadre du projet PROTEGE.

- **Bio Fetia**

Nous devons aussi souligner un rapprochement très fort entre Bio Fetia, le SPG Polynésien, et Bio Calédonia. Nous sommes impliqués ensemble dans toutes les activités sur l'agriculture biologique dans le Pacifique et échangeons quotidiennement pour nous inspirer l'un de l'autre

¹ Avec le consentement du producteur (cf. Procédure Adhésion)

dans notre recherche constante de solutions. Ce rapprochement devrait être officialisé en 2022 avec la construction d'un outil commun de gestion documentaire. Celui-ci va renforcer la cohérence du label Bio Pasifika dans les territoires du Pacifique et nous permettre d'avoir des indicateurs partagés pour évaluer nos activités et notre impact.

7. Défense du signe

a) Réseaux sociaux

Même si nous n'avons pas de temps spécifique dédié à la défense du signe de la qualité, nous maintenons une veille sur les réseaux sociaux, dans la presse écrite, radio et télé.

Nous constatons malheureusement encore que des communications erronées, mensongères sont présentes sur l'ensemble des médias et de leurs supports.

Sur les réseaux sociaux, la plupart des échanges que nous pouvons initier se soldent par des modifications des publications. L'information est alors partielle et nous portons à connaissance la loi de pays qui encadre les SIQO.

Dans la presse, les erreurs sont systématiquement soulignées et donnent lieu à des échanges.

Là aussi, nous ne pouvons que constater que malgré les efforts que nous avons réalisés en 2021, nous devons encore travailler sur notre notoriété.

En conclusion, le développement de l'agriculture biologique porte aussi sur la reconnaissance et la notoriété du label. Sa défense et la défense de ses intérêts influent sur le développement de la production.

b) Accompagnement pôle SIQO

Dans le cadre de la reconnaissance de Bio Calédonia comme organisme de défense et de gestion du label de l'agriculture biologique, Bio Pasifika, l'Agence Rurale fournit 1ETP consacré notamment à la question de la défense des signes de la qualité.

En 2021, Anne-Sophie Georget a ainsi pu consacrer du temps dédié au label Bio Pasifika en se déplaçant sur le territoire pour accompagner les opérateurs et constater la valorisation du label Bio Pasifika. De nombreuses actions d'information et de sensibilisation ont été réalisées.

Au titre de ses réalisations, elle a pu avec l'assistance du pôle SIQO de la CAP-NC (ex-CANC) où elle était hébergée, décliner avec la DAE une procédure permettant de faire respecter la réglementation concernant les signes de la qualité.

Cette procédure longue et lourde a le mérite de sceller notre partenariat avec la DAE.

Des améliorations demeurent nécessaires pour rendre effective cette mission de défense du signe.

Figure 7-1 : Focus sur les actions réalisées sur internet (juin-septembre 2021)

Signe	Nombre d'interaction	FACEBOOK	ANNONCE.NC	WEB APP	SHOP.NC	Défense des signes - Termes récurrents : bio
BIO	43	20	23	-	-	

Extrait compte-rendu pôle SIQO :

- **BIO** : il s'agit bien souvent de particuliers qui ont du terrain et qui le valorisent en faisant un jardin : l'excédent est revendu sur les sites d'annonces. Les réponses qui me reviennent le plus souvent sont : fait maison ; sans pesticides ; sans engrais ; naturel.
- **Un point positif** : Depuis mes actions sur Annonces.nc, je constate une nette diminution d'annonces erronées. Facebook reste le site où je rencontre encore quelques erreurs. Il n'y a pas de récidives de la part des personnes déjà contactées.
- **Action en cours** : Publication Facebook avec un Gif animé sur l'utilisation des mentions Bio et biologique. L'objectif était de sensibiliser les professionnels sur l'utilisation des mentions bio et biologique. Faire comprendre qu'il y a une réglementation en vigueur et que des contrôles sont régulièrement effectués.

8. Communication

En 2021, Bio Calédonie a pu déployer son action sur la communication à travers 2 approches complémentaires :

- Travailler avec le pôle SIQO de la CANC qui abrite l'axe communication des différents signes de la qualité, dont Bio Pasifika
- Être accompagné par une expertise nous permettant de réfléchir à une réelle stratégie en matière de communication

Avec le pôle SIQO, nous avons pu mettre en place les éléments de langage ainsi qu'un nombre important d'outils (photos, vidéos, textile, enquête de notoriété en 2020).

Ci-dessous sont déclinées les différentes réalisations, qui proviennent du pôle SIQO, de notre prestataire ou de partenariats mobilisés.

a) Actualisation de notre site internet : agriculturebio.nc

Figure 8-1 : identité visuelle agriculturebio.nc



Notre site internet doit être la porte d'entrée de l'agriculture biologique en Nouvelle-Calédonie. Or, le site labelbiopasifika.nc ne répondait plus en terme technique aux standards actuels et ne nous permettait pas d'envisager sereinement une actualisation.

Aussi, nous avons pu bénéficier de l'expertise du prestataire Acrofish pour réaliser ce projet.

Après un premier temps d'exposition de nos ambitions, Cécile Rallé nous a proposé de nous accompagner dans sa réalisation. Non content de nous accompagner, elle a mesuré les capacités financières de l'association et son objectif. Ainsi, Cécile a su nous apporter les réponses, mais aussi l'accompagnement nécessaire dans la mise en œuvre de ce projet.

Des adhérents, bénévoles, ont aussi donné beaucoup de leur temps pour participer à la rédaction des contenus du site afin qu'il réponde à notre objectif. Là encore le Système Participatif de Garantie nous propose une nouvelle manière de mobiliser l'expertise des citoyens.

Le travail entrepris nous a mobilisés une partie de l'année et les allers-retours avec la prestataire ont été nombreux.

Ainsi vous pourrez trouver toutes l'actualité de l'agriculture biologique en Nouvelle-Calédonie, les actualités, l'agenda, les réponses à vos questions sur le label, le Système Participatif de Garantie, mais encore des informations sur la bio dans le Pacifique et dans le monde.

Figure 8-2 : Extrait du communiqué de presse

Agriculturebio.nc, notre nouveau site, présente
les 2 facettes de l'agriculture biologique en Nouvelle-Calédonie :

- **Bio Calédonia**, association de Loi 1901,
- **Bio Pasifika**, le label de l'agriculture biologique locale

Pourquoi un nouveau site ?

L'agriculture biologique se développe depuis 10 ans sur le caillou avec la création du Système Participatif de Garantie (<https://agriculturebio.nc/le-systeme-participatif-de-garantie>) et la mise en œuvre de la Norme Océanienne d'Agriculture Biologique (<https://agriculturebio.nc/presentation-du-label>).

Aujourd'hui, l'agriculture biologique est devenue un enjeu majeur pour nos sociétés insulaires et une réponse adaptée à la nécessaire transition agroécologique de l'agriculture.

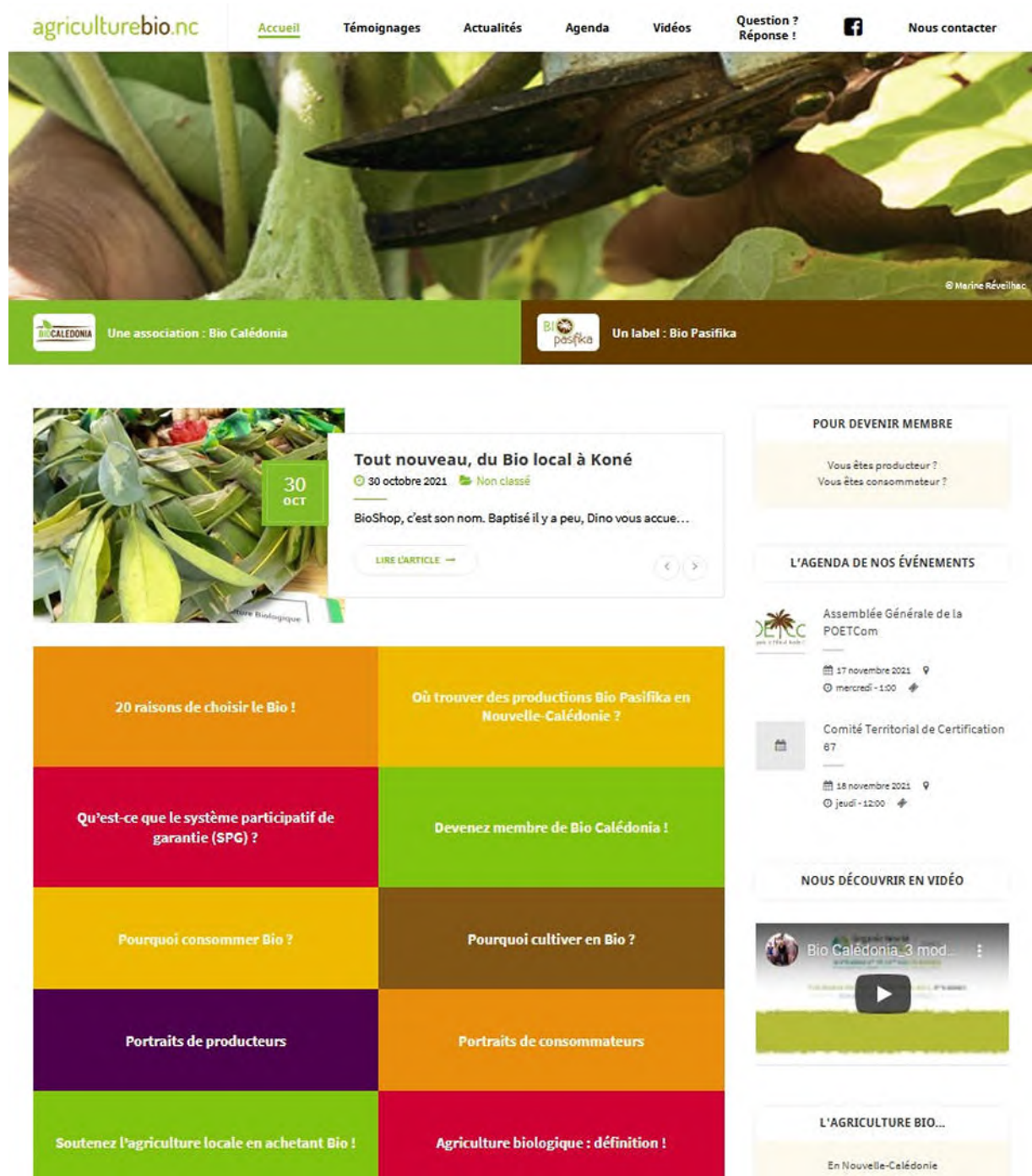
Produire pour se nourrir localement, avec des produits frais ou transformés répond maintenant à une attente forte des citoyens et consommateurs.

Un site avec quelles fonctionnalités ?

Le site de l'agriculture biologique en Nouvelle-Calédonie vous propose :

- nos **actualités** et nos **prochains rendez-vous** : <https://agriculturebio.nc/actualites> & <https://agriculturebio.nc/agenda>
- Les **partenaires** de l'agriculture biologique sur le Caillou et le **détail de leurs accompagnements** : <https://agriculturebio.nc/nos-partenaires>
- Les **formations** accessibles pour devenir inspecteur au sein de notre Système Participatif de Garantie, mais aussi celles permettant de **se perfectionner ou d'apprendre des techniques et bien plus encore** : <https://agriculturebio.nc/formations>
- Toutes les **productions labellisées Bio Pasifika** et les points de vente : <https://agriculturebio.nc/productions-labellisees-en-nc>
<https://agriculturebio.nc/liens-utiles>
- Des **témoignages** de producteurs, de consommateurs et de distributeurs : <https://agriculturebio.nc/temoignages-producteurs>
<https://agriculturebio.nc/temoignages-consommateurs>
<https://agriculturebio.nc/temoignages-commerçants>
- Des **vidéos** pour découvrir nos adhérents **et mieux comprendre leur engagement** : <https://agriculturebio.nc/videos>
- Et si vous vous posez des questions sur l'agriculture biologique, sur la Norme Océanienne d'Agriculture Biologique, sur le Système Participatif de garantie, sur le Système de Garantie par Audit, la page **Question ? Réponse est faite pour vous !**
<https://agriculturebio.nc/question-reponse>

Figure 8-3 : site internet



b) Revue de Presse

Les actions menées par l'association intéressent les médias et nous avons pu à de nombreuses reprises alimenter de notre expertise les échanges sur les sujets de l'agriculture biologique, naturellement, de la sécurité alimentaire notamment.

Nous avons pu alimenter différents médias :

- La Calédonie Agricole
- Les Nouvelles Calédoniennes
- Actu.nc

- Choose NC
- Calédonie 1^{ère} (télé et radio)
- Calédonia

Vous retrouvez l'ensemble des parutions et extraits d'émissions sur notre site internet.

c) Réseaux sociaux

Bio Calédonia gère la page Facebook label Bio Pasifika NC. (**MàJ en 2021 : agriculturebio.nc**) Plus de 2000 abonnés, en 2020, suivaient l'actualité de la page Facebook où nous diffusons nos principales actualités.

En 2021, ce sont plus de 2800 abonnés qui nous suivent et commentent nos publications.

Les résultats sont encourageants, mais nous pourrions réaliser de meilleurs résultats avec une personne dédiée aux médias et à la communication.

Si les bénévoles interagissent et mobilisent des énergies, il n'en demeure pas moins que cette action doit être menée au quotidien.

d) Outils de communication

Fort de la stratégie proposée et validée en 2020, nous avons décliné nos objectifs à travers la création de différents supports permettant de vulgariser nos actions, améliorer l'image de l'association, renforcer la visibilité du label Bio Pasifika en Nouvelle-Calédonie et accompagner au mieux les consommateurs et producteurs désireux de s'investir dans l'agriculture biologique.

Les productions suivantes ont, pour une partie, bénéficié de l'accompagnement financier de l'Agence Rurale.

Ainsi, les réalisations en 2021 se déclinent comme suit :

- Guides d'accueil
 - Livret Producteur SPG
 - Livret Consommateur





- Affiches
 - L'apiculture Bio
 - La NOAB en 10 points
 - Le bovin Bio
- Textile
 - Renouvellement des t-shirts à destination des adhérents
- Chapeaux
 - Création d'une collection de chapeaux Bio Pasifika
- Oriflamme
 - Création de 4 visuels différents pour valoriser le label Bio Pasifika
- Filière bovine
 - Création de Publicité sur Lieu de Vente pour les boucheries partenaires

e) Newsletter : la Bio du Caillou

Relancée en 2020, l'idée de communiquer à nos adhérents via la diffusion d'une newsletter s'est concrétisée par 2 numéros. À retrouver sur notre site internet !

En 2021, nous avons essayé de planifier des publications régulières. Là encore, le manque de moyen humain limite la portée de l'action. Ainsi, 3 newsletters ont pu être publiées cette année.

9. Projets 2022

a) Dynamiser la structuration de la filière

En 2022, plusieurs actions sont d'ores et déjà programmées pour permettre de répondre aux attentes de la profession, mais aussi des consommateurs désireux de consommer des produits issus de l'agriculture biologique.

Ces projets s'inscrivent dans le plan stratégique de l'association qui se concentre sur le développement de la filière, avec son réseau de partenaires et pour le développement des territoires. Il s'appuie néanmoins sur un faisceau d'outils à développer (internes, externes, pédagogiques, vulgarisation...) et de compétences à renforcer.

- **Guide de lecture NOAB**

Cette première action, bien avancée, comme nous l'avons vu, devrait permettre de proposer à la fin du 1^{er} semestre la validation puis la diffusion du Guide de lecture de la NOAB. Nous avons d'ores et déjà identifié des suites et des perspectives. En effet, la concertation régionale nous a permis d'identifier des besoins partagés entre Bio Fetia et Bio Calédonia.

Aussi, une filière celle de la vanille demandera une attention particulière. Nous avons ainsi programmé de nous concerter avec bio Fetia pour que nous produisions un guide propre à la filière afin de faciliter la labellisation Bio des producteurs.

- **Semences et intrants utilisables en Agriculture Biologique**

Cette action doit aussi être mise en œuvre en 2022. Elle répond à une contrainte forte pour le développement de la filière. Il s'agit de proposer une solution fonctionnelle à l'approvisionnement en semences et en plants issus de l'agriculture biologique.

Notre chargée de mission consacrera une partie de son temps à co-construire une réponse avec les partenaires engagés.

Nous travaillerons sur les 2 volets :

- Production locale de semences et de plants : participation à une étude de marché pour identifier l'état des besoins et des attentes ; dimensionner une activité économique capable de répondre à la demande locale
- Importation de matériel végétal sain : remontée exhaustive du besoin et des variétés attendues ; identification d'un semencier capable et volontaire pour répondre à la demande ; co-construction des dossiers nécessaires à l'importation de matériel végétal dans des quantités suffisamment conséquentes pour répondre aux besoins.

Parallèlement, il faudrait permettre au SIVAP de réviser ses protocoles de biosécurité avec des produits compatibles avec la NOAB. Cette action doit s'appuyer sur l'expertise d'une ressource externe à l'association et au Territoire.

- **Labellisation groupée BIO PASIFIKA**

La labellisation BIO PASIFIKA aujourd'hui possède une approche centrée sur une entité (individu ou entreprise). Or, la demande des producteurs concerne aussi la révision de la documentation permettant la délivrance du label.

Dans le Pacifique, il existe des formes de labellisation BIO PASIFIKA de groupe. Le label vient alors sanctionner des pratiques, mais pour une culture, une spéculation particulière (coco, cacao, café par exemple).

Nous souhaitons mettre en place ce système pour des cultures particulières (vanille, miel, santal, par exemple), mais aussi du vivrier. Dans ce dernier cas, il s'agit de travailler avec un groupe de population pour reconnaître comme biologiques les pratiques qui sont développées localement. Une seule personne aurait alors la charge de l'ensemble du volet administratif de la labellisation et un système de contrôle interne devrait être mis en place pour vérifier la conformité des techniques et des matériaux utilisés.

Cette ambition répond aux nombreux retours sur la lourdeur administrative de la labellisation par SPG. Même si elle permet d'alléger la revue documentaire nécessaire à l'évaluation de la conformité des pratiques, elle repose encore beaucoup sur des documents administratifs nécessaires pour l'examen des dossiers. Le chantier devrait être mis en place en 2022 avec un groupe constitué de producteurs.

- **Alimentation locale bio pour volailles**

La filière avicole bio souffre de l'importation nécessaire de l'aliment utilisé par les éleveurs. Aussi, en lien avec ses partenaires, Bio Calédonia souhaite travailler le sujet afin d'évaluer la faisabilité d'une alimentation locale en bio dans le cadre de la structuration de la filière. Cette action devra trouver le concours des acteurs privés afin de produire un aliment répondant aux exigences de la NOAB et aux besoins nutritionnels des volailles, en utilisant au maximum les ressources disponibles localement. Nous allons aussi mobiliser de l'expertise sur les rations à développer selon les ressources disponibles localement.

- **Mise en marché de la production BIO PASIFIKA**

En 2022, nos travaux sur l'accompagnement seront renforcés sur la filière bovine grâce au partenariat avec la charte bovine. Cette action nous permet de travailler avec l'ensemble des acteurs de la filière, de l'amont à l'aval, pour en assurer le développement.

La partie aval doit être accompagnée de manière spécifique pour répondre aux exigences de la NOAB et s'assurer de la traçabilité jusqu'aux consommateurs.

- **Développement du SPG**

En 2022, l'autonomie des différents groupes Locaux devrait nous permettre **d'augmenter notre temps dédié à l'accompagnement à la conversion**. Pour convaincre les producteurs, il nous faut aussi travailler sur les débouchés commerciaux des productions labellisées BIO PASIFIKA et leur valorisation. Pour réaliser cet objectif d'autonomie des Groupes Locaux, nous avons déployé un certain nombre d'outils dès 2020. De plus, nos Rencontres de la Bio organisées en Province Nord en 2020, puis en Province Sud en 2021 et réunissant une centaine de membres à chaque fois, nous ont permis d'asseoir cet objectif en concertation avec nos adhérents.

En 2022, nous souhaitons aussi pouvoir renforcer notre présence localement avec l'accompagnement renforcé sur la zone de Yaté, Thio et l'île des Pins.

Cela ne pourra se faire qu'avec l'accueil d'un nouvel ETP consacré à ces missions.

Bio Calédonia s'appuie sur le soutien des collectivités pour ancrer l'agriculture biologique dans les pratiques des agriculteurs du Territoire. Sans l'appui des collectivités et des autres partenaires, nous ne pouvons relever le défi que la situation sanitaire de 2020 et 2021 nous a laissés entrevoir.

L'agriculture biologique et son système participatif de garantie sont une des solutions qu'il est nécessaire d'accompagner et d'inciter pour une diffusion rapide et cohérente de pratiques répondant aux impératifs de souveraineté alimentaire.

- **Base de Données Bio Calédonia**

Le suivi que nous assurons pour l'ensemble de la filière nous oblige à devoir mettre en place des outils d'aide à la décision. Interlocuteurs des collectivités, nous avons aussi un certain nombre de demandes que nous devons traiter et pour lesquelles les outils actuellement disponibles ne répondent pas parfaitement au besoin.

Aussi, Bio Calédonia va rechercher un partenaire pour repenser sa documentation interne, de l'adhésion aux conclusions du CTC.

Des réflexions et partenariats en cours, dont celui avec Bio Fetia, qui devrait nous permettre de solliciter le projet PROTEGE sur cette action régionale.

b) Perspectives

Dans la continuité des efforts entrepris jusque-là, Bio Calédonia se concentre sur la labellisation biologique des productions locales.

En 2022, Bio Calédonia devra notamment se rapprocher des distributeurs des productions biologiques afin d'assurer aux membres de l'association une valorisation des produits issus de leurs champs. Cette valorisation doit passer par une mise en relation des producteurs et des distributeurs. L'information n'est pas aujourd'hui fluide ce qui impacte la fourniture des distributeurs et pénalise les producteurs dans le même temps.

AGRINNOV a permis de mettre en lumière les freins structurels de la filière. Le plan d'action qui en découle, mis à jour en 2021, devrait être proposé en 2022. Il mobilisera un ensemble de partenaires. Bio Calédonia veillera à la réalisation des actions, en lien avec les partenaires. Des réponses concrètes peuvent être notamment mises en place grâce au projet PROTEGE. Il intègre effectivement des problématiques mises en lumière durant le forum.

Bio Calédonia devra être force de propositions sur ce projet afin qu'il puisse apporter des éléments palpables au service du développement de l'agriculture biologique en Nouvelle-Calédonie. Concrètement cela devrait se traduire notamment par :

- La mise en œuvre du guide de lecture de la NOAB
- La valorisation de pratiques au sein des fermes de démonstrations dont le réseau sera animé par le projet
- La mise en place de ressources pour les agriculteurs afin de faciliter la production biologique et la reconversion des exploitations.

Enfin, l'association devrait multiplier les partenariats au bénéfice de nos membres. Partenariat technique, tout d'abord, permettant à nos adhérents de bénéficier d'un appui par filière, en s'appuyant sur l'expertise présente localement. Partenariat commercial, comme nous l'avons

souligné ci-dessus, afin de faciliter l'écoulement des productions, l'information doit gagner en fluidité.

Et des partenariats avec des acteurs œuvrant dans le domaine de l'environnement et de la santé. L'objectif demeure de mesurer l'impact de l'agriculture biologique sur le territoire et sur la santé des consommateurs. Nous souhaitons ainsi replacer l'agriculture au cœur des questions de développement durable, valorisant l'environnement plutôt que l'impactant et agissant sur la santé des consommateurs.

Pour réaliser ces perspectives, Bio Calédonia pourra compter sur les salariés en poste en 2021.

Nous rechercherons cependant d'autres sources de financement afin de pouvoir développer l'équipe salariée. Ces nouvelles énergies devraient alors se répartir sur le Territoire pour dynamiser la labellisation Bio des producteurs et mobiliser des consommateurs sensibles à la qualité de leur alimentation.

Priorité sera alors donnée à la Province Sud dans le cadre de la dynamique de reconversion d'agriculteurs installés en conventionnels. La Province des Îles Loyautés pourrait quant à elle bénéficier d'un appui particulier sur les projets de labellisation de groupe de producteurs et de labellisation de territoire.

Enfin, une réflexion conduite à travers un Groupe de Travail devrait entamer ses travaux sur le modèle économique de l'association. Les ressources de la structure dépendent des collectivités et leur désengagement fait peser un danger sur les activités que nous menons. Une recherche de diversification de ressources de financement sera donc amorcée et conduite par les administrateurs.

ANNEXE

1. Suivi Système Management de la Qualité v5 au 31/12/2021

Registre des documents interne du SMQ de BIOCALEDONIA

Maj : 10/11/2021

REFERENCE		N°	classé	TITRE	Vers*	date	Vers*	date	Vers*	date
Type	P : procédure F : formulaire M : mise en œuvre E : enregistrement									
				Vie Associative/GRH						
				ADM						
F		1		Facture	1	28/04/2021				
E		2	-	NAS nomenclature	2					
M		3	2	Statuts	1	01/08/2009	2	30/06/2019		
E		4	2	Charte des valeurs	1	20/03/2020	2	20/03/2020		
M		5	2	Règlement intérieur	1	20/03/2020	2	12/11/2021		
M		6	2	TEAMS Animation	1	17/09/2020	3	12/06/2021		
E		7		Véhicules	1	09/11/2020				
E		8		Ordinateurs	1	09/11/2020				
F		9		Mise à disposition véhicule	1	13/01/2021				
F		10		Mise à disposition matériels informatique	1	13/01/2021				
M		11	2	Charte de géolocalisation	1	05/05/2020				
P		12	1	capitalisations	1	20/03/2020				
F		13	2	Courrier type	1	20/03/2020	2	20/03/2020		
F		14	2	Embarquement réunion	1	20/03/2020				
F		15	2	embarquement bureau	1	20/03/2020				
F		16	2	embarquement Conseil d'Administration	1	20/03/2020				
E		17	1	Modèle CR	1		2	20/03/2020		
F		18	1	Capitalisations et retours	1	27/04/2020				
P		19	2	gestion des documents	1	20/03/2020	3	20/03/2020	4	14/01/2021
P		20		Gestion comptabilité	1	29/03/2021				
M		21	1	Note de gouvernance	1	12/07/2019	2	22/11/2019	3	
P		22	1	Adhésion	1	30/03/2020	2	13/01/2021		13/01/2021
E		23	2	Organigramme	1	20/03/2020	3	13/01/2021		
E		24	2	Matrice compétence	1	20/03/2020				
F		25	2	Trame entretien	2	20/03/2020				
F		26	-	Fiche de poste	2	20/03/2020				
E		27	2	Fiche de poste Direction	2	20/03/2020				
E		28	2	Fiche de poste Animation PS	2	20/03/2020	3	22/02/2021		
E		29	2	Fiche de poste Animation PN	2	20/03/2020	3	22/02/2021		
E		30	2	Fiche de poste Animation PIL	2	20/03/2020	3	22/02/2021		
E		31	2	Fiche de poste Coordination	2	20/03/2020				
E		32	2	Fiche de poste Secrétariat	2	20/03/2020				
E		33		Fiche de poste Chargée de Missions	1	13/01/2021				
P		34	2	Note de frais	1		2	14/01/2021		
F		35	2	Ndf	1		2	20/03/2020	3	13/01/2021
P		36	2	Congé Récupération	1		2	14/01/2021		
P		37	2	TT (temps de travail)	1		2	15/01/2021		
F		38	-	TT	1	31/01/2022				
F		39	2	EAE	4	11/12/2019				
F		40	1	adhésion	1		2	17/12/2020		
E		41	1	attestation adhésion	1		2	20/03/2020		
F		42	1	engagement producteur SPG	1		5	29/11/2021		
F		43	1	engagement consommateur	1		4	29/11/2021		
F		44	1	engagement transformateur SGA	1	29/11/2021				
F		45		engagement distributeur	1	29/11/2021				
F		46		engagement transporteur	1	02/02/2021	2	15/06/2021	3	20/06/2021
F		47		Questionnaire entrée consommateur rneaux (v3, pdf modifiable)	1	26/11/2020	3	10/09/2021		
E		48		Questionnaire consommateur (v3, pdf modifiable)	1	26/11/2020	3	10/09/2021		
E		49	-	Adhérents année (pdf modifiable v3)	1		2	14/01/2021	3	10/09/2021
F		50		NDF Adhérents	1	26/01/2021				

M	51		Compta&Trésor	1	26/01/2021			
E	52		Contributions volontaires	2	03/02/2021			
F	53	2	Convention tripartite accompagnement technique	1	20/03/2020			
P	54	2	Convention tripartite	1	20/03/2020			
F	55		Convention tripartite annexe	1	20/03/2020			
			Labellisation/SPG					
P	56	1	labellisation SPG	3	22/11/2019	4	20/03/2020	5
P	57		Labellisation SGA	1	01/09/2021	1b		22/09/2020
P	58	1	Fonctionnement CTC	1	30/03/2020	2	10/06/2020	
P	59	1	renouvellement et retrait label	1	29/03/2021	2	11/03/2021	
P	60		prorogation	1	29/03/2021	2	01/09/2021	
F	61		Prorogation	1	29/03/2021	4	07/10/2021	
P	62		sanction et retrait label	4	11/03/2021			
P	63	1	Défense du label (origine SIOO)	1	01/08/2020			
E	64		Somme CTC					
E	65		Liste intrants	1	31/01/2022			
E	66		Livret Accueil Producteur SPG	1	25/01/2021	2	09/09/2021	4
E	67		Livret Accueil Consommateur SPG	1	27/08/2021	2	09/09/2021	
E	68		Suivi GL viticole	1	03/02/2021			
E			Suivi GL					
E	69		Suivi inspecteurs					
M	70	1	Organisation CTC	1	19/05/2020	2	13/01/2021	
M	71		MM&PS&BIO	1	13/01/2021			
M	72	2	Suivi Adhérents	1	03/05/2020			
M	73		Compta et trésor	1	30/03/2021			
M	74		labellisation et indicateurs	1	30/03/2021			
E	75	-	Suivi Adhérents	1	04/05/2020			
E	76	-	Suivi Adhérents PIL	1	04/05/2020			
E	77	-	Suivi Adhérents PS	1	04/05/2020			
E	78	-	Suivi Adhérents PS	1	04/05/2020			
E	79		Volume Production Biologique (BIO_LAB_ENR_Production BIO_V1)					
E	80		Activités extérieures (pour Animation/RA)					
E	81		RA indicateurs					
E	82		Support au rapport					
E	83		Tableau de Bord indicateurs (Tdb année)					
E	84		Indicateurs Vie Associative					
F	85	1	Tirage au sort CTC	2	20/03/2020	3	01/04/2021	
F	86	1	Emargement CTC	1	20/03/2020	2	01/04/2021	
F	87	1	Engagement confidentiel CTC	2	20/03/2020	3	01/04/2021	
F	88	1	Evaluation dossier CTC	2	20/03/2020	3	01/04/2021	
F	89	1	Compte rendu CTC	1	08/04/2020	2	01/04/2021	
F	90	1	Fiche de synthèse attribution CTC	2	20/03/2020			
F	91	1	Fiche de synthèse attribution CTC	2	20/03/2020			
F	92		Fiche de synthèse attribution PV CTC	1	20/03/2020	2	22/02/2021	
F	93		Fiche de synthèse attribution API CTC	1	20/03/2020	3	22/02/2021	
F	94		Fiche de synthèse attribution PA CTC	1	20/03/2020	2	22/02/2021	
F	95		Fiche de synthèse attribution Transfor CTC	1	20/03/2020	2	22/02/2021	
F	96		Fiche de synthèse renouvellement API CTC	1	20/03/2020	2	22/02/2021	
F	97		Fiche de synthèse renouvellement PV CTC	1	20/03/2020			
F	98		Fiche de synthèse renouvellement PA CTC	1	20/03/2020	2	22/02/2021	
F	99		Fiche de synthèse renouvellement Transformation CTC	1	20/03/2020	2	22/02/2021	
F	100	1	Attribution-label BP	2	26/03/2020			
F	101	1	Attribution label BP Conversion	2	20/03/2020	3	01/04/2021	
F	102	1	Renouvellement label BP	2	20/03/2020	1	01/04/2021	
F	103	1	Retrait label	1	20/03/2020	2	01/04/2021	
F	104	1	Garantie BP (version formulaire)	2	20/03/2020	3	?	4
F	105		Garantie BP Conversion (version formulaire)	2	20/03/2020	3		
F	106	1	Utilisation logos	1	20/03/2020	2	20/03/2020	3
F	107	1	Signalment	1	20/03/2020			5

F	108	1	Fiche suivi dossier	1	22/11/2019	2	20/03/2020	3	22/02/2021
F	109	1	Fiche suivi dossier TRANSFO	3	22/02/2021				
F	110	1	PDG_PV	7	27/12/2019				
F	111		PDG_PA	5	22/11/2019				
F	112		PDG_API	3	22/11/2019				
F	113		PDG_TRANSFO	2	22/11/2019				
F	114		emargement inspection	1	14/06/2021				
F	115	1	inspection PA	2	22/11/2019	3	08/03/2021		
F	116	1	inspection PV	4	22/11/2019	5	08/03/2021		
F	117	1	inspection API	1	22/11/2019	2	08/03/2021		
F	118	1	inspection Transfo	1	22/11/2019	2	08/03/2021		
F	119	1	grille de décision GI	4	22/11/2019	6	08/03/2021	7	22/02/2021
F	120	1	Plan Actions Correctives	3		5	20/03/2020		
F	121		Non-conformité et Point sensible	1	20/03/2020				
F	122		Grille suivi Audit SGA	1	26/08/2021	2	27/08/2021		
F	123		Engagement Confidentialité Audit SGA	1	26/08/2021	2	27/08/2021		
P	124	1	Non-conformité et Point sensible	1	20/03/2020				
P	125	1	Autorisation intrant	1	31/03/2020	2	20/03/2020		
E	126	-	guide cahier de culture	1	20/03/2020	2	20/03/2020		
E	127	-	guide de lecture bovin	1	30/06/2020	1.1	30/10/2020		
			formation inspection et suivi						
F	128	1	inspections	1	20/03/2020	2	20/03/2020	3	20/03/2020
M	129	1	Organisation formation inspections	1	27/04/2020	?			
F	130	1	Emargement formation inspecteurs SPG	1	20/03/2020	2			
E	131	1	Suivi inspecteurs	1	20/03/2020				
P	132	1	Qualification inspecteurs SPG	1	20/03/2020				
F	133		Inscription stagiaires	1	20/03/2020	2	20/03/2020		
F	134	1	convocation formation inspecteurs	1	20/03/2020	2	20/03/2020		
E	135	1	Attestation formation	1	20/03/2020	2	20/03/2020		
F	136	1	inspecteurs suivi	1	20/03/2020	2	20/03/2020		
F	137	1	Evaluation inspecteurs	1	20/03/2020	3	20/03/2020		
F	138	1	OCM formation inspection SPG	1	20/03/2020	2	20/03/2020		
E	139	1	Evaluation satisfaction	1	16/01/2020	3	04/05/2020	4	02/07/2020
E	140	1	Kit de l'inspecteur	2	17/12/2020	1.1	17/12/2020	5	10/08/2020
E	141	1	Scénario pédagogique formation à l'inspection	1	18/12/2020				
			Formation à l'inspection	1					
			litige						
P	142	1	Comité litige	1	20/03/2020	2	20/03/2020		
F	143	1	Saisie Comité de litige	1	20/03/2020	2	20/03/2020		
F	144		Comité litige retour-cabine	1	20/03/2020	2	20/03/2020		
F	145	1	convocation comité litige/Comit. Convocation	1	20/03/2020	2	20/03/2020		
F	146	1	désésion comité litige/ Comit. décision	1	20/03/2020	2	20/03/2020		
			Communication						
P	147		Communiqué de presse	1	10/08/2020				

2. Processus de labellisation par Système Participatif de Garantie

Bio Pasifika, la labellisation par SPG

Devenir producteur en agriculture biologique

Le label **Bio Pasifika** est le signe de qualité qui correspond à l'agriculture biologique dans le Pacifique, et notamment en Nouvelle-Calédonie. Le respect de la NOAB, Norme Océanienne d'Agriculture Biologique, permet au producteur d'être labellisé via le **Système Participatif de Garantie (SPG)** qui fournit aux consommateurs une garantie crédible. Cette norme régionale traite de la production et de la transformation des produits biologiques comestibles et est adaptée au contexte - social, culturel, environnemental et agricole - particulier des territoires insulaires océaniques.

SPG : Définition

Les SPG sont des structures d'assurance qualité orientées localement. Ils labellisent des productions en s'appuyant sur la participation active d'acteurs, des adhérents, et sont basés sur la confiance, les réseaux sociaux et les échanges de connaissances. Ils sont particulièrement adaptés aux petites exploitations et permettent également de développer les marchés locaux pour les produits bio.

(IFOAM, 2008)

Les principes du SPG

- une vision commune des principes du SPG entre tous leurs membres ;
- la transparence et la confiance comme base du système ;
- l'engagement de tous les membres ;
- l'équité de traitement des producteurs, dans la diversité de leurs modes de production ;
- le respect de la biodiversité et de l'environnement mais aussi de la justice sociale ;
- la participation active de tous les membres ;
- un critère de proximité ;
- un processus d'apprentissage continu et d'échanges de savoirs et savoir-faire entre les membres.

Les SPG se basent sur un mode de fonctionnement conjuguant responsabilité collective et implication de chacun :

- partage et alternance des responsabilités entre les membres du groupe,
- implication des producteurs dans des inspections réciproques d'exploitation,
- transparence dans tous les processus de décision.

Plus de renseignements sur agriculturebio.nc

BIOCALEDONIA
ASSOCIATION



Bio Pasifika, la labellisation par SPG en trois phases :

ÉTAPE D'ADHÉSION



1 J'adhère à l'association Bio Calédonia et me présente au groupe local (GL) choisi.

2 Je monte mon dossier « plan de gestion (PDG) » en collaboration avec les membres de Bio Calédonia.

3 Mes pratiques semblent conformes à la NOAB. Je présente mon PDG au groupe local.

Mes pratiques sont non conformes, j'ai droit à un délai pour les faire évoluer (accompagnement technique des partenaires).

4 Le groupe local valide mon PDG.

ÉTAPE DE VISITE



5 Je planifie la première inspection sur site avec un binôme producteur-consommateur.

6 Le binôme producteur-inspecteur présente le rapport d'inspection au GL en ma présence.

7 Si mon dossier est conforme, il est transmis à Bio Calédonia.

Si mon dossier est non conforme, le GL propose un plan d'actions correctives ou définit un délai de levée et programme une nouvelle inspection. Le rapport d'inspection et le plan d'actions correctives sont revus par le GL, puis transmis à Bio Calédonia si conformes.

ÉTAPE DE LABELLISATION



8 Mon dossier passe au Comité Territorial de Certification (CTC) en présence de consommateurs et producteurs issus de mon GL (tirage au sort aveugle).

9 Je reçois la garantie Bio Pasifika qui labellise mes productions. Elle est valide deux ans, sous réserve d'une inspection annuelle du GL.

10 J'organise et planifie avec le GL une inspection de renouvellement un an plus tard.

11 Je me forme à l'inspection pour m'impliquer dans la labellisation d'autres producteurs.

Plus de renseignements sur agriculturebio.nc



Illustrations © Laurence 2017